

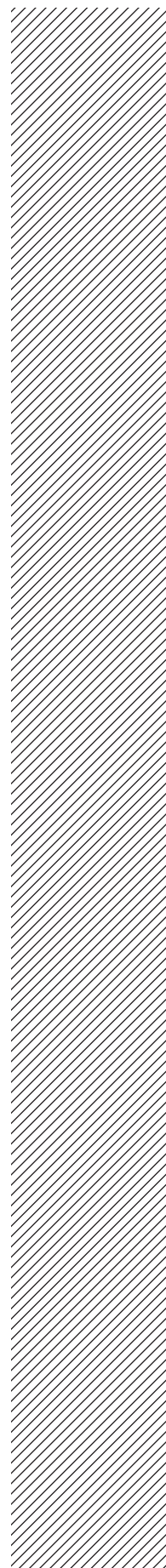
 ÉTUDE

LES PERSONNES EN SITUATION DE RUE À PARIS LA NUIT DU 15-16 FÉVRIER 2018

ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE
DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

OCTOBRE 2018

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Marie MOLINIER et Emmanuelle PIERRE-MARIE**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU (Apur) et Vanessa BENOIT (CasVp)**

Cartographie et traitement statistique : **Alain BEAUREGARD, Anne SERVAIS et Gustavo VELA**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

Avec les contributions de : **Chercheur.e.s : Axelle BRODIEZ-DOLINO, Pierre ELOY, Édouard GARDELLA, Marion GIOVANANGELI, Marie LOISON-LERUSTE**

UNCCAS : Marie MALLET et Fanny KOCH

CASVP : Maxime GENNAOUI et Charlotte MIOT

Observatoire du Samusocial de Paris et Coordination des maraudes

Encadrement et validation du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

www.apur.org

18P060102

Sommaire

PRÉAMBULE	4
1. La Nuit de la Solidarité, un décompte de nuit	6
Qu'est-ce qu'un décompte de nuit ?	7
Objectifs du décompte	7
2. Éléments de méthode	10
Secteurs d'enquête	11
Questionnaire	12
Consignes du décompte	13
Retraitement et définition du champ	14
Rôle et composition du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité	14
3. Résultats du décompte et cartographie	16
4. Exploitation des questionnaires	20
Taux de réponse	20
Qui sont les personnes rencontrées ?	24
Les différents profils de personnes rencontrées	30
Des profils familiaux divers	42
Synthèse, essai de typologie des profils des personnes rencontrées	48
5. Offre d'hébergement et de services	52
Accueil de nuit	52
Accueil de jour	58
BIBLIOGRAPHIE	64
GLOSSAIRE	67
ANNEXE	68

PRÉAMBULE

Les populations sans abri à Paris représentent une démographie et une présence territoriale aux déterminants divers et complexes. Si la rue est un univers historiquement masculin et que l'image du « SDF » est celle d'un homme seul, force est de constater que la population en grande difficulté socioéconomique a considérablement évolué ces dernières années.

Combien de personnes sans abri vivent dans les rues de la capitale ? Simple en apparence, la question n'a pas trouvé jusqu'ici de réponse définitive. Les enquêtes Sans domicile menées par l'Insee et l'Ined en 2001 et 2012 ont permis de réaliser une approximation du nombre de personnes en situation de rue et de constater une augmentation importante sur la décennie (+ 84 %). La dernière enquête décomptait en 2012,

143 000 sans domicile francophones en France, dont 28 000 dans l'agglomération parisienne (enquête Insee « Sans domicile », note n° 72 Apur).

Les enquêtes régulières réalisées par le Samusocial et son baromètre établi à partir du décompte des personnes ayant appelé le 115, permettent d'estimer le nombre de sans abri et de disposer d'éléments sur l'évolution de leur profil. À partir de ces appels, le Samusocial estime le nombre de personnes dormant à la rue ou dans des lieux de fortune dans une fourchette de 2 500 et 3 000 personnes à Paris.

Ce rapport présente les résultats de la première opération de décompte des personnes en situation de rue, organisée lors de la Nuit de la Solidarité par la Ville de Paris et ses partenaires le 15-16 février 2018.

« Si vous n'êtes pas compté, vous ne comptez pas, vous n'êtes pas vu, vous n'existez pas »

Ban Ki-Moon,
secrétaire général de l'Onu en 2016

TYPLOGIE EUROPÉENNE DE L'EXCLUSION LIÉE AU LOGEMENT – LA GRILLE « ETHOS »

La Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans abri (FEANTSA) a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion) afin d'améliorer la connaissance et l'évaluation de ce phénomène en Europe. Cette typologie a été lancée début 2005 et sert de cadre pour des débats, des initiatives de collecte de données, des recherches, ainsi que l'élaboration de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

Le sans abrisme ou l'exclusion liée au logement sont perçus et abordés différemment dans les pays de l'Union européenne. La typologie ETHOS a été élaborée à partir d'analyse approfondie des définitions nationales actuelles et des réalités auxquelles sont confrontées les associations au quotidien. Cette approche confirme que l'exclusion liée au logement est un processus (et non pas un phénomène statique) qui concerne beaucoup de ménages à différents moments de leur vie. Cette grille se décline selon trois grandes situations face au logement :

- être sans abri (dormant à la rue) et être sans logement (avec un abri mais provisoire dans des institutions ou foyers d'hébergement) ;
- être en logement précaire (menacé d'exclusion sévère en raison de baux précaires, expulsions, violences domestiques) ;
- être en logement inadéquat (dans des caravanes sur des sites illégaux, en logement indigne, dans des conditions de surpeuplement sévère).

La définition retenue pour le décompte de la Nuit de la Solidarité correspond à la situation « E1 » de la grille.

LA GRILLE ETHOS, ÉLABORÉE PAR LA FEANTSA





1. | La Nuit de la Solidarité, un décompte de nuit



Dans la nuit du 15 au 16 février 2018 entre 22 h et 1 h, 353 équipes de volontaires, composées de professionnels du social et de 1 700 Parisiennes et Parisiens, ont sillonné les rues de Paris pour aller à la rencontre des personnes sans abri et mener pour la première fois à Paris et en France un décompte anonyme et objectif. Ce décompte répond à **l'une des actions du Pacte parisien de lutte**

contre la grande exclusion¹ conclu en 2015 entre 13 partenaires, des associations et des entreprises.

Paris n'est pas la première ville à s'engager dans cette démarche. De telles opérations de décompte ont déjà été initiées à New York, Washington et plusieurs villes américaines et exportées dans des villes européennes telles que Bruxelles et Barcelone.



Qu'est-ce qu'un décompte de nuit ?

Une opération de décompte de nuit consiste à établir une photographie à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue, sur un territoire donné. Cette opération est inspirée de la **méthode mise en œuvre par la municipalité de New York** (cf références p64).

Ce décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « *une nuit donnée* », « *flash* » ou « *point in time count* » qui donnent une photographie basique aussi exhaustive que possible, à un moment précis. Elles permettent **d'approcher la**

réalité des situations de rue et d'objectiver les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Ce type d'enquêtes ne rend pas compte des flux, c'est-à-dire des personnes qui tous les jours entrent ou sortent d'une situation de rue. D'autres méthodologies d'enquêtes, de type longitudinal, sont nécessaires pour rendre compte de cette dimension, comme celle des parcours de vie, qui a également un impact important sur les politiques publiques.

1 – Le 14 février 2014, la Maire de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion, la Grande Cause de sa mandature. Dès l'automne 2014, il s'est ensuivi une phase de concertation, associant tous les acteurs concernés et les services de la Ville. Ces travaux ont abouti à la signature du « Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion » le 18 février 2015 en présence de 450 représentants des associations, des entreprises, de l'État, de la Ville et des personnes en situation de vulnérabilité. Les signataires sont la Ville de Paris, la Préfecture de Région, la Préfecture de Paris, la Préfecture de police de Paris, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, la Fnars, la Fondation agir contre l'exclusion, la SNCF, la RATP, EDF, Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales de Paris, la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris. Le Pacte parisien s'adresse à tous les publics en situation de précarité ou d'exclusion et permet d'accompagner les personnes à chaque étape de leur parcours de vie, en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. L'action 105 du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion vise à « développer la connaissance de publics en situation de rue et de leurs parcours ».

Objectifs du décompte

Ce décompte anonyme de nuit des personnes en situation de rue, permet **d'évaluer le nombre de personnes en situation de rue** à un instant T mais également de **mieux connaître le profil de ces publics et leurs besoins** par la passation d'un court questionnaire (recto verso).

La volonté d'exhaustivité a amené la collectivité parisienne à solliciter, au-delà de l'espace public, **le concours de partenaires institutionnels** particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour les 246 stations de métro et gares situées à Paris, la SNCF pour les 7 gares parisiennes, l'AP-HP pour les salles d'attente des urgences de 13

hôpitaux parisiens et Indigo, l'un des grands gestionnaires de parkings publics payants pour 8 parkings parisiens. Il est attendu que **les résultats du décompte permettent d'améliorer les dispositifs d'aides aux personnes sans abri**, tant sur un plan quantitatif que qualitatif, en associant l'ensemble des parties prenantes : la Ville, l'État, les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les Parisiennes et les Parisiens eux-mêmes.

L'opération sera reconduite tous les ans à la même période, pour permettre de suivre les évolutions du nombre, des profils et des besoins des personnes en situation de rue.

Paris compte-elle vraiment ses sans abri pour la première fois ?

Maxime Gennaoui, Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Si la Nuit de la Solidarité est bien inédite en France par son ampleur, sa forme et sa démarche, la volonté de « compter les pauvres » n'est, elle, pas nouvelle. Pour comprendre comment ce nouveau modèle de décompte est né à Paris en 2018, il faut le replacer dans l'histoire des politiques publiques françaises.

En France, des formes de statistique et de comptage sont déjà réalisées à partir du ^{xvi}^e siècle, d'abord par l'Église puis par l'État et la justice². Le décompte de ceux qu'on appelle alors les vagabonds ou les errants est à l'époque avant tout une forme de contrôle, policier et moral. À partir du ^{xix}^e siècle, l'évaluation quantitative de ce public se perfectionne : compte général de l'administration de la justice criminelle, rapports des commissaires et registres de prisons peuvent être considérés comme des premières formes, certes répressives mais bien réelles, de décompte. Le sans abrisme est à cette époque en réalité souvent confondu avec mendicité, alors considéré comme un délit. L'historien Abram de Swaan affirme à ce propos que « définir, classer et dénombrer » constitue une variable historique forte dans la prise en charge des sans abri au cours de l'histoire³.

Les premières formes modernes de décompte n'apparaissent que dans les années 1980 aux États-Unis : malgré la « guerre contre la pauvreté » voulue par le président Johnson quinze ans plus tôt, associations et instituts de recherche lancent des études ciblées, à Los Angeles et à Washington, pour alerter les responsables politiques. La

première enquête de ce type en France attendra 1995, réalisée par l'Ined dans certains centres d'hébergement parisiens, et servira de pilote à la seule grande enquête nationale sur le sujet : l'enquête « Sans domicile » de l'Insee de 2001, et sa 2^e édition en 2012⁴.

Donc rien de nouveau sous le soleil en 2018 ? Pas totalement non plus, puisque la Nuit de la Solidarité se distingue bien des enquêtes antérieures sur au moins trois points. D'abord parce qu'elle constitue la première enquête extensive (tout Paris est quadrillé, et non plus un échantillon) du type « point in time » (c'est-à-dire qui donne une photographie précise à un instant *t* et non pas une enquête sur plusieurs semaines) réalisée à l'échelle d'une collectivité territoriale. C'était jusqu'à lors l'échelon national, et non municipal, qui était envisagé, comme dans l'enquête Insee. Ensuite, c'est la première fois qu'une enquête de cette taille a lieu directement sur le terrain auprès des publics sans abri. Les enquêteurs de l'Insee allaient interroger les sans domicile dans les dispositifs d'aide (centres d'hébergement et lieux de restauration gratuite) et pas dans la rue. Enfin, c'est bien la première fois aussi que, sous l'égide de professionnels, des enquêteurs bénévoles ponctuels habitant le quartier sont associés de manière massive à un décompte des sans abri : le 15 février 2018, plus de 1 500 Parisiens avec abri sont allés au-devant des Parisiens sans abri.

Ce n'est donc pas vraiment la première fois que Paris compte ses sans abri, mais la nouvelle méthodologie

choisie se distingue bien des enquêtes antérieures. Reste à savoir si l'échelon municipal permettra de mieux aider les publics concernés. ■

2 – Renaut Marie-Hélène, « Vagabondage et mendicité. Délits périmés, réalité quotidienne », *Revue historique*, 1998/2 (no 122), p. 287-322.

3 – De Swaan, Abram, *Sous l'aile protectrice de l'Etat*, Paris : PUF, 1995.

4 – Pour plus de détails sur ces enquêtes, voir Marpsat, M., Yaouancq, F., « Avant-propos L'enquête Sans domicile 2012 : histoire et place en Europe », *Economie et Statistique*, N° 488-489, 2016.

L'Enquête de la Coordination des maraudes (sept-oct 2018)

Observer les situations de rue dans l'ensemble de l'espace parisien,
faire rendre compte de leurs pratiques professionnelles aux maraudeurs

Observatoire du Samusocial de Paris et Coordination des maraudes, Samusocial de Paris

Une commande et un objectif

L'Enquête de la Coordination des maraudes (ECM) vise à mieux cerner le périmètre et les besoins d'intervention en journée des maraudes d'intervention sociale (MIS) et des maraudes spécialisées parisiennes, selon une commande de la Dases et de la Drihl, passée à la Coordination des maraudes (Samusocial de Paris, SSP), parvenue par ce biais à l'Observatoire du SSP. L'ECM fait également suite à des échanges entre l'Observatoire du SSP et les équipes de la Nuit de la Solidarité (NDLS) à propos des résultats de la NDLS 2018 et de la préparation de l'édition 2019, au sein du comité scientifique de la NDLS.

Le motif de la question posée repose sur la mise en évidence, sur des portions parfois très vastes de certains arrondissements, de « zones blanches » : secteurs dans lesquels a été repérée une non-couverture diurne de l'espace par des maraudes d'intervention sociale.

Un objet : le champ spécifique de l'ECM

L'objet de l'enquête étant de caractériser des besoins d'intervention, il s'agit de **mesurer l'ampleur quantitative et la nature qualitative des situations auprès desquelles les MIS et les maraudes spécialisées interviennent déjà ou pourraient intervenir**. Or, ainsi que l'établit la version nouvellement révisée (2018) de la *Charte Éthique et maraude*⁵, les maraudes apportent assistance à des personnes « vivant dans l'espace public ». Le champ de leur intervention se compose en conséquence de personnes présentant diverses difficultés sociales, sans que le fait de posséder ou non un logement personnel, de

disposer ou non d'un hébergement un jour donné soit un critère déterminant l'intervention ou la non-intervention.

Le champ populationnel de l'ECM est donc différent (par exemple) de celui :

- de la NDLS, enquête de type recensement de population à visée exhaustive qui repose sur la réponse à la question : « Où pensez-vous passer la nuit ? » pour déterminer qui sont les personnes sans logement personnel et sans hébergement la nuit même de l'enquête ;
- d'une enquête appuyée sur un échantillon représentatif, comme Sans domicile (2001 et 2012, Insee-Ined) qui interroge, dans des lieux d'aide aux populations sans abri, des personnes sans logement personnel ayant dormi la veille de l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation.

Une méthode de collecte : des descriptions matérielles des situations de rue

L'objectif visé étant une appréciation spatiale, à l'échelle de Paris, des besoins qualitatifs des personnes auprès desquelles les MIS et les maraudes spécialisées sont susceptibles d'intervenir, **la professionnalité du regard des maraudeurs est mise à contribution dans l'ECM, en même temps que les compétences d'observation sociale d'enquêteurs formés en sciences sociales**. Étudiants de troisième année de licence, première ou seconde année de Master, doctorants et post-doctorants, maîtres de conférence et professeurs des universités, et chercheurs affiliés à l'université de Nanterre, à l'École Normale Supérieure (ENS) Campus Jourd'An, à l'ENS de Cachan, à Sciences Po,

à l'EHESS et à bien d'autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur ont apporté leur contribution bénévole décisive.

Des équipes composées d'un ou deux de ces enquêteurs formés (surtout) en sociologie — mais aussi pour certains d'entre eux en géographie, en histoire, en économie, en droit ou en médecine — et de maraudeurs professionnels ont parcouru tout Paris (hors Bois) sur deux semaines, du 10 au 14 septembre, puis les 3 et 4 octobre 2018.

Des grilles d'observation permettent de produire une description matérielle écologique des personnes que le maraudeur et/ou l'enquêteur estiment être à la rue et pouvoir faire l'objet de l'assistance sociale des maraudes parisiennes. Sont ici décrites 1) les situations des personnes visibles le jour de l'enquête mais aussi, 2) en des termes plus succincts, celles des personnes absentes et que les maraudeurs connaissent et 3) celles des « grands » groupes (11 personnes et plus) tels que campements, groupes constitués pour des distributions alimentaires, etc.

Cette méthode permettra de produire à la fois une description des conditions matérielles des personnes pouvant faire l'objet du travail des maraudes parisiennes, situées dans leur environnement, et des portraits d'arrondissements (l'enquête étant menée, pour chaque arrondissement, sur une durée limitée à un jour ou deux au maximum). ■

5 – <http://www.espace-ethique.org/sites/default/files/Charte-eCC%81thique%26maraude-2.pdf>

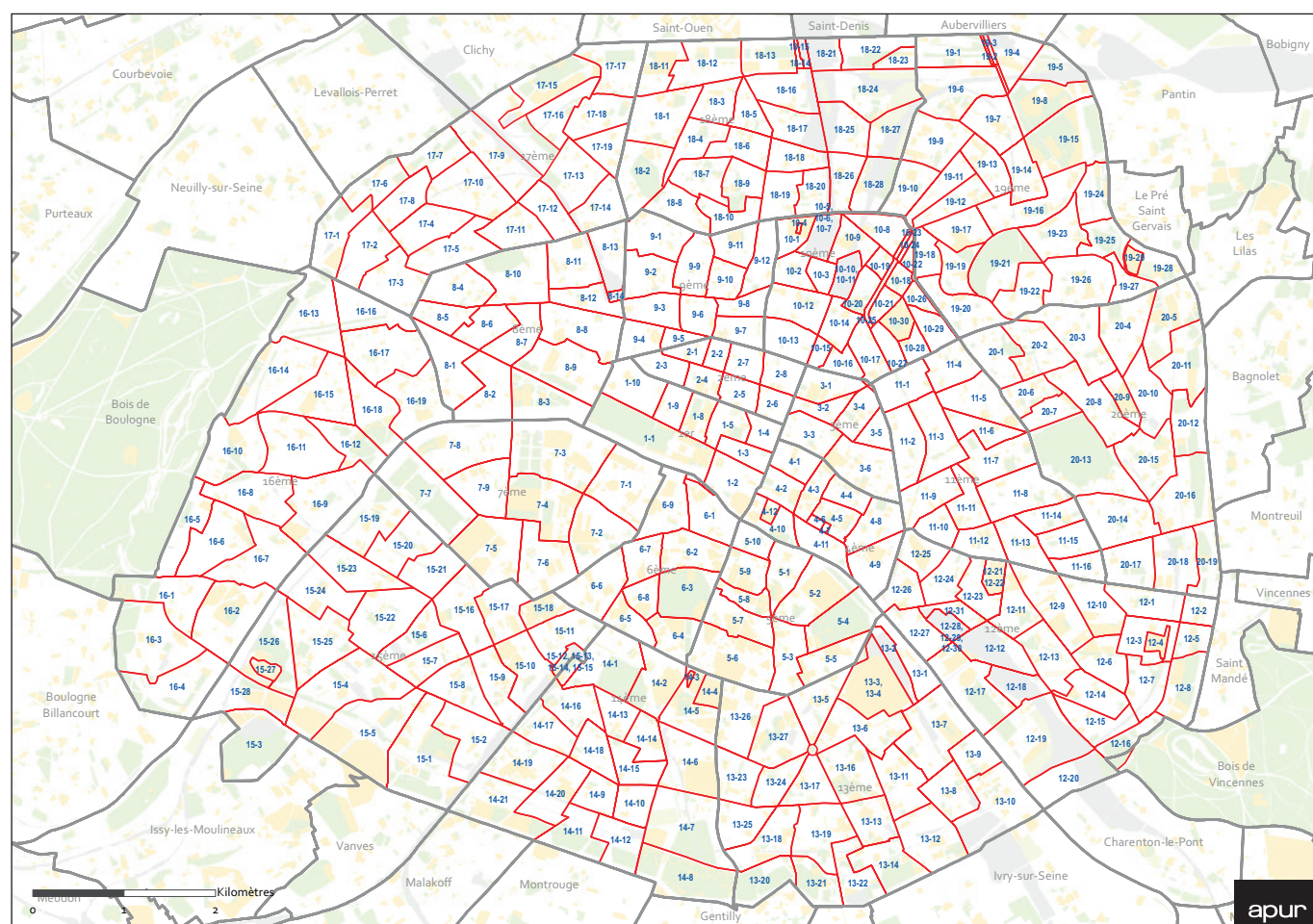
2.

Éléments de méthode

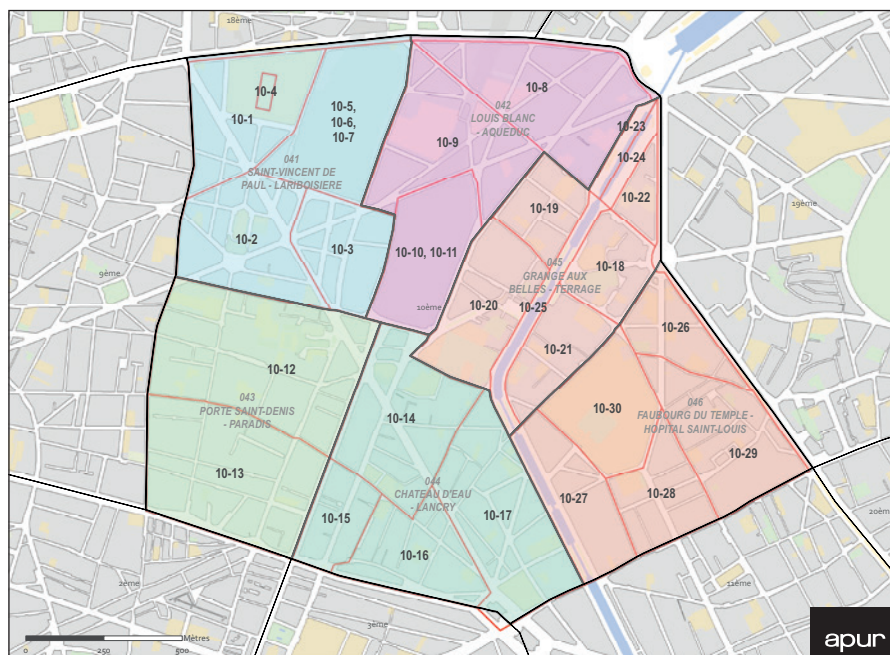
La méthodologie du décompte a été définie à partir de l'expérience de la Ville de New York avec l'appui de l'équipe de Bloomberg Associates, qui accompagne bénévolement les villes souhaitant se lancer dans la démarche (le plus récemment, Athènes et Bogota).

Quatre experts ont ainsi été mobilisés lors de la préparation de l'opération. La démarche a été consolidée suite à l'**opération pilote conduite dans le 10^e arrondissement**, le 25 janvier 2018 et d'après le retour d'expérience qui s'en est ensuivi.

PARIS
344 SECTEURS, 353 ÉQUIPES



10^e ARRONDISSEMENT 27 SECTEURS, 30 ÉQUIPES



344

secteurs d'enquêtes
définis pour un total
de **353** équipes

Secteurs d'enquête

La définition des secteurs d'enquête a exigé plusieurs étapes :

- Élaboration de la carte des conseils de quartiers ;
- Appariement avec les données de signalements des sans abri de la Bapsa⁶ (brigade d'assistance aux personnes sans abri) ;
- Calcul de calibrage des parcours afin de définir des sous secteurs d'enquête par conseil de quartier ;
- Répartition des 353 équipes d'enquête.

123 conseils de quartier couvrent la totalité du territoire parisien. Espace d'information et de dialogue, de propositions, d'initiatives, d'avis, les conseils de quartier relèvent des mairies d'arrondissement.

Chaque périmètre de conseil de quartier a été redécoupé en secteur d'enquête, tenant compte des données de signalements de la Bapsa et de la connaissance de terrain de la mission sans abri du secrétariat général de la Ville de Paris, de l'Uasa et de la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP).

L'objectif était d'aboutir à la définition

de zones dont toutes les rues pouvaient être couvertes sur une durée de trois heures (de 22h à 1h) par des équipes de terrain de 3 à 5 personnes. Deux paramètres ont été pris en compte : la superficie de la zone à couvrir et le nombre de personnes pouvant potentiellement être rencontrées. Un nombre plus important de personnes impliquait de diminuer le périmètre du secteur, le temps de passation du questionnaire devant être pris en compte. Chaque arrondissement a ainsi été découpé en 6 secteurs au minimum (3^e) à 29 secteurs au maximum (19^e).

Au final, 344 secteurs d'enquêtes ont été définis dont 48 zones spécifiques pour un total de 353 équipes.

Des cartographies ont été établies par l'Apur à partir de ces découpages à l'échelle du territoire parisien, des arrondissements et des secteurs. Les cartes des secteurs constituent le support d'enquête pour les équipes de terrain, figurant l'ensemble des rues et quelques informations utiles leur permettant de se repérer (équipements, espaces verts, bureaux de poste).

⁶ – Créée en 1955 après l'appel de l'Abbé Pierre en hiver 54, la Bapsa est une unité de la police qui prend en charge les sans abri à Paris. Près de 70 policiers effectuent des maraudes quotidiennes ainsi que des missions ciblées sur appel de commissariats, de mairies d'arrondissement ou du Samusocial. Dans un même objectif d'assistance aux sans abri, l'Uasa (Unité d'assistance aux personnes sans abri de la Ville de Paris) arpente les quais, les squares et bois de Paris, les talus du périphérique et les lieux fréquentés par les familles en situation de rue, été comme hiver.

Consignes du décompte

Les volontaires étaient placés sous la responsabilité d'un professionnel du social, provenant d'une quarantaine d'associations et institutions. Les équipes ont bénéficié, deux heures avant le départ, d'une formation à partir d'un même support (diaporama explicatif et tutoriel).

Les consignes rappelaient les précautions à prendre pour le décompte : garantie de l'anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été abordées dans ce créneau horaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis à partir d'une carte détaillée, application d'une méthodologie identique pour les différentes situations rencontrées (personnes seules, groupes, tentes).

Des conventions de comptage ont été harmonisées et explicitées :

- Une personne endormie sur l'espace public sur cette plage horaire, est comptée comme étant en situation de rue. Cependant, elle n'est pas réveillée et ne sont saisies sur le questionnaire que les données d'observation relatives à cette personne.
- Concernant les tentes et les voitures, l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et tente d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par l'équipe de décompte. Si une tente est occupée mais que la ou les personnes ne sont pas visibles ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

Parrallèlement, les partenaires ont réalisé le décompte des personnes se trouvant dans leurs espaces la nuit du 15-16 février selon les modalités suivantes :

- **Le questionnaire administré dans l'espace public parisien** (à l'exception de quelques secteurs *de facto* exclus pour des raisons techniques ou de dangerosité) **l'a été également dans les hôpitaux, les gares, et deux stations de métro** (Charles de Gaulle – Étoile et Nation).
- **Les autres stations de métro et les parkings Indigo ont fait l'objet d'un décompte quantitatif** sans administration de l'ensemble du questionnaire.

Par ailleurs, **les Bois de Vincennes et de Boulogne et la colline dans le 18^e arrondissement ont fait l'objet d'un décompte par des maraudes dédiées** respectivement les 13 et 19 février aux heures matinales, sachant que ces populations sont stables dans leur habitat précaire.

Le résultat du décompte ne prétend pas à l'exhaustivité. La méthodologie retenue écarte certaines zones, notamment privatives (hall d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête), pour des raisons méthodologiques (boulevard périphérique, parcs et jardins fermés la nuit) ou pour des raisons de sécurité (zones de travaux). La méthodologie retenue pour les tentes sous-estime par définition la réalité du nombre de personnes qu'elles abritent. Enfin certaines personnes particulièrement peu visibles ont pu ne pas être décomptées, y compris sur les espaces enquêtés.

Retraitement et définition du champ

Tous les questionnaires papier recueillis ont été triés, codés et saisis, pour permettre les exploitations.

Le retraitement des questionnaires poursuivait trois objectifs :

- **Éviter les doubles comptes** : la première question du questionnaire (« Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? ») a été conçue pour répondre à ce risque. Elle nécessite cependant un retraitement pour vérifier que cette question a bien été comprise et supprimer si nécessaire des doublons.
- **Déterminer la situation de rue** : elle était laissée à l'appréciation de l'équipe du décompte (« Selon l'appréciation de l'équipe, la personne était vraisemblablement en situation de rue/ la personne ne semblait pas se trouver en situation de rue ») afin d'intégrer tous les éléments d'observation et de cohérence interne dont le questionnaire ne pouvait totalement rendre compte. À défaut de renseignement de

cette question, est mobilisée la question « Où pensez-vous passer la nuit ? » ou encore les mentions marginales sur le questionnaire. Si malgré une analyse fine aucun élément n'est identifié, le questionnaire n'est pas retenu comme décrivant une personne en situation de rue.

- **Décompter le plus finement possible lorsque le questionnaire n'a pas pu être complété**, dans certaines situations, l'équipe de terrain pouvait déterminer que la personne était en situation de rue selon sa propre observation, sans pouvoir pour autant administrer le questionnaire. C'est notamment le cas pour les personnes endormies dans l'espace public ou encore dans des tentes ou dans leur voiture. Certains questionnaires, bien que renseignés, n'ont pas alimenté le chiffre du décompte, par exemple lorsque la personne interrogée déclarait dormir en centre d'hébergement, à

l'hôtel, chez un tiers, dans un gymnase ouvert dans le cadre du plan grand froid ou encore dans un squat.

A *contrario*, certains questionnaires ont été dédoublés lors du retraitement, par exemple lorsque figuraient sur le même questionnaire les deux membres d'un couple alors qu'il aurait fallu saisir d'emblée les informations sur deux questionnaires distincts. En situation, les conditions matérielles de l'enquête ne le permettaient pas toujours.

Le travail de retraitement a permis de **définir et consolider le champ de l'étude**. Tous les résultats présentés, qu'ils relèvent du décompte ou des profils issus des questionnaires, concernent toutes les personnes rencontrées sans solution d'hébergement la nuit du 15-16 février. Ainsi, 12 % de l'ensemble des personnes rencontrées ont été retirées du décompte car elles déclaraient avoir un hébergement pour la nuit.

Rôle et composition du comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

La Ville de Paris a souhaité créer un Comité Scientifique **pour encadrer l'exploitation des données collectées au cours de la Nuit de la Solidarité**. L'avis d'une instance experte a paru indispensable pour garantir une cohérence méthodologique, éviter les biais ou les contresens dans l'analyse et remettre les résultats en perspective par rapport à d'autres sources existantes.

Il a ainsi été fait appel à des Observatoires intervenant dans le champ de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées (OFPRUH) ; Observatoire de la Fédération des acteurs de la solidarité d'Ile-

de-France et de la Drihl (FAS), du Samusocial de Paris, de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) ; observatoires internes de la Ville de Paris), à des institutions expertes (Insee, Apur) et à des chercheurs ayant mené des travaux sur le public sans domicile fixe (Axelle Brodriez, Nicolas Duvoux, Edouard Gardella, Marie Loison-Leruste et Olivier Peyroux).

Le comité scientifique a été réuni à différentes étapes : **avis et recommandations sur le questionnaire** avant utilisation ; **définition du protocole d'exploitation** des données et des livrables ; avis sur les **résultats intermédiaires** ; **validation des résultats**

finaux. Il a également été invité à faire des recommandations pour les éditions suivantes de l'opération, afin d'améliorer encore la solidité scientifique des données collectées.

Les données recueillies dans le cadre du décompte de la Nuit de la Solidarité appartiennent à la Ville de Paris, qui est responsable de leur sécurisation. La saisie des données a été réalisée par un prestataire externe sous la supervision du CASVP. L'Apur a réalisé l'exploitation des questionnaires et l'analyse des données. Le présent rapport, rédigé par l'Apur et des membres du comité scientifique, a été validé par ce dernier.

Titres de presse

CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



Sans-abri à Paris : la nuit où les bénévoles ont compté



Cette nuit, à Paris, **Le Monde**
2 000 volontaires ont recensé les
« invisibles »

Nuit de la Solidarité : « J'ai voulu voir la
réalité de la rue » **Le Parisien**

Le Canard
enchaine

Le compte n'est pas bon

*Macron ne voulait plus voir personne dormir "dans les rues,
dans les bois". C'est raté. Et Paris compte ses SDF.*

La preuve par le terrain

La "Nuit de la solidarité" à Paris
trouve... 60 fois plus de SDF que le
gouvernement ! **Marianne**

Il y a autant de sans-abri que de rues à
Paris : environ 5 000 **Konbini**

.....

Metz : plus de 300 bénévoles mobilisés pour
la Nuit de la solidarité **France bleu**

Samedi 17 mars 2018

3.

Résultats du décompte et cartographie

Les chiffres communiqués le 21 février 2018 correspondent à une première exploitation des données permettant d'établir le décompte des personnes en situation de rue la nuit du 15-16 février, à partir de l'analyse d'un nombre limité de variables (arrondissement, sexe, composition familiale). Cette première analyse a été réalisée par les directions de la Ville de Paris (CASVP et DASES) et l'Apur du vendredi 16 février au mardi 20 février 2018.

Suite à ce premier décompte, le champ d'étude a été précisé par une analyse plus approfondie des réponses aux questionnaires. Les quelques variations chiffrées proviennent de ces ajustements mais également de l'intégration des données issues des questionnaires

passés dans les secteurs spécifiques (gares, hôpitaux, stations de métro).

Le décompte définitif de la Nuit de la Solidarité s'établit à **3 035 personnes sans solution d'hébergement la nuit du 15-16 février à Paris** :

- 2 080 personnes décomptées dans les rues de Paris ;
- 226 personnes dans les gares parisiennes ;
- 55 personnes dans les salles d'attente des urgences des hôpitaux ;
- 373 personnes dans les stations de métro ;
- 112 personnes dans les parkings enquêtés ;
- 189 personnes dans les bois de Vincennes, Boulogne et la colline dans le 18^e arrondissement.

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

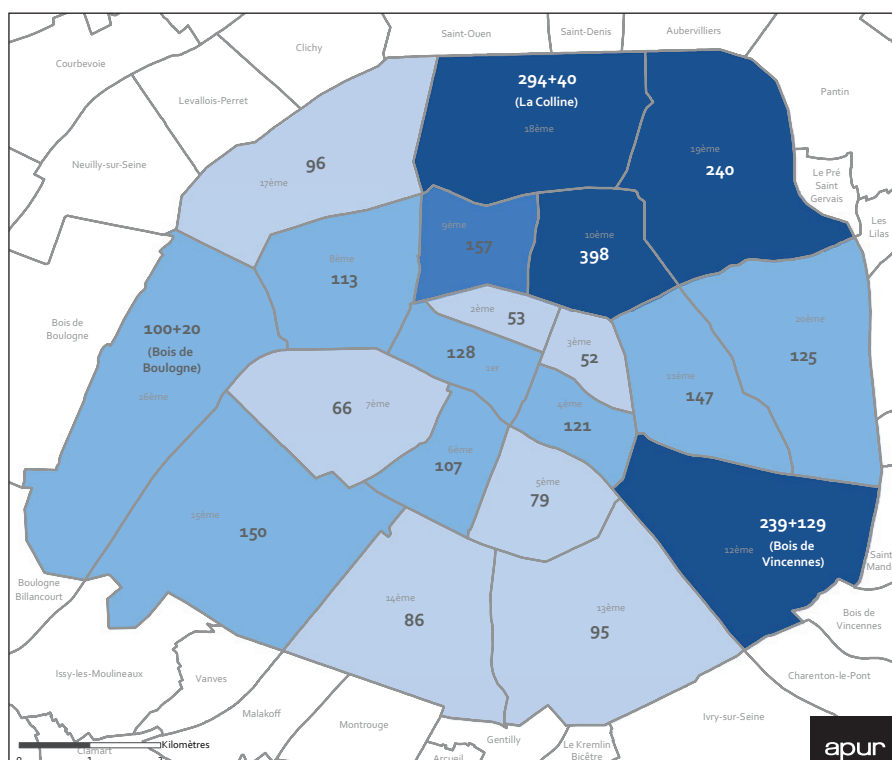
Décompte total dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les parkings et les bois

Nombre de personnes



3 035 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF, APHP, RATP, Vinci et zones spécifiques).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)





3 035

personnes
en situation de rue

9 – Source Drihl : à ces chiffres s'ajoutent le nombre de personnes orientées en Île de France par le Siao75, les prises en charge dans les dispositifs dédiés à l'accueil des migrants primoarrivants ou encore hébergés dans d'autres dispositifs spécifiques tels que l'hébergement citoyen.

Le premier enseignement du décompte est le nombre important de personnes rencontrées dans l'ensemble des arrondissements, dans un contexte de nuit froide et pluvieuse et de Plan Hiver et Plan Grand Froid activés, (**2150 personnes accueillies**) tandis qu'environ **16000 personnes étaient hébergées** à Paris en centre d'hébergement ou à l'hôtel⁹ (cf. chapitre 5, offre d'hébergement et de services, accueil de jour).

La géographie des personnes sans solution d'hébergement la nuit du 15-16 février montre une présence dans l'ensemble des arrondissements parisiens. Leur nombre est particulièrement important dans les arrondissements du nord est parisien et les arrondissements comptant une gare, notamment le 10^e

arrondissement avec 398 personnes décomptées, le 12^e arrondissement (368), le 18^e arrondissement (338) et le 19^e arrondissement (240).

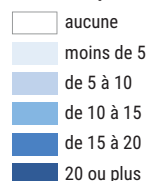
La cartographie par secteur confirme la présence diffuse des personnes en situation de rue sur l'ensemble du territoire parisien. Deux secteurs (sur 344) n'ont pas été enquêtés, dans le 12^e arrondissement aux abords du bois de Vincennes et dans le 13^e arrondissement sur les Maréchaux. 30 secteurs ont été enquêtés mais n'ont donné lieu à aucun dénombrement le soir du décompte. Trois équipes (sur 353) n'ont pu, faute de temps, suite au grand nombre de personnes rencontrées, finir en totalité leur parcours (dans le 13^e, 19^e et 20^e arrondissements).

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

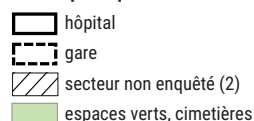
344 secteurs, 353 équipes

Décompte dans les rues de Paris, les gares et les hôpitaux

Nombre de personnes

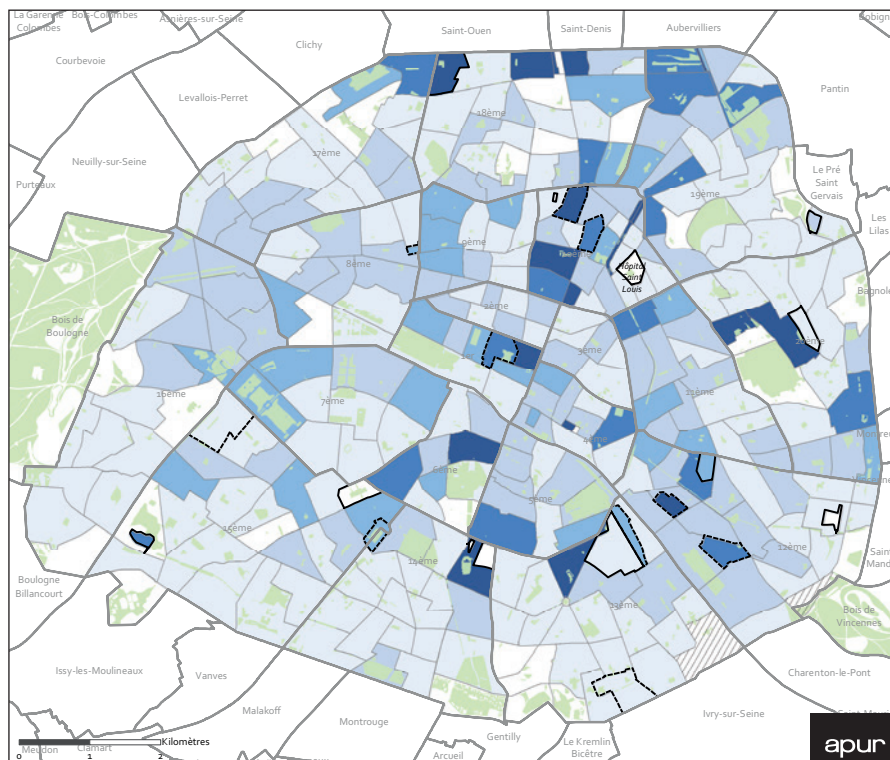


Zones spécifiques



2 361 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF et APHP).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



La carte de densité permet de visualiser les concentrations. La présence des gares comme celle des hôpitaux, engendre des phénomènes d'attraction. Les campements des portes du nord de Paris et les abords des canaux ressortent également. Les Halles forment toujours un lieu de regroupement dans le centre de Paris (1^{er} arrondissement), tout comme le marché Saint Germain (6^e arrondissement).

PERSONNES DÉCOMPTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

344 secteurs, 353 équipes

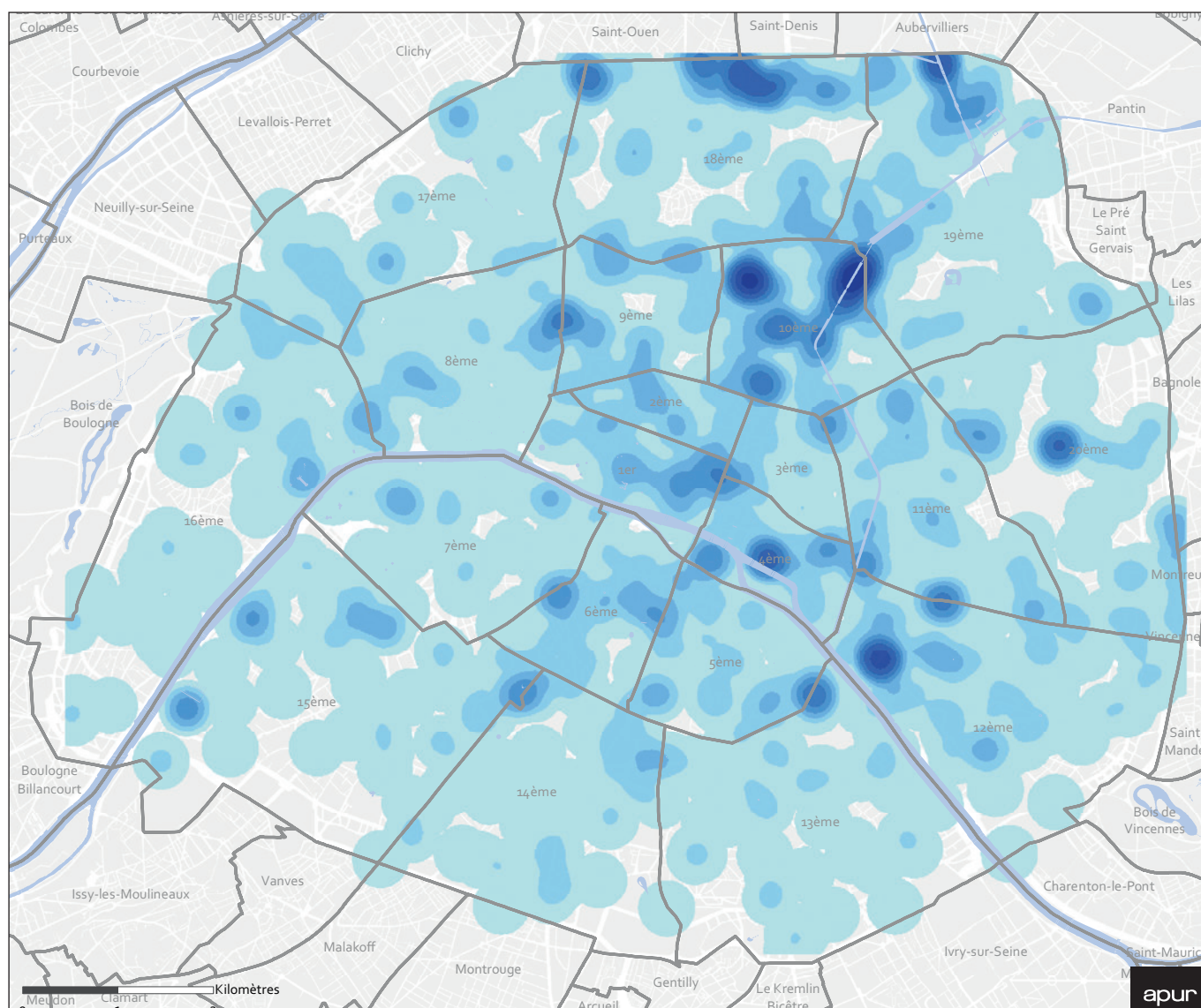
Décompte dans les rues de Paris, les gares et les hôpitaux

Densité



2 361 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF et APHP).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



PERSONNES DÉCOMPTÉES DANS LES PARKINGS ET STATIONS DE MÉTRO LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

Emplacement

- Personnes décomptées dans les parkings (112)
- Personnes décomptées dans les stations de métro ou RER (373)

Nombre de personnes

- moins de 5 personnes
- de 6 à 10
- de 10 à 20
- 20 personnes ou plus

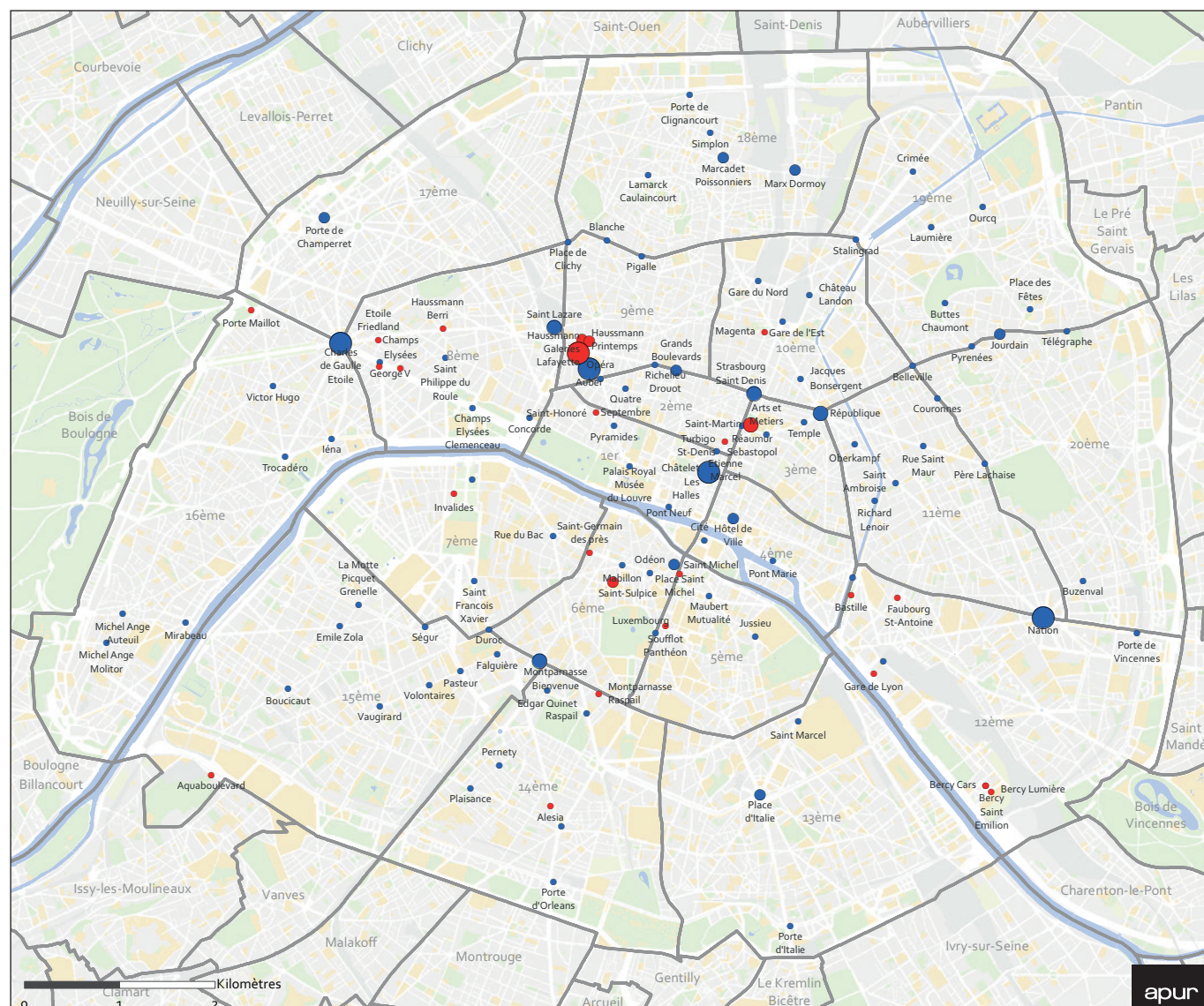
485 personnes décomptées dans les stations de métro et dans les parkings souterrains lors de la nuit de l'enquête.

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)

Un décompte a pu également être effectué dans les 246 stations de métro parisiennes (373 personnes recensées) et de manière partielle dans 28 parkings Indigo (112) qui était partenaires de l'opération. Pour un total de 485 personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité dans les stations de métro et une sélection de parkings, la carte en sous-sol n'est pas tout à fait identique à celle de surface, elle apparaît moins diffuse

avec des points de concentration parfois différents.

Se dessine une concentration sur la ligne des Gares du RER A qui accueillent plus de 20 personnes en situation de rue (Nation, Châtelet, Auber, Charles de Gaulles – Étoile), ainsi qu'une forte présence dans les quartiers centraux et les stations les plus importantes, telles que République, Strasbourg Saint-Denis, Hôtel de ville, Saint-Michel.



4. | Exploitation des questionnaires

Taux de réponse

Le soir de l'enquête, un questionnaire a été complété pour chaque personne seule ou en famille sans solution d'hébergement, soit un total de **1 834 questionnaires**.

Une partie du questionnaire relevant de l'observation devait être remplie de manière systématique par les équipes de terrain, que la personne accepte ou refuse de participer à l'enquête. Ces éléments ont servi à la délimitation du champ d'enquête et au décompte final du nombre de personnes en situation de rue rencontrées.

Près de six questionnaires sur dix, ont été remplis partiellement ou totalement.

802 personnes (44 %) ont refusé de participer ou n'ont pas pu être enquêtées (dialogue impossible, la personne dormait, etc.). Dans ce cas, seule la partie obligatoire a été renseignée.

1 032 personnes (56 %) ont accepté de répondre au questionnaire, 259 questionnaires ont été complétés entièrement (25 % des questionnaires) et 773 questionnaires ont été renseignés partiellement (75 %).

Les non réponses aux questionnaires sont relativement importantes et s'expliquent par les conditions de passation (par des non professionnels, la nuit, sous la pluie) mais aussi parce que des personnes étaient endormies ou encore du fait du profil de certains publics (personnes alcoolisées, agressives, mentalement fragiles, non maîtrise de la langue, refus de répondre par crainte des institutions et du travail social, etc.).

Par ailleurs, la méthode privilégiait le dialogue plutôt qu'une passation exhaustive, ce qui explique la proportion importante de questionnaires partiellement complétés.

Le sexe est la question qui compte le plus grand nombre de réponses (1 700). Le nombre de réponses aux autres questions avoisine plutôt les 600. Certaines modalités comptent à peine une centaine de réponses, ce qui limite les possibilités d'analyse.

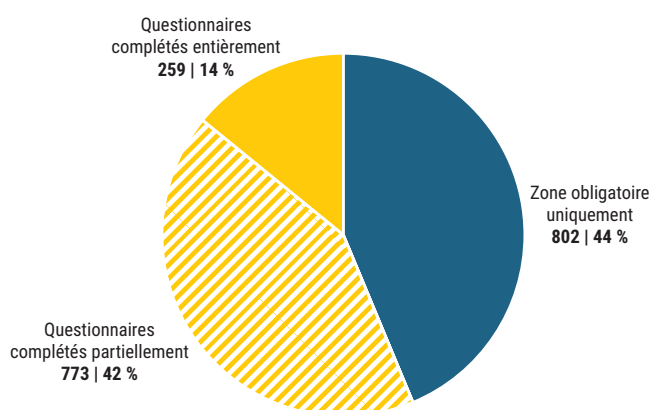
Les questions comptant moins de 400 répondants sont principalement celles qui étaient soumises à un filtre. Leur taux de réponse est parfois très élevé (> 200 %) et indique que le filtre n'a pas toujours été respecté (plus de répondants que le nombre attendu d'après le filtre).



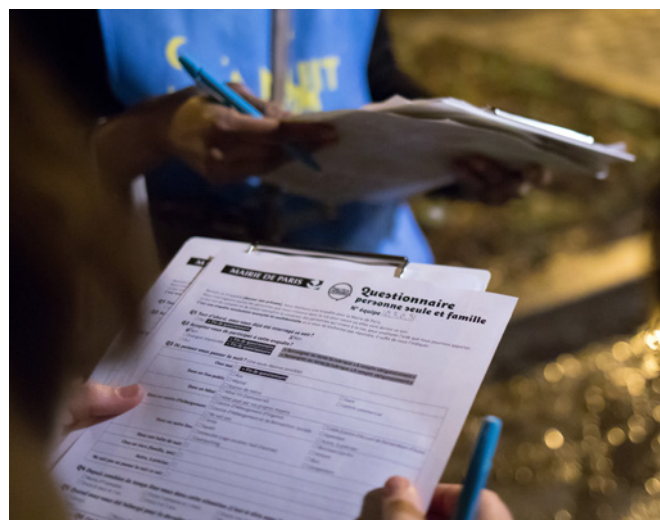
1 834

questionnaires complétés
pour chaque personne
seule ou en famille sans
solution d'hébergement

TAUX DE RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE

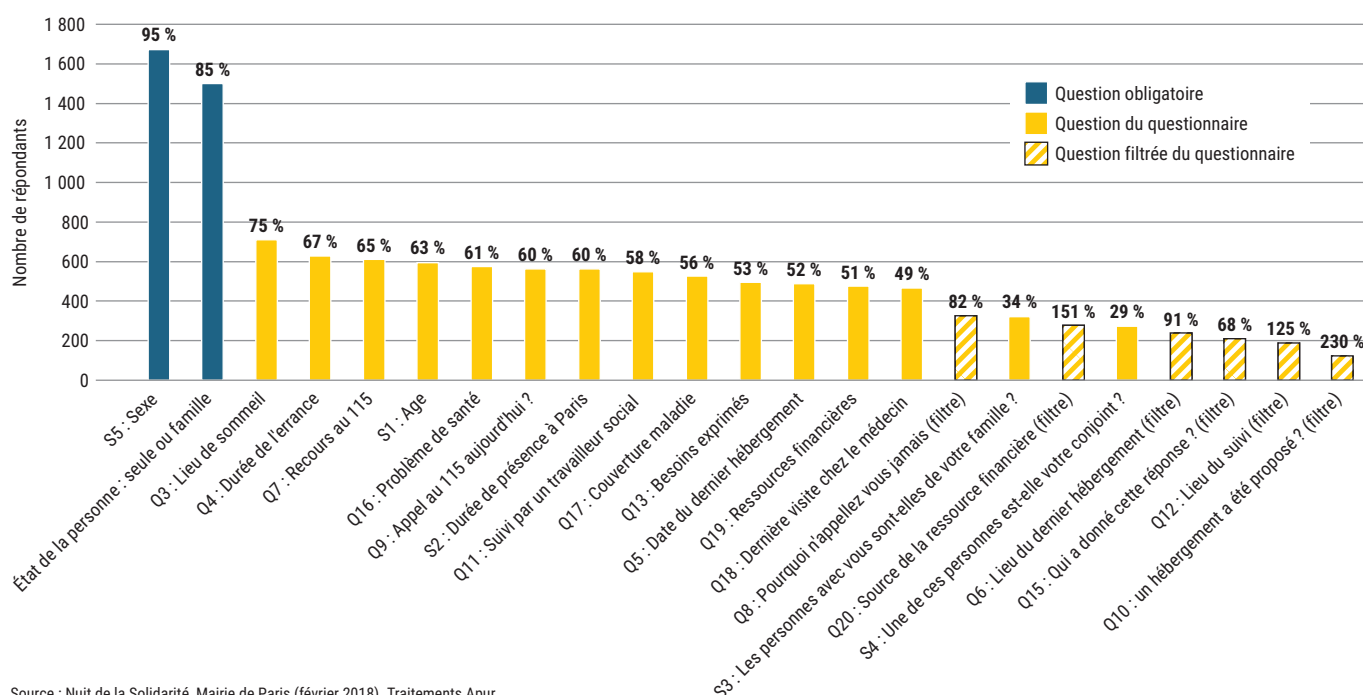


Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur



© Joséphine Brueder

NOMBRE DE RÉPONDANTS ET TAUX DE RÉPONSE SELON LES QUESTIONS



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Être à la rue à Paris : quelles évolutions depuis un siècle ?

Axelle Brodiez-Dolino, CNRS-Centre Norbert Elias

Cette grande enquête sur le sans abris parisien, qui importe dans la capitale une pratique déjà à l'œuvre depuis quelques années dans d'autres grandes villes européennes et américaines, n'est en fait pas la première : en 1886 puis 1888 au moins, la Préfecture de Police de Paris avait fait diligenter des recensements des personnes à la rue. L'anthropologue Patrick Gaboriau a par ailleurs richement investigué, il y a vingt ans, la situation des personnes arrêtées à Paris en 1900 pour « vagabondage et mendicité »¹⁰. Laissant à d'autres le commentaire synchronique des résultats, on les observera donc ici à la lunette diachronique.

Dans ce large siècle d'intervalle, tout a changé. Le premier élément fondamental tient dans le titre : les enquêtes de la Préfecture de Police de Paris, dans un contexte de forte pénalisation du vagabondage et de la mendicité qui contraignait les sans abri à se cacher et qui n'a été légalement aboli qu'en... 1992, ont laissé place à une « Nuit de la Solidarité » mobilisant avec bienveillance cadres administratifs, associations et société civile. Parallèlement, alors qu'on ne comptait en 1900 que neuf asiles de nuit gratuits à Paris, où il n'était en principe possible de dormir que trois nuits consécutives, le dispositif contemporain s'est incomparablement étoffé¹¹, avec des accélérations autour de l'hiver 1954 puis, avec les difficultés économiques et sociales, dans les années 1980-1990. Si les centres d'hébergement de très courte durée existent encore, la « stabilisation » a depuis 2007 gagné ses droits. Avec le développement expo-

nentiel des transports, de la mondialisation et des migrations, le périmètre d'attraction parisien s'est en outre considérablement élargi – même si cet aspect important n'a pu être renseigné dans l'enquête.

On ne peut dès lors que s'étonner des extraordinaires similitudes entre les chiffres.

Quantitativement d'abord. On comptait en 1886 le jour de l'enquête, alors qu'il importait de se cacher pour échapper à l'emprisonnement, à la mise au travail forcé voire à la relégation en colonies, 2 194 mendiants ; parallèlement, sur l'année 1900, 2 917 personnes ont été arrêtées à Paris pour vagabondage ou mendicité. Aujourd'hui, une nuit de Plan Grand froid où l'on peut estimer la mise à l'abri maximale, 3 035 personnes ont été décomptées. Les chiffres, dans les trois cas a minima, sont donc étonnamment proches.

Qualitativement ensuite. On comptait en 1900 83 % d'hommes et 17 % de femmes ; aujourd'hui, respectivement 88 et 12 %. Chez les hommes, 14 % avaient moins de 25 ans, contre 15 % aujourd'hui. On avait repéré, sur 2 917 personnes, 5 couples avec enfants, 11 familles monoparentales et 26 couples sans enfants ; aujourd'hui, sur 3 035 personnes, respectivement 11, 12 et 32. Il y a un siècle, 30 % des personnes étaient en groupe, facteur tant de sécurité que de sociabilité ; 23 % aujourd'hui, mais avec une définition restrictive¹² qui impose de relever le chiffre pour tenir la comparaison.

10 – Patrick Gaboriau, *SDF à la Belle époque. L'univers des mendiants et vagabonds au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

11 – La Nuit de la Solidarité, 20 000 places d'hébergement étaient ouvertes. Plus largement, on recense en 2018, en sus des 75 lieux d'hébergement intra-muros, presque 400 points d'aide de jour à l'alimentation, à l'hygiène, à l'orientation, etc.

12 – Puisque la consigne était de ne comptabiliser que les groupes de cinq personnes ou plus. Elle n'a toutefois pas été totalement respectée, puisqu'une quinzaine de fiches groupes ont en fait été remplies pour des groupes de 2, 3 et 4 personnes. On peut toutefois estimer que globalement, la majorité des groupes de 2 à 4 personnes n'ont pas été comptabilisés en tant que tels.

La cartographie elle-même présente nombre de ressemblances, hors l'apparition entre-temps des stations de métro : domination des arrondissements populaires du nord et de l'est et surreprésentation de leur périphérie (avec hier le refuge qu'ont constitué les « fortif ») ; tropisme pour les gares, épice centre des Halles, recours aux hôpitaux (et même à l'époque aux postes de police, pour passer la nuit au chaud)...

Les évolutions sociologiques les plus tranchées concernent en fait les jeunes femmes : seules 4 % avaient moins de 25 ans en 1900¹³, 13 % aujourd'hui. La proportion de personnes âgées n'a malheureusement pas été renseignée par Gaboriau et l'espérance de vie a presque doublé depuis un siècle, biaisant les résultats ; on sait simplement qu'on relevait en 1900 60 % de plus de 40 ans, tandis qu'on compte 18 % de 55 ans et plus aujourd'hui.

Rien ne permet certes d'affirmer – et on peut même supposer le contraire – que les chiffres de 1886 et 1900 auraient été sensiblement les mêmes en 1915 (Grande Guerre), 1935 (crise économique), 1950 (crise du logement) ou encore 1980 (réapparition de la « question SDF¹⁴ »). L'ampleur des similitudes entre les deux bornes n'en invite pas moins à l'étonnement, et au questionnement d'éventuels éléments structurels. De fait, alors qu'on ne cesse par exemple de postuler depuis au moins un quart de siècle, comme une antienne, des transformations reposant sur l'accroissement du nombre de jeunes, de migrants et/ou de personnes en grande fragilité psychique ou mentale, l'his-

toire montre, en proportion, une notable stabilité sur le long terme¹⁵. Il existe bien, structurellement, des profils particulièrement vulnérables – et pour qui l'offre d'hébergement reste insuffisante ou inadaptée.

Les principaux changements résident finalement plutôt dans le contexte sociopolitique, législatif de prise en charge d'une part, et dans le « halo » sans domicile d'autre part – les personnes hier entassées dans les garnis et meublés, les bidonvilles ou les logements menaçant ruine, et relevant aujourd'hui plutôt du vaste secteur de l'hébergement et du logement (très) social. ■

13 – En 1900, les femmes à la rue avaient alors majoritairement la quarantaine passée, les plus jeunes survivant plutôt de prostitution.

14 – Julien Damon, *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, 2002.

15 – Nous nous permettons de renvoyer à Axelle Brodiez-Dolino, « Qui sont les personnes sans domicile en France depuis 1945 ? Éléments de réponse au prisme lyonnais », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 138, avril-juin 2018, p. 109-126.

Qui sont les personnes rencontrées ?

Sexe et âge des personnes rencontrées

Bien que les hommes demeurent largement majoritaires (88 %), les résultats du décompte montrent une présence nombreuse de femmes. **Elles représentent 12 % des personnes rencontrées**, soit un résultat supérieur à celui des précédentes enquêtes (enquête Insee «Sans domicile», note n°72 Apur).

La population d'enquête se structure autour de trois grandes classes d'âges : les personnes âgées de **moins de 25 ans (16 %)**, les **25-54 ans (66 %)** et les **55 ans ou plus (18 %)**.

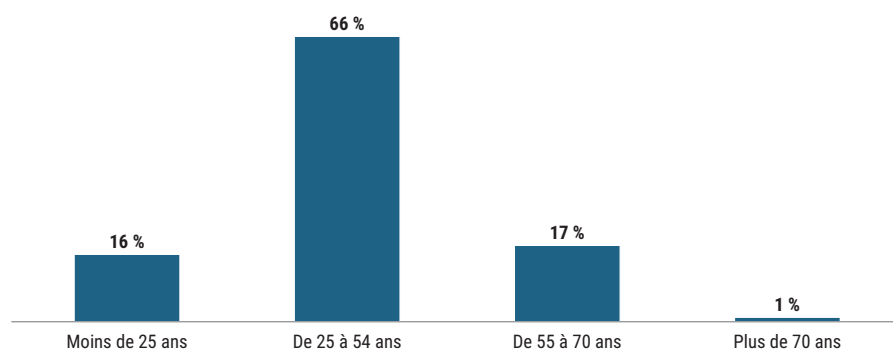
Si la classe intermédiaire, également la plus large, regroupe la majorité des individus rencontrés, les deux autres classes représentent une proportion non négligeable au vu des vulnérabilités que supposent ces âges en situation de rue.

Lorsque c'était possible, l'âge exact de la personne rencontrée pouvait être renseigné. Dans le cas contraire, l'en-

quêteur devait estimer où se situait la personne par rapport aux quatre classes précédentes. Les âges exacts représentent 50 % des données agrégées dans les classes.

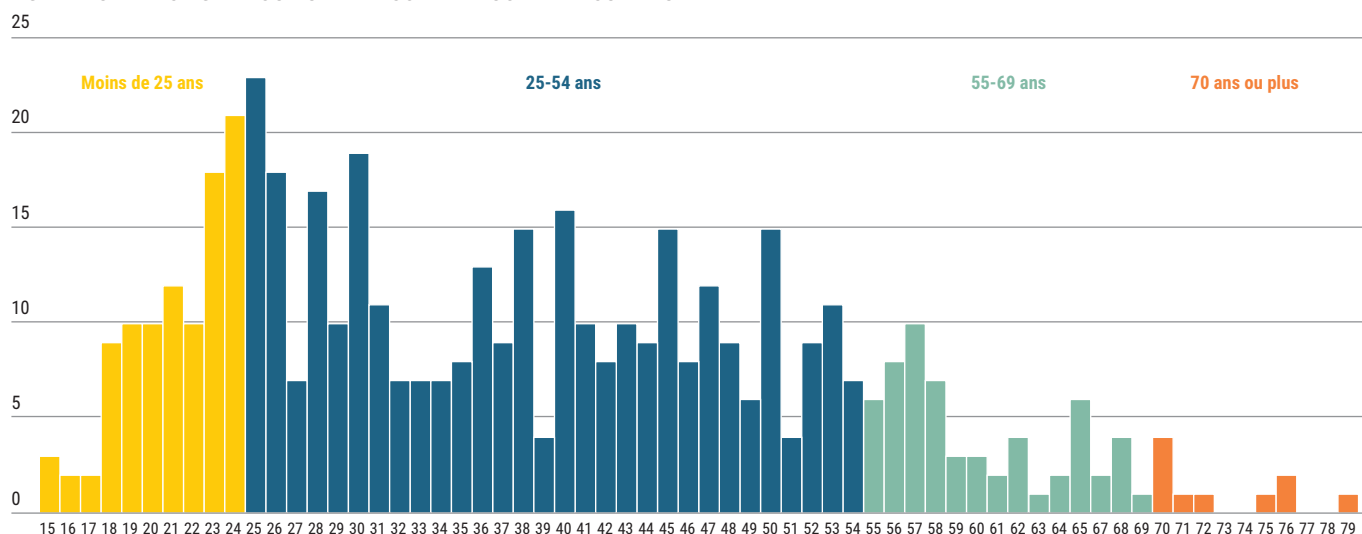
Le graphique des âges exacts ci-dessous indique que tous les âges ou presque (de 15 à 79 ans) étaient présents la Nuit de la Solidarité 2018 sans solution d'hébergement.

ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES



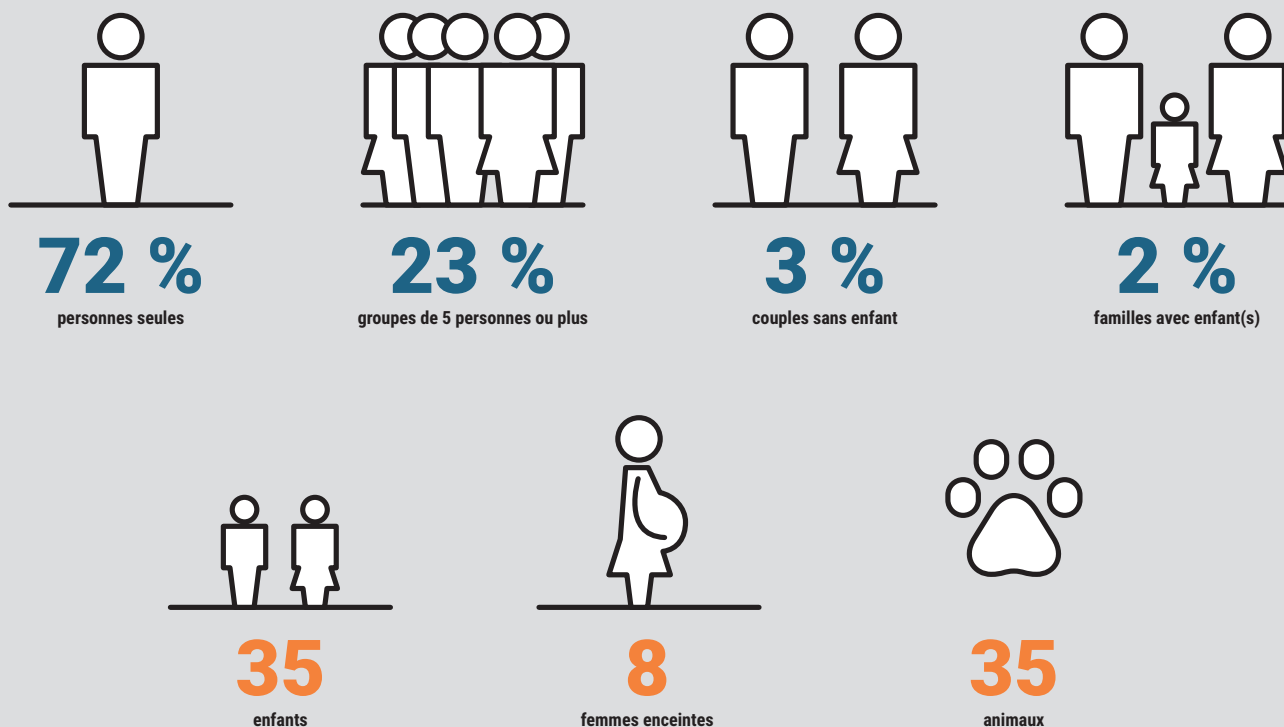
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 963

ÂGE EXACT RENSEIGNÉ POUR UNE PERSONNE DÉCOMPTÉE SUR DEUX



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

SITUATION DES PERSONNES RENCONTRÉES



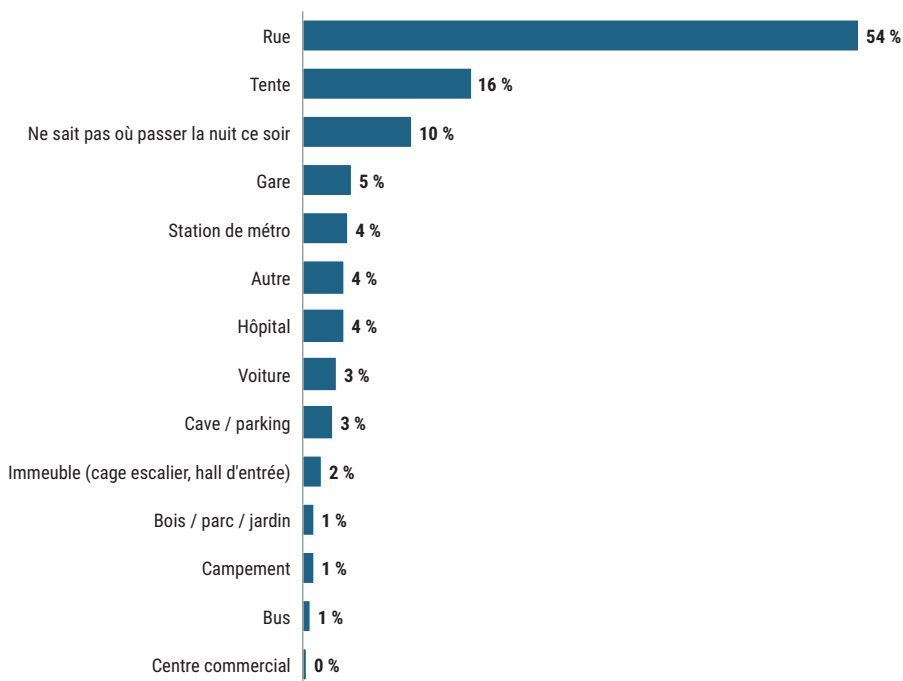
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Où pensez-vous passer la nuit ?

Les réponses concernant le lieu de sommeil montrent l'extrême précarité des personnes rencontrées, puisque **plus d'une sur deux (54 %) déclare penser dormir dans la rue**.

La tente arrive en deuxième position des lieux de sommeil (16 %) et une personne sur dix déclare ne pas savoir où passer la nuit.

La catégorie « autre » regroupe tous les autres lieux de sommeil, qui ne figuraient pas dans la liste proposée, parmi lesquels on retrouve notamment les églises, les espaces Autolib', un Lavo-matic, un hall de banque...

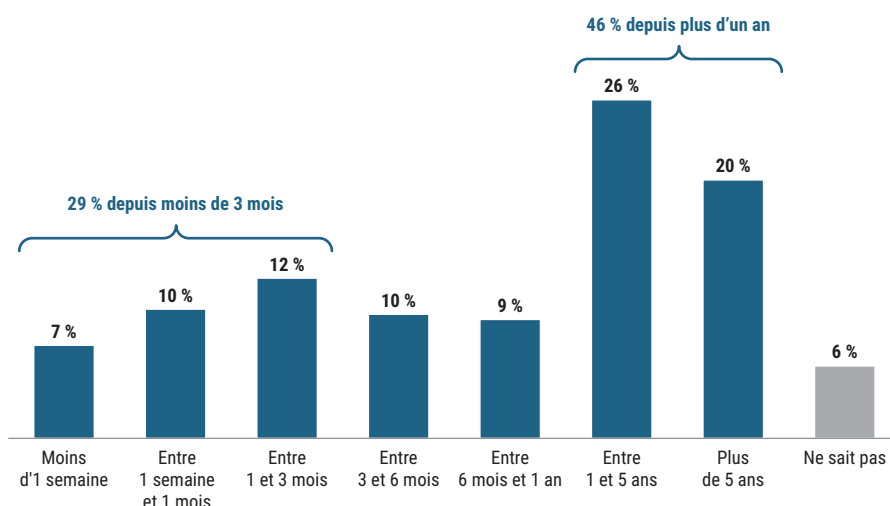


Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Plusieurs réponses possibles pour cette question. Nombre de réponses à cette question = 736

Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?

Concernant la durée d'errance les résultats indiquent la présence de deux grands groupes distincts :

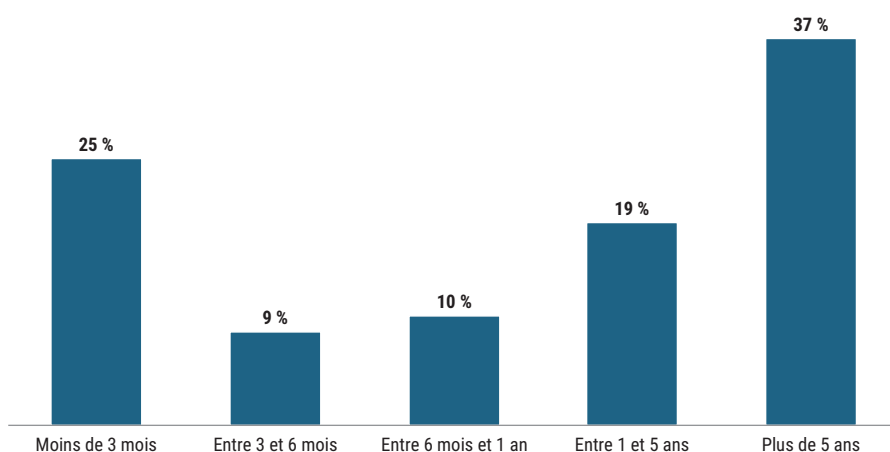
- Les personnes à la rue depuis moins de trois mois : elles représentent près d'un tiers des personnes rencontrées (29 %). Parmi elles, 7 % sont à la rue depuis moins d'une semaine.
- Les personnes à la rue depuis plus d'un an : elles représentent près d'une personne rencontrée sur deux. Parmi elles, 20 % sont à la rue depuis plus de cinq ans.



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 650

Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?

Concernant la durée de présence sur le territoire parisien, les résultats montrent cette même dualité : d'un côté des personnes vivant à Paris depuis moins de trois mois (25 %) et de l'autre des personnes qui y vivent depuis plus d'un an (56 %), dont 37 % depuis plus de cinq ans.

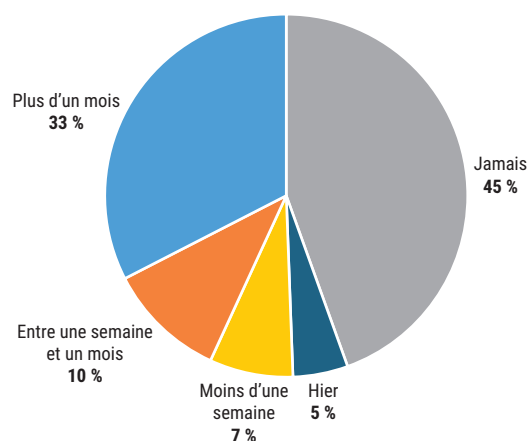


Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 582

Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?

Près d'une personne sans abri rencontrée sur deux n'a jamais été hébergée (45 %).

Pour les autres, l'hébergement est relativement ancien puisqu'il remonte à plus d'un mois pour un tiers des personnes rencontrées.

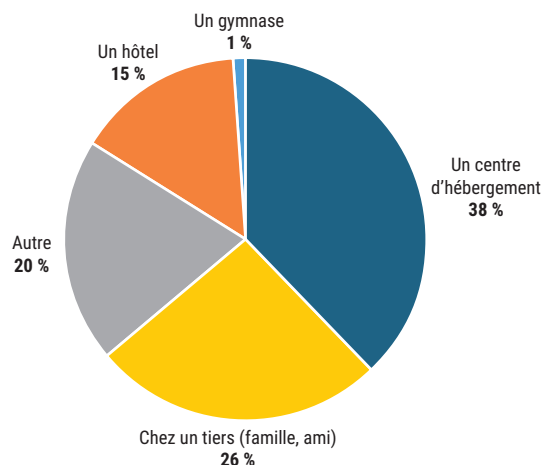


Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 510

Où cet hébergement a-t-il eu lieu ?

La majorité des personnes ayant été hébergées l'ont été dans un centre d'hébergement (38 %). La famille et les amis arrivent en seconde position (26 %).

La catégorie « autre » regroupe tous les autres lieux d'hébergement parmi lesquels ont été cités notamment les lieux religieux, la prison et les hôpitaux.



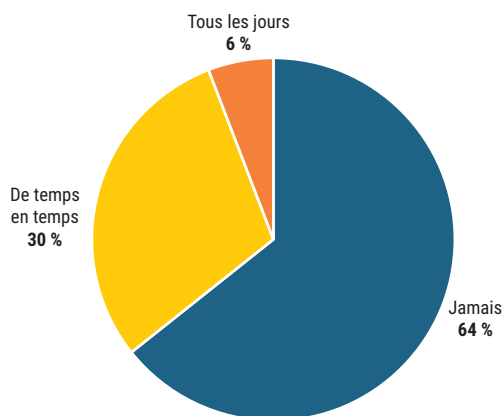
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 253

Appelez-vous le 115 ?

Une très forte proportion de personnes en situation de rue, **les deux tiers des personnes rencontrées lors du décompte, n'appellent jamais le 115 (64 %)**.

Les principales raisons invoquées pour justifier ce non recours sont :

- Ne connaît pas le 115 (19 %) ;
- Le 115 est injoignable (15 %) ;
- Il n'y a jamais de place (12 %) ;
- N'a pas de téléphone (9 %).



Exemples de réponses à la question ouverte sur les autres raisons évoquées pour justifier le non recours au 115

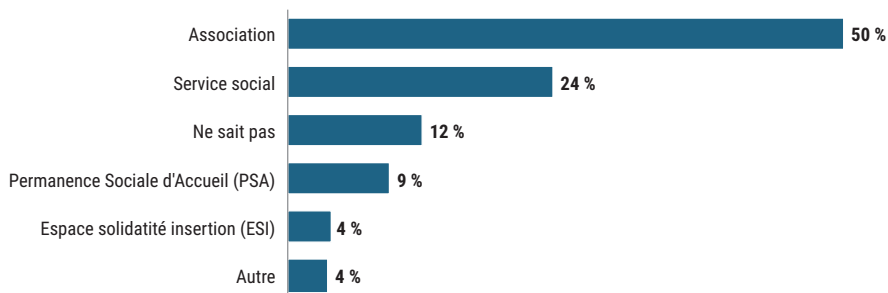
Manque de place
Vols
Pas de téléphone
Honte
Barrière de la langue
Ne connaît pas
Horaires
Préfère la rue
Présences d'animaux
Alcool
Mauvaises expériences
Injoignable
Insécurité
Fierté
Trop de monde
Couples séparés

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 636

Êtes-vous suivi par un travailleur social ?

Moins d'un tiers des personnes rencontrées disent être suivies par un travailleur social (27 %).

D'après les réponses obtenues, les personnes accompagnées socialement le sont une fois sur deux par une association. Mais 12 % des personnes rencontrées ne savent pas dire par quelle structure elles sont suivies.



Source : Nuit de la Solidarité. Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Plusieurs réponses possibles pour cette question. Nombre de réponses à cette question = 170

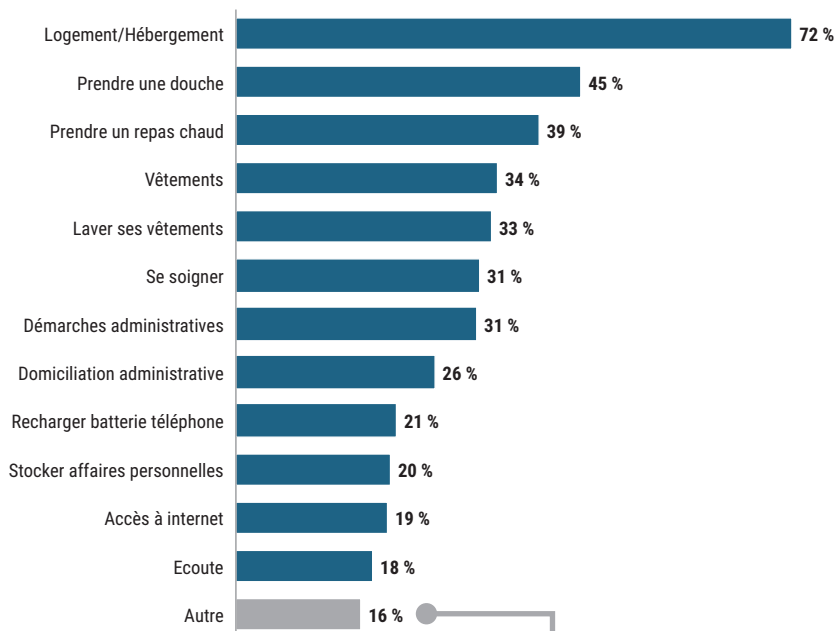
De quelles aides avez-vous besoin ?

À la question « de quelles aides avez-vous besoin », les personnes rencontrées ont exprimé en moyenne quatre besoins.

La majorité des personnes expriment des besoins fondamentaux tels que le fait d'avoir un toit, de pouvoir prendre une douche, un repas chaud, d'avoir accès à des vêtements ou encore se soigner.

Néanmoins d'autres besoins sont aussi exprimés dans des proportions importantes : une aide dans les démarches ou la domiciliation administrative, le besoin de recharger sa batterie de téléphone ou d'accéder à Internet ou encore un besoin d'écoute mentionné par 18 % des répondants.

La catégorie « autre » regroupe des réponses spontanées notamment le besoin d'un emploi.



Exemples de réponses à la question ouverte sur les autres besoins exprimés

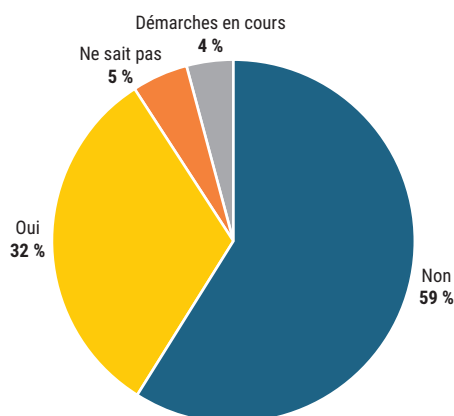


Source : Nuit de la Solidarité. Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Plusieurs réponses possibles pour cette question. Nombre de réponses à cette question = 515

Avez-vous des problèmes de santé ?

Près d'une personne rencontrée sur deux déclare avoir des problèmes de santé (46 %).

Seules 36 % bénéficient d'une couverture médicale ou ont entamé les démarches dans ce sens.



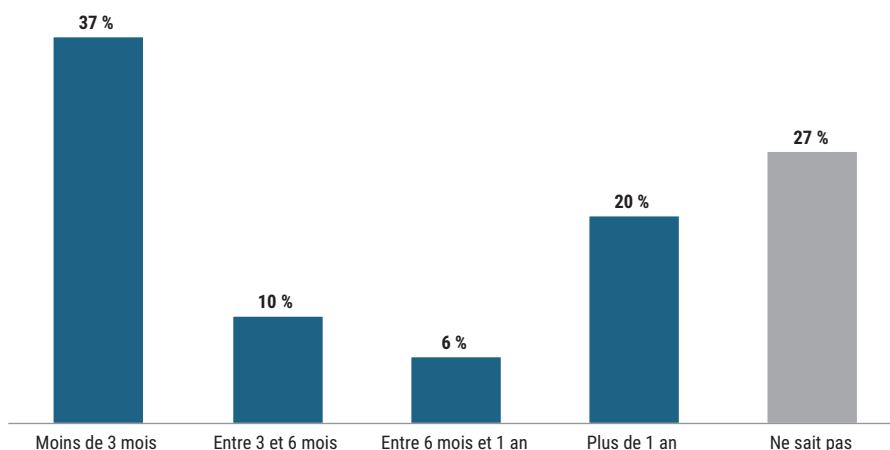
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 599

Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

Près d'une personne sur deux déclare avoir vu un médecin pour la dernière fois au cours des six derniers mois (47 %).

Plus d'un quart déclare ne pas savoir de quand date sa dernière visite.

La fréquence de visite chez le médecin est très corrélée au fait d'avoir ou non des problèmes de santé. En effet, les personnes déclarant avoir des problèmes de santé sont 62 % à avoir vu un médecin il y a moins de six mois, contre 35 % de ceux n'ayant pas de problèmes de santé.



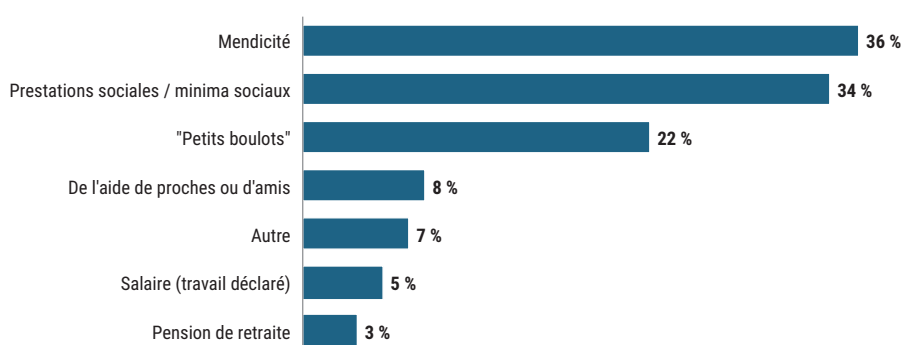
Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Nombre de réponses à cette question = 491

De quelles ressources financières disposez-vous ?

En termes de ressources financières, la même proportion de personnes, un peu plus d'un tiers, dit vivre de la mendicité ou des prestations sociales (respectivement 36 % et 34 %).

5 % perçoivent un salaire issu d'un emploi déclaré.

La formulation de la question n'a pas permis d'identifier, parmi l'ensemble des répondants, les personnes ne disposant d'aucune ressource (mendicité y compris).



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur
Plusieurs réponses possibles pour cette question. Nombre de réponses à cette question = 289

Les différents profils de personnes rencontrées

Des femmes en situation de plus grande précarité et moins suivies

L'exploitation des résultats selon le sexe laisse déjà apparaître un résultat nouveau et crucial dans la connaissance des publics : **12 % des personnes sans solution d'hébergement rencontrées sont des femmes**. Lors de la dernière enquête menée par l'Insee en 2012, les femmes représentaient 2 % des sans abri de l'agglomération parisienne. Cet écart considérable peut s'expliquer par un meilleur décompte des femmes en lien avec la méthodologie particulière de la Nuit de la Solidarité. Mais cela peut aussi traduire une réelle évolution des caractéristiques des personnes sans abri avec une féminisation de la population à la rue. On peut rappeler le contexte particulier du soir de la collecte où le plan Grand Froid avait été activé en raison des conditions climatiques difficiles, mettant à disposition 1 900 places d'hébergement supplémentaires. Les femmes, considérées comme un public plus vulnérable sont prioritaires, avec les familles, dans les mises à l'abri, ainsi les 186 femmes décomptées sont certainement un nombre *a minima* de la réalité.

Si le lieu de sommeil principal reste la rue quel que soit le sexe de la personne rencontrée, les femmes sont plus nombreuses à déclarer penser dormir dans un hôpital (10 % contre 3 % des hommes) ou dans une voiture (6 % contre 3 %). *A contrario*, les hommes sont plus nombreux à être dans l'incertitude puisque 11 % d'entre eux déclarent ne pas savoir où passer la nuit, contre 7 % des femmes. Ces lieux de sommeil différenciés traduisent **des stratégies d'invisibilité et de mise à l'abri des femmes** et confirment la difficulté de les recenser et donc le caractère *a minima* de ces résultats.

La majorité des femmes rencontrées était non accompagnées. Parmi les 186 femmes rencontrées ce soir-là, 145 étaient seules, 23 en couple sans enfant, 8 en couple avec enfant(s), 5 étaient seules avec leur enfant et 5 étaient accompagnées d'autres membres de leur familles.

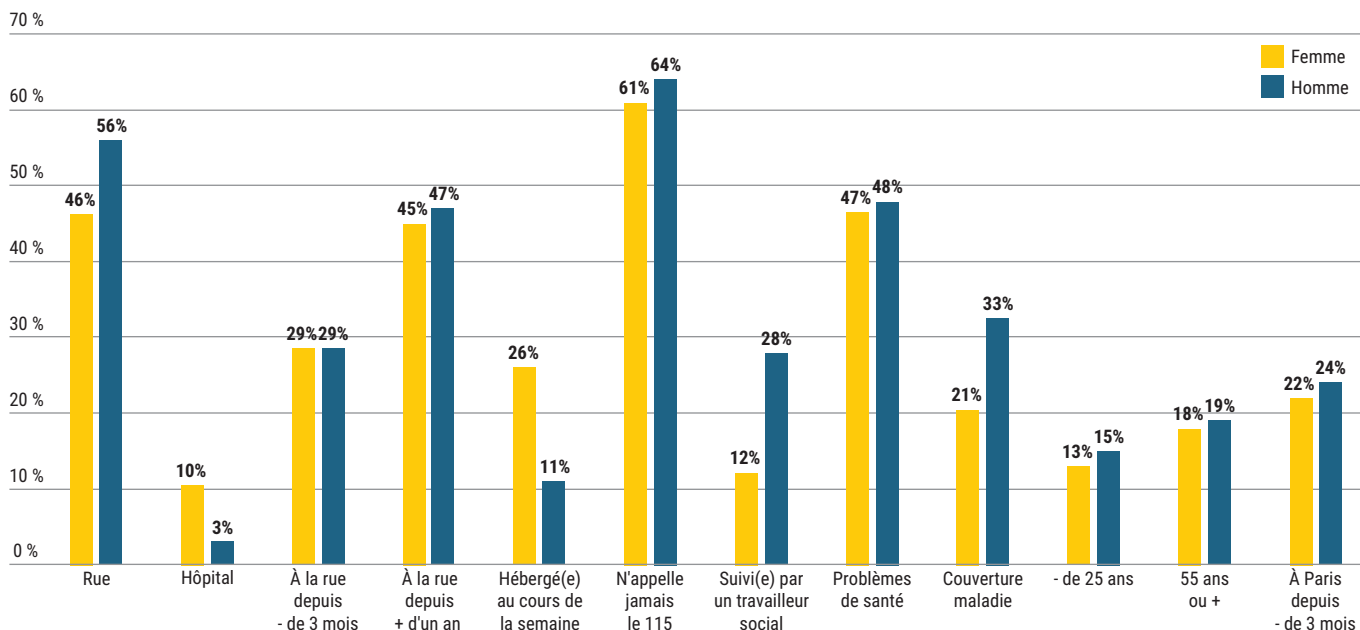
Autre résultat important : d'après les réponses au questionnaire, les femmes rencontrées sont moins suivies et semblent avoir un plus faible recours aux dispositifs. **Seule une femme sur dix dit être suivie par un travailleur social** (12 %) alors que c'est le cas de près de trois hommes sur dix (28 %). Elles sont aussi moins nombreuses à avoir une couverture maladie (21 % contre 33 % des hommes).

Concernant les ressources financières, les femmes qui ont répondu à ces questions, déclarent plus souvent vivre de la mendicité et moins des prestations sociales, même si les résultats doivent être regardés avec prudence du fait du faible effectif de répondants.

En moyenne les femmes ont exprimé cinq besoins, soit un besoin de plus que les hommes. Pour les femmes, le logement et le fait de prendre une douche arrivent *ex aequo* en tête des besoins évoqués alors que la douche est un besoin moins exprimé chez les hommes (enquête HYTPEAC, Samusocial). Les femmes expriment aussi plus de difficultés à stocker leurs affaires.

Bien qu'ayant des profils très différents, les hommes et les femmes rencontrés ont en commun certaines caractéristiques : ils ont la même répartition par âge, des durées d'errance similaires, le même usage du 115 et sont aussi nombreux à déclarer avoir des problèmes de santé.

COMPARAISON DES PROFILS SELON LE SEXE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Des jeunes sans abri qui utilisent moins les dispositifs

Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 16 % de l'ensemble des enquêtés soit 150 personnes. C'est dans cette tranche d'âge que les femmes sont les moins présentes puisqu'elles représentent 9 % des jeunes âgés de moins de 25 ans (contre 12 % au global). Si leur principal lieu de sommeil reste la rue, les jeunes constituent la population qui déclare le plus souvent dormir sous une tente (29 % contre 16 % au global). Ce sont ceux pour qui l'errance est la plus récente, 56 % sont à la rue depuis moins de trois mois, bien qu'ils soient 14 % à être sans logement personnel depuis plus d'un an. Leur présence à Paris est aussi très récente, 70 % y sont arrivés il y a moins de six mois.

Pour sept jeunes sur dix, l'arrivée à Paris coïncide avec le début de l'errance. Bien que nous ne disposions pas de données sur la nationalité ou l'origine des personnes rencontrées, **une arrivée récente suite à un parcours migratoire semble correspondre à une partie de**

ces jeunes et déclarant dormir dans des tentes. Leur concentration dans les 18^e et 19^e arrondissements est une indication supplémentaire en faveur de cette hypothèse. Par ailleurs la forte présence de jeunes dans le 10^e, un arrondissement comportant deux gares (gare de l'Est et gare du Nord), peut témoigner du fait que ce territoire est une porte d'entrée dans la capitale pour de jeunes gens venus de banlieue ou de province tenter leur chance à Paris.

Les jeunes semblent bénéficier d'une plus forte solidarité familiale ou communautaire car même s'ils sont moins nombreux à avoir déjà été hébergés, ils l'ont été principalement par de la famille ou des amis alors que les plus âgés l'ont été dans des centres d'hébergement. De même concernant les ressources financières, bien que les jeunes déclarent vivre principalement de la mendicité, ils sont plus nombreux que les autres classes d'âge à recevoir de l'aide financière de proches ou d'amis (14 % contre 7 % des personnes âgées de 25 ans ou plus).

Les femmes sans domicile – Comparaison entre la Nuit de la Solidarité et l'enquête SD2012

Marie Loison-Leruste, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité, Laboratoire Printemps

Six ans après l'enquête réalisée par l'Ined et l'Insee auprès des utilisateurs de services d'hébergement et de distribution de repas, il est intéressant mais délicat de comparer les premiers résultats du recensement réalisé lors de la Nuit de la Solidarité à Paris dans la nuit du 15 au 16 février 2018. 3035 personnes ont été recensées. Parmi elles, 1834 personnes ont rempli un questionnaire dont 186 femmes. Les comparaisons entre les deux enquêtes sont difficiles dans la mesure où le nombre de répondants ne permet pas toujours d'établir des pourcentages solides. Ces derniers doivent donc être maniés avec beaucoup de précautions. Pour éviter toute confusion et faciliter les comparaisons, nous présentons ici quelques données non pondérées de l'enquête SD2012 dans l'agglomération parisienne.

L'enquête sans domicile 2012 (SD2012) a été menée en janvier et février 2012 auprès de personnes francophones de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants et ayant fréquenté au moins une fois pendant la période d'enquête un service d'hébergement de restauration gratuite ou une halte de nuit. 4419 personnes ont ainsi répondu en face à face à un questionnaire, dans un échantillon de 1 300 services d'aide. A Paris, on estime à 34 500 le nombre de personnes francophones utilisatrices de services d'aide et à 28 800 le nombre de personnes sans domicile.

En 2012, 999 adultes francophones, fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas avaient été interrogées par l'Insee et l'Ined dans l'agglomération parisienne (Tableau 1). Parmi eux, 89 % étaient sans domicile¹⁶ et 9 % étaient sans abri. On comptait 379 femmes sans domicile soit 43 % des sans domicile dont 4 sans abri.

TABLEAU 1 – SEXE DES UTILISATEURS DES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION SELON LEUR LIEU D'HÉBERGEMENT LA VEILLE DE L'ENQUÊTE DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE (EN % NON PONDÉRÉS)

			Hommes	Femmes	Ensemble
En logement		Locataires ou propriétaires	6	n < 20	5
Sans logement personnel	Sans domicile	Ensemble	84	95	89
		Sans domicile en centre	50	37	45
		Sans domicile en hôtel	10	28	17
		Sans domicile en logement	10	29	18
		Sans abri	14	n < 20	9
	Autres personnes	Ensemble	10	1	6
		Dont logé par un tiers	5	n < 20	4
Total			100	100	100

n = 991

Source : Insee, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2012

16 – Une personne est dite sans domicile si elle a recours à un service d'hébergement ou dort dans un lieu non prévu pour l'habitation (espace public par exemple). Dans ce dernier cas seulement, elle est qualifiée de sans abri. Une personne sans abri est donc sans domicile mais une personne sans domicile n'est pas obligatoirement sans abri.

Lors de la Nuit de la Solidarité, 67 femmes (10 %) et 597 hommes (90 %) ont déclaré avoir passé la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, gare, hôpital, métro, tente, etc.). 31 femmes ont déclaré avoir passé la nuit dans la rue, 7 ont dormi à l'hôpital et 4 dans leur voiture. La Nuit de la Solidarité a donc recensé proportionnellement plus de femmes sans abri que l'enquête SD2012 dans l'agglomération parisienne.

Les femmes sans domicile à Paris en 2012 sont moins nombreuses que les hommes parmi la population enquêtée et leur proportion diminue fortement quand l'âge augmente. Alors qu'une personne enquêtée de moins de 25 ans est une femme, elles sont moins d'un tiers parmi les 55 ans ou plus.

En février 2018, les données recueillies concernant l'âge des femmes sans domicile sont insuffisantes pour pouvoir en conclure quelque chose.

La relative absence des femmes dans la population enquêtée s'explique en partie par un traitement genré et familialiste des problématiques d'exclusion : les femmes ayant des enfants sont la cible prioritaire des dispositifs d'action publique. Elles sont donc prises en charge plus rapidement et rares sont celles qui n'ont aucune solution d'hébergement : à peine 1 % des femmes sans domicile parisiennes sont sans abri¹⁷, soit 9 fois moins que l'ensemble de la population enquêtée à Paris. L'enquête SD2012 permet par ailleurs de montrer que les femmes ont moins souvent vécu dans la rue au cours de leurs vies (36 % des femmes sans domicile interrogées à Paris contre 77 % des hommes) et connaissent des conditions d'hébergement ou de logement relativement meilleures que les hommes.

Une analyse plus approfondie des données recueillies lors de la Nuit de la Solidarité et la reconduite de ce recensement dans les prochaines années permettra certainement de consolider et d'actualiser les informations sur les femmes sans domicile et sans abri à Paris. ■

TABLEAU 2 – DISTRIBUTION PAR ÂGE ET PAR SEXE (EN % NON PONDÉRÉS) DES PERSONNES SANS DOMICILE DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

	SD2012			Nuit de la Solidarité		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 25 ans	39	61	100	91	n < 20	100
25-54 ans	55	45	100	88	12	100
55 ans ou plus	79	21	100	90	n < 20	100
Ensemble	57	43	100	89	11	100
	n = 875			n = 885		

Source : Insee, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2012

17 – Seules 14 femmes interrogées dans l'échantillon (4 femmes dans l'agglomération parisienne) ont déclaré être sans abri la veille de l'enquête. Il est donc risqué d'appliquer la pondération.

Les jeunes utilisent moins les dispositifs : ils sont 77 % à ne jamais contacter le 115 et seul un jeune sur dix est suivi par un travailleur social. **Les jeunes qui déclarent ne jamais appeler le 115, expliquent ne pas connaître le dispositif.** Cette méconnaissance est spécifique à cette population, car les plus âgés recourent aussi faiblement au 115 mais parce qu'ils déclarent préférer la rue ou du fait de mauvaises expériences.

Seuls 7 % des jeunes bénéficient de prestations sociales contre 33 % des personnes âgées de 55 ans ou plus. Ce faible taux de couverture est principalement dû à l'absence d'offre en direction des jeunes ou aux critères contraints d'accès aux aides. Il s'explique aussi par une faible connaissance des dispositifs du fait de leur arrivée récente sur le territoire. Ce pourcentage est toutefois à considérer *a minima* puisque, à quelques exceptions près, seules les personnes francophones ont été enquêtées, ainsi on peut penser que les personnes ne maîtrisant pas la langue éprouvent aussi plus de difficultés à connaître et accéder aux dispositifs.

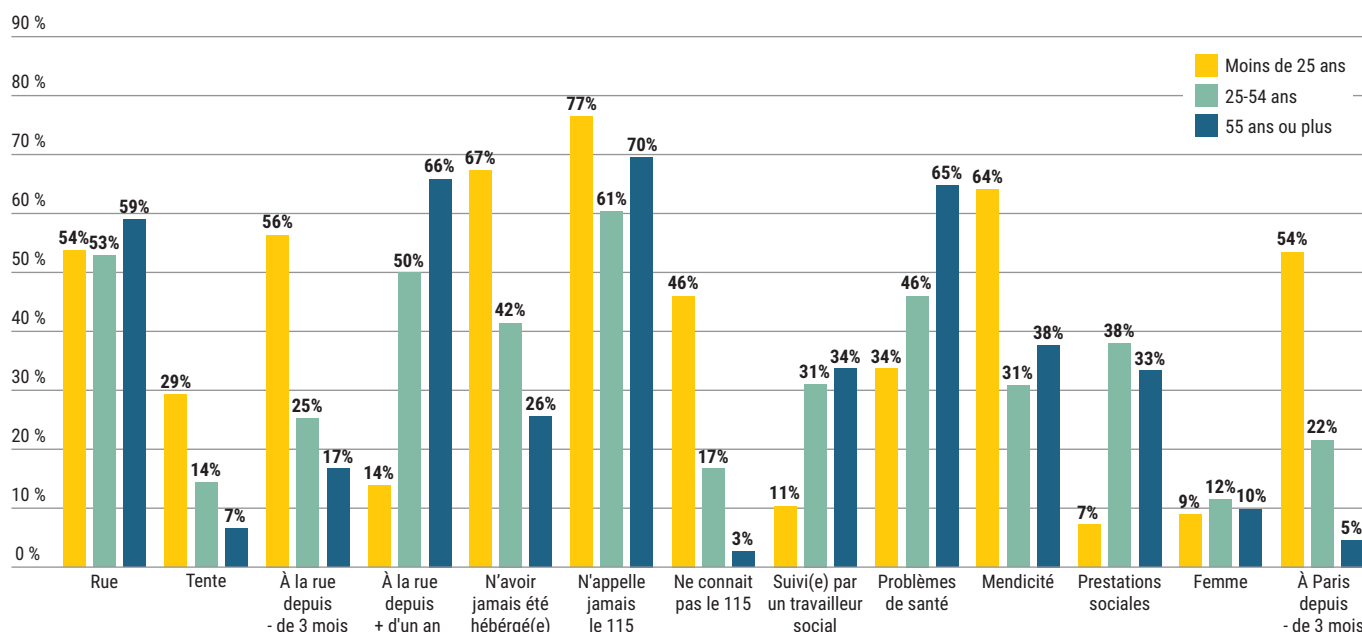
Malgré leur jeune âge, ils sont 34 % à déclarer avoir des problèmes de santé et seuls 13 % bénéficient d'une couverture maladie.

Leur moindre suivi social pourrait expliquer le fait qu'ils expriment en moyenne cinq besoins contre quatre besoins pour les plus âgés. **C'est chez les jeunes que le besoin de logement s'exprime le plus fortement** puisqu'il concerne 87 % d'entre eux contre 59 % des personnes âgées de 55 ans ou plus. Ils sont aussi plus nombreux à exprimer un besoin d'accompagnement dans leurs démarches administratives et d'obtention d'une adresse administrative, une domiciliation nécessaire pour toutes demandes. Laver leurs vêtements, accéder à Internet et recharger leur téléphone sont aussi des besoins particulièrement exprimés par cette classe d'âge.

Des sans abri plus âgés qui dorment plus souvent à la rue

Les personnes âgées de 55 ans ou plus représentent 18 % de l'ensemble des personnes rencontrées sans solution

COMPARAISON DES PROFILS SELON L'ÂGE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

d'hébergement, soit 178 personnes. Parmi eux, 10 % sont des femmes.

Les plus âgés privilégient la rue comme premier lieu de sommeil (59 %) mais sont aussi plus nombreux à déclarer dormir dans le métro (12 %). **Leur durée de présence à Paris est ancienne** : les trois quarts y vivent depuis plus de 5 ans. Leur durée d'errance est également longue : deux tiers sont à la rue depuis plus d'un an et 45 % depuis plus de cinq ans. Ils sont néanmoins 17 % à être à la rue depuis moins de trois mois.

De toutes les classes d'âges ce sont ceux qui sont les plus suivis par un travailleur social (34 %) et ils sont 74 % à avoir déjà été hébergés au cours de leur errance, principalement dans des centres d'hébergement. Néanmoins ils ont un faible recours au 115, à l'instar des plus jeunes, ils sont 70 % à déclarer ne jamais appeler le 115, bien qu'ils connaissent son existence.

Ils sont deux tiers à déclarer avoir des problèmes de santé mais ils sont aussi les mieux couverts car un sur deux bénéficie d'une couverture maladie ou a entamé des démarches. En lien avec leur moins bon état de santé ils sont un sur deux à avoir vu un médecin au cours des trois derniers mois contre 28 % des personnes âgées de moins de 25 ans. Cette forte proportion de personnes ayant des problèmes de santé s'explique par le fait que les risques de maladie augmentent avec l'âge et ceux d'autant plus dans les conditions difficiles qu'implique la vie à la rue, où l'espérance de vie y est considérablement réduite. Selon le collectif des Morts de la Rue, les personnes à la rue décèdent en moyenne à 49-50 ans contre 80 ans environ pour le reste de la population.

Concernant les ressources financières, les plus âgés sont 38 % à vivre de la mendicité et 33 % à bénéficier de prestations sociales. D'après les réponses obtenues, **une personne de 55 ans ou plus sur cinq touche une pension de retraite.**

Ils expriment quatre besoins en moyenne, le premier restant le logement mais dans des proportions bien moindres que pour les autres profils. Par rapport aux autres classes d'âges, **l'accès aux soins et le besoin d'écoute sont plus fréquemment évoqués.**

Les personnes âgées de 25-54 ans représentent deux tiers des personnes rencontrées, soit 635 personnes. Il s'agit de la classe d'âge la plus étendue et donc la plus importante. De ce fait, le profil de ces personnes est similaire à celui présenté dans la partie précédente concernant les résultats pour l'ensemble de la population d'étude.

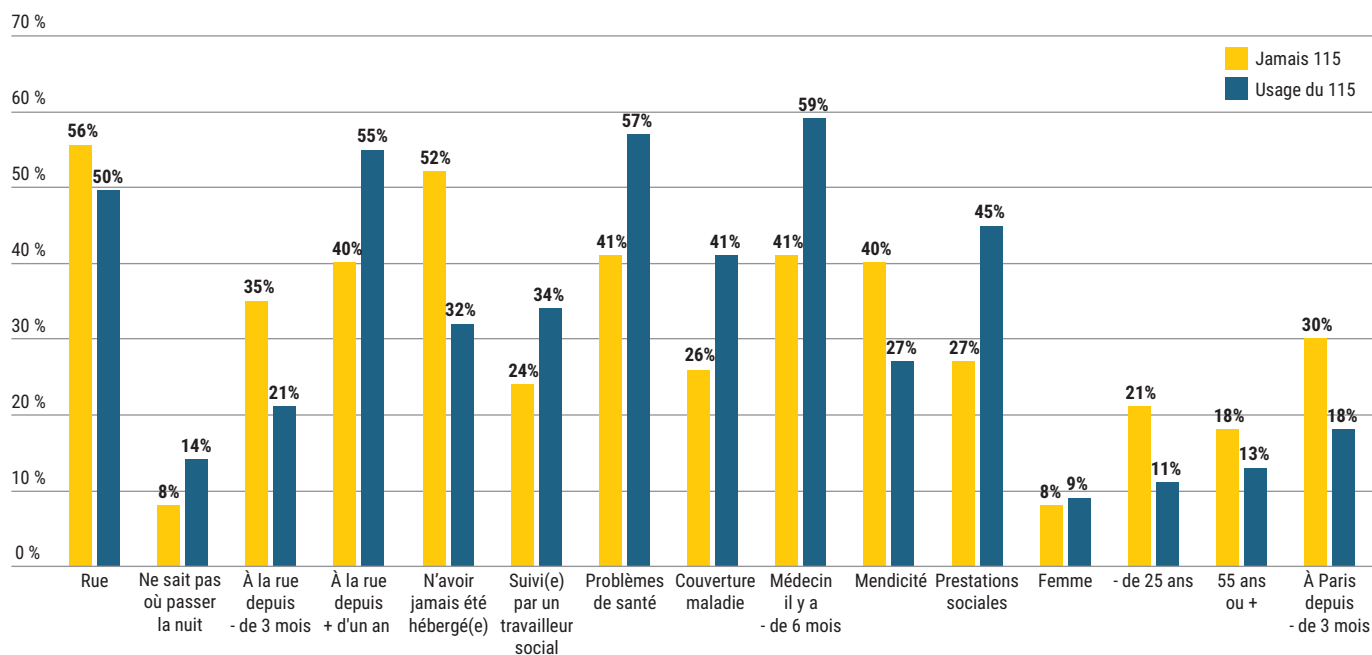
Un faible recours au 115 par les sans abri les plus jeunes et les plus âgés

Près des deux tiers des personnes rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité déclarent ne jamais appeler le 115 (64 %). Dans le tiers restant, 30 % l'appellent de temps en temps et 6 % déclarent l'appeler tous les jours.

Ce sont les sans abri les plus jeunes et les plus âgés qui appellent le moins le 115, mais les raisons invoquées par ces deux profils pour justifier leur non recours sont différentes. Pour les plus jeunes c'est surtout la méconnaissance du dispositif qui est invoquée alors que les plus âgés connaissent le 115 mais déclarent y avoir vécu des mauvaises expériences qui leur ont fait renoncer à recourir au dispositif et préférer dormir dans la rue.

Concernant les lieux de sommeil, ceux qui appellent régulièrement le 115 et qui font pourtant partie du champ de l'enquête (rappel : personne sans solution d'hébergement le soir de l'enquête) sont plus nombreux à déclarer ne pas savoir ou passer la nuit (14 % contre 8 % de ceux qui n'appellent jamais le 115). Cette incertitude quant au lieu de sommeil peut s'expliquer par le fait que ces personnes pensaient trouver un hébergement *via* le

COMPARAISON DES PROFILS SELON LEUR RECOURS AU 115



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

115 et devant l'absence de proposition, ces personnes sont contraintes à chercher une solution de repli.

En lien avec la surreprésentation de jeunes parmi ceux qui n'appellent pas le 115, la durée d'errance des personnes de ce profil est relativement récente : 35 % sont à la rue depuis moins de trois mois. Ils sont aussi moins suivis par un travailleur social (24 %) et moins nombreux à toucher des prestations sociales (27 %). L'argent issu de la mendicité est la principale ressource financière dont disposent ceux qui n'utilisent pas le 115 : c'est le cas pour 40 % d'entre eux contre 27 % pour ceux qui appellent le 115. Par ailleurs, ceux qui utilisent régulièrement le dispositif se déclarent plus souvent en mauvaise santé (57 %), bénéficient plus souvent d'une couverture maladie (41 %) et 59 % ont vu un médecin il y a moins de six mois. Ce recours plus fréquent peut s'expliquer par une vulnérabilité du fait de leur état dégradé (E. Gardella, Rapport Samusocial).

Qu'ils appellent ou non le 115, ils ont exprimé en moyenne quatre besoins

avec la même répartition que celle observée pour l'ensemble de la population. **Toutefois, ceux qui appellent régulièrement le 115 expriment plus fortement un besoin de logement (80 % contre 71 % de ceux qui n'appellent pas) ainsi que des difficultés pour stocker leurs affaires (28 % contre 17 %).**

Des dispositifs moins connus et moins utilisés par ceux dont l'errance est récente

Les résultats des croisements selon la durée d'errance sont très similaires à ceux relatifs à l'âge où les sans abri les plus jeunes s'opposent aux plus âgés.

Les personnes à la rue depuis moins de trois mois représentent 30 % de la population enquêtée. Un tiers est âgé de moins de 25 ans et 9 % sont âgés de plus de 55 ans. Leur présence sur le territoire parisien est aussi très récente puisque 70 % des personnes à la rue depuis moins de trois mois sont aussi à Paris depuis moins de trois mois.

Si la rue reste le principal lieu de sommeil, un quart de ceux dont l'errance est récente déclarent dormir dans des tentes et 13 % disent ne pas savoir où ils vont passer la nuit.

Les trois quarts d'entre eux n'appellent jamais le 115 principalement parce qu'ils ne connaissent pas le dispositif. Ils sont seulement 14 % à être suivis par un travailleur social et toutefois 26 % à bénéficier de prestations sociales. S'ils sont un sur deux à avoir déjà été hébergé au cours de leur errance, ce fut principalement chez un tiers et moins souvent dans un centre d'hébergement.

Concernant les ressources financières, ils sont 10 % à déclarer toucher un salaire pour un travail déclaré. Il s'agit du profil avec la plus forte proportion concernant cette ressource. **Leur situation de rue étant très récente il est possible qu'ils aient encore conservé leur travail mais que celui-ci ne leur permette pas ou plus d'accéder à un logement.**

Ils expriment quatre besoins en moyenne, le premier reste le logement (76 %) mais ils sont plus nombreux à

exprimer des difficultés pour prendre une douche (50 %) et à l'inverse un peu moins nombreux à exprimer un besoin d'aide dans leurs démarches administratives (27 %).

Des personnes à l'errance ancienne plus souvent à la rue mais aussi plus suivies

À nouveau, le profil des personnes à la rue depuis plus d'un an est très similaire à celui des sans abri âgés de 55 ans ou plus. Ils représentent 46 % de l'ensemble des personnes rencontrées.

Ils sont surreprésentés parmi ceux qui déclarent dormir à la rue (58 % contre 49 % de ceux dont l'errance est récente) et sont aussi plus nombreux à dormir dans les métros (6 % contre 2 %).

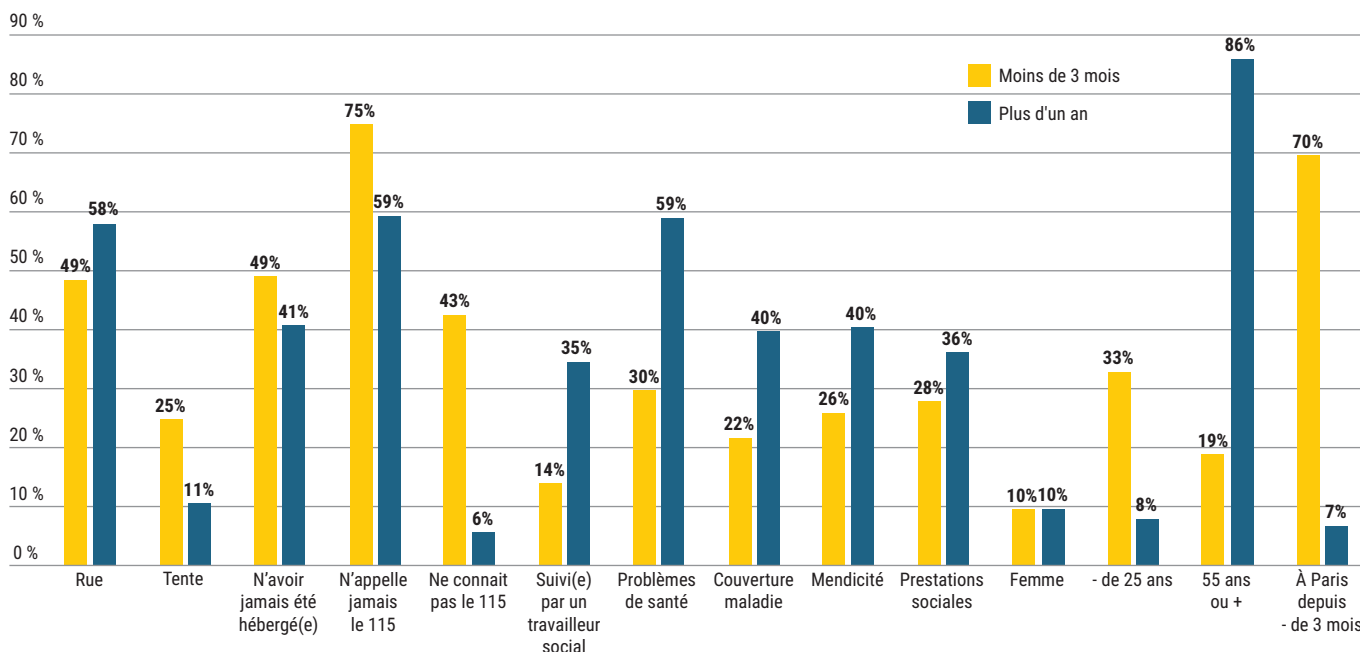
Ils sont plus âgés, 21 % d'entre eux sont âgés de 55 ans ou plus. Néanmoins 9 % des personnes à la rue depuis plus d'un an sont âgées de moins de 25 ans. Ils vivent aussi à Paris depuis longtemps car trois sans abri sur cinq à l'errance ancienne sont à Paris depuis plus de cinq ans.

Les personnes dont la durée d'errance est ancienne sont plus nombreuses à être suivies par un travailleur social (35 %) et une sur six a déjà été hébergée depuis le début de son errance, principalement dans des centres d'hébergement. Elles contactent aussi un peu plus le 115 : 41 % l'appellent régulièrement contre 36 % pour l'ensemble des personnes rencontrées. Elles sont 40 % à bénéficier de prestations sociales et 36 % à pratiquer la mendicité.

Ils expriment aussi quatre besoins en moyenne, le logement étant toujours en première position (72 %) mais sont plus nombreux à demander de l'aide concernant leurs démarches administratives (36 % contre 26 % pour l'ensemble des sans abri).

Les personnes à la rue depuis plus de trois mois mais moins d'un an représentent 19 % des sans abri rencontrés. Leur profil est similaire à celui de l'ensemble de la population enquêtée.

COMPARAISON DES PROFILS SELON LA DURÉE DE LEUR ERRANCE



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Être jeune à la rue à Paris

Charlotte Miot, Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Les opérateurs et structures spécialisés en faveur du public jeune en errance sont peu nombreux à Paris. De fait les moins de 25 ans représentent 16 % des personnes sans solution d'hébergement rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité 2018. Une étude qualitative conduite en 2011 par le CASVP a permis de recueillir des témoignages éclairant les origines de l'errance ou encore le quotidien de ces jeunes à la rue.

Les origines de l'errance sont nombreuses et diversifiées, tout comme le sont les ruptures familiales qui peuvent en être la cause. La présence de troubles psychiques chez les jeunes, des violences intra familiales (conjugales pour des jeunes femmes mariées de force ou commises dans le cadre d'une reconstitution familiale, voire d'un regroupement familial) peuvent les pousser à quitter le foyer qui jusqu'alors les abritait. Une émigration récente peut aussi être une cause de situation d'errance, de même que la fin d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Leur jeune âge (21 ans en moyenne pour les 97 jeunes ayant répondu à la question) explique que la moitié d'entre eux est sans domicile depuis peu. La moitié d'entre eux est aussi à Paris depuis moins de trois mois. Des jeunes pour qui l'arrivée dans la capitale peut marquer le début de l'errance, tout comme une rupture d'hébergement – parental/familial, chez des tiers connus ou non. Un recours à la solidarité qui peut recouvrir des problématiques associées telles que l'errance chez des tiers, l'exploitation domestique et/ou sexuelle...

Lors des premières nuits dehors, les jeunes évoquent un sentiment d'insécurité et de peur. Ils ne dorment pas car c'est se mettre en danger, mais ils marchent et somnolent dans les transports en commun durant la journée ou bien dans les noctiliens. Ils sont tout de suite confrontés à la question cruciale du logement et de l'hébergement.

Un quart des jeunes interrogés lors de la Nuit de la Solidarité 2018 a déjà appelé le 115. Les jeunes rencontrés en 2011 racontaient les attentes interminables – parfois décourageantes – avant d'avoir un interlocuteur, la difficulté d'obtention d'une place et l'incertitude du nombre de nuits attribuées. Pour eux, les nuits en structure d'hébergement d'urgence représentent une mise à l'abri, mais toute relative. En effet ils vivent parfois comme un véritable choc le fait de dormir en dortoirs où cohabitent des publics en situation d'errance très différents.

De manière générale, les jeunes ont moins recours aux dispositifs, qu'il s'agisse du Samusocial (77 % des moins de 25 ans déclarent ne jamais appeler le 115 contre 62 % des autres personnes sans solution d'hébergement), d'un accompagnement dans le cadre d'un suivi social (seulement 11 % des jeunes versus 32 % pour les autres) ou encore d'une couverture maladie (ils sont 84 % à ne pas en bénéficier contre 53 %), et ce principalement parce qu'ils en ignorent l'existence. Par ailleurs très peu concernée par l'action et les prestations sociales, la totalité des jeunes ayant des ressources déclaraient les tirer notamment de la mendicité (18 jeunes sur 150). ■

La durée de l'errance comme paramètre déterminant des pratiques et des parcours

Charlotte Miot, Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Une étude qualitative conduite en 2011 par le CASVP auprès de jeunes en errance a permis de recueillir des témoignages éclairant leur quotidien à la rue. Au fil des entretiens est apparu un clivage de population déterminé par la durée de l'errance¹⁸. Ces jeunes en situation d'errance, courte ou ancienne, avaient deux manières bien distinctes d'aborder et de vivre le quotidien. Les différences entre ces deux groupes de jeunes transparaissaient dans leurs pratiques, leurs préoccupations, ainsi que dans leur façon d'envisager l'avenir et les besoins qu'ils exprimaient.

Dans le récit des journées des jeunes en errance ancienne prédomine la question de la satisfaction des besoins primaires : où et quoi manger, comment se laver, se vêtir. Si Paris compte beaucoup d'associations offrant des réponses à ces besoins, cette forme de gestion du quotidien implique de nombreux déplacements et demande du temps. Ce qui au final limite celui consacré aux démarches administratives et d'insertion. L'espace public est un territoire arpenté, mais aussi exploité. En effet, la quasi-totalité des jeunes en errance ancienne confiait recourir à la mendicité de temps en temps, plus rarement fouiller dans les poubelles et exercer ces pratiques « visibles » sans ressentir de gêne ou de honte du fait de l'habitude.

La question de savoir où dormir le soir venu, ne se posait généralement pas pour les jeunes en errance ancienne, car pour la plupart ils disposaient d'un abri pour la nuit : des lieux non sécurisés

et avec des conditions de vie rudimentaires, tels qu'une tente plantée dans le bois ou un porche habituel. Ils font alors preuve d'une certaine installation, au sens propre comme au figuré, qui passe par une sorte d'acceptation de leur situation. Elle leur permettait par ailleurs de se projeter tout naturellement dans et/ou d'entretenir une relation amoureuse, contrairement aux jeunes en errance depuis peu.

Ces comportements différenciés s'inscrivent dans un parcours d'errance et peuvent être reliés au « phénomène de désocialisation¹⁹ » comportant quatre phases. La phase agressive [ou période d'activité pour rétablir sa situation] est déclenchée par un événement brutal. Elle marque le début de l'errance, l'individu ne se reconnaît pas dans sa nouvelle position, il tente de rétablir sa situation et repousse ceux qui y sont déjà installés²⁰. La phase régressive [ou de repli] commence lorsque la situation anormale commence à devenir familière, mais l'espoir de rétablir les choses demeure et le regard des autres est difficile à assumer, les jeunes tentent de cacher leur situation. La phase de résolution du conflit [ou de rupture avec le passé] est une prise de conscience d'une vie vécue en marge de la société. C'est à ce stade que l'individu commence à s'habituer à pratiquer la mendicité, et ainsi recevoir sans rien donner. La dernière phase est dite de résignation. L'individu valorise sa situation dans son discours en revendiquant son mode de vie comme choisi. Cette phase se traduit par la dégradation des besoins.

Si les phases répertoriées par Alexandre Vexliard apparaissent pertinentes pour décrire le parcours d'errance, le concept, lui, se doit d'être nuancé. En effet quand les relations avec la famille ou le travail n'existent plus, d'autres, certes plus faibles, se créent²¹. Il n'y a donc pas de désocialisation ou de désaffiliation totale chez les personnes sans domicile mais plutôt un relâchement des liens sociaux. Toutefois il apparaît que plus la durée de l'errance est longue et moins les chances de réinsertion sont fortes. ■

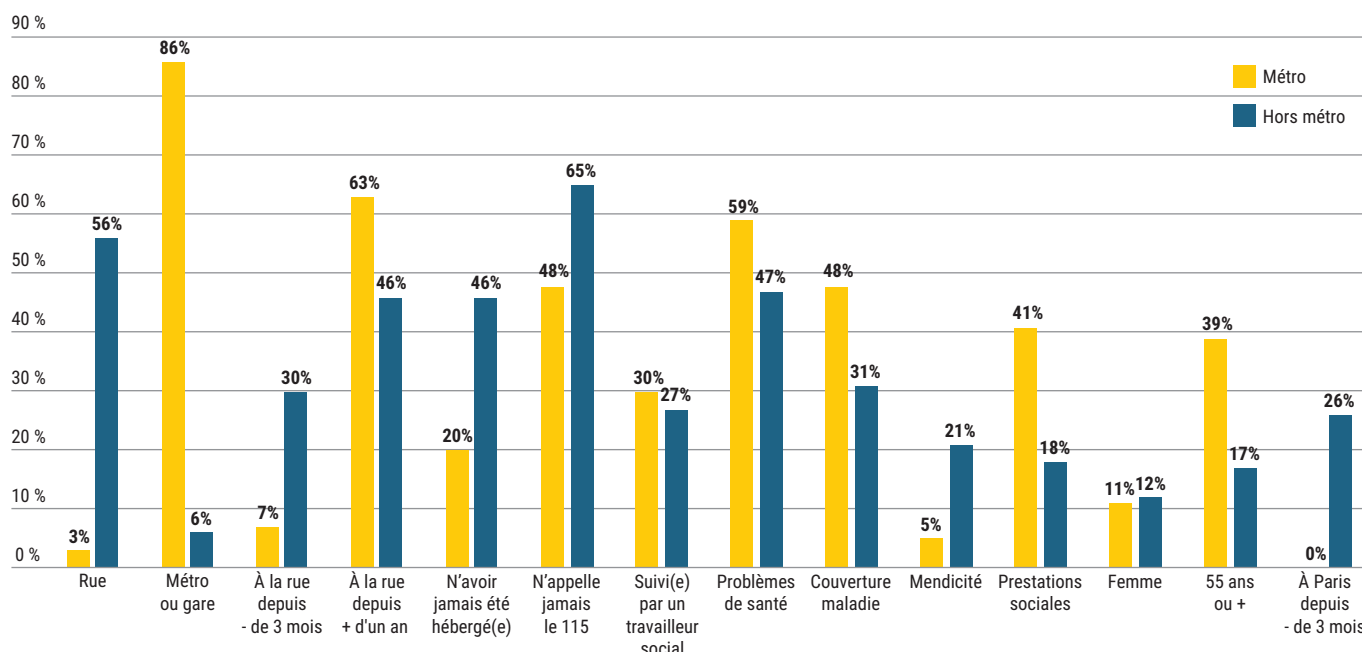
18 – Dans l'analyse, la période courte a été fixée à moins d'un an et demi et la période ancienne à plus de deux ans d'errance.

19 – Un processus théorisé par Alexandre Vexliard au début des années 50.

20 – Les jeunes interrogés, refusent d'être assimilés à l'image du clochard, et rejettent l'acronyme SDF pour qualifier leur situation. Ils préféreront parler de « période noire » et de « galère ».

21 – Par exemple avec les habitants du quartier, passants ou commerçants, ou encore les travailleurs sociaux. Par ailleurs, certains sans abri nouent des liens forts avec d'autres personnes dans la même situation, en intégrant des groupes ou encore en se mettant en couple.

COMPARAISON DES PROFILS DE PERSONNES RENCONTRÉES DANS LES STATIONS DE MÉTRO



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Un profil spécifique des personnes rencontrées dans les stations de métro

373 personnes ont été décomptées dans les stations de métro le soir de l'enquête. Parmi elles, 53 personnes ont rempli un questionnaire (20 à la station Charles de Gaulle Étoile et 33 à la station Nation).

Seuls 3 % des personnes rencontrées dans les stations de métro déclarent penser dormir dans la rue. La majorité d'entre elles (86 %) pense dormir dans la station.

Ces personnes sont plus âgées que l'ensemble des personnes rencontrées : 39 % sont âgées de 55 ans ou plus, contre 17 % de celles qui n'ont pas été enquêtées dans une station de métro. Leur durée d'errance est aussi plus ancienne, 63 % sont à la rue depuis plus d'un an (contre 46 %). La part de femmes est similaire à celle de l'ensemble de la population rencontrée (11 %).

Les personnes rencontrées dans les stations de métro sont toutes des personnes isolées. Aucun groupe, aucune famille n'a été décompté.

Ces personnes se caractérisent aussi par un recours aux dispositifs plus fréquent :

- 80 % ont déjà été hébergés en centre d'hébergement (contre 54 % des personnes rencontrées hors des métros)
- 52 % appellent régulièrement le 115 (contre 35 %)
- 48 % ont une couverture maladie (contre 31 %)
- 41 % bénéficient de prestations sociales (contre 18 %)

Elles déclarent quatre besoins en moyenne, à l'image de l'ensemble des personnes rencontrées. **Mais chez les personnes enquêtées dans le métro, le besoin de logement est exprimé plus fréquemment (91 %), à l'inverse des besoins concernant l'accès à internet ou le fait de recharger son portable (9 %).** Aucune d'elles n'exprime le besoin d'être écoutée alors que cela concerne 18 % des personnes rencontrées hors du métro. La présence d'une équipe de maraude permanente peut expliquer ce résultat.

LES INTERVENTIONS DE LA RATP : MARAUDES, BUS DU RECUEIL SOCIAL ET CENTRE D'HÉBERGEMENT

Depuis 1994, la RATP s'est dotée d'un service exclusivement dédié à l'organisation de ses propres maraudes. Les 90 agents du « recueil social » patrouillent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ils arpentent les allées du métro pour proposer des solutions alternatives aux sans abri présents. La RATP a organisé des circuits de plusieurs bus pour recueillir les sans abri qui souhaitent se faire héberger et qui sont dirigés au CHAPSA, un centre d'hébergement de près de 300 places situé à Nanterre (92).

En outre, depuis 2015, la Régie a ouvert, en partenariat avec Emmaüs-solidarité, un centre d'accueil de jour à Charenton (94) réservé aux sans abri du métro, d'une capacité d'accueil d'une quarantaine de personnes.

Selon la RATP, plusieurs centaines de sans abri vivraient en permanence dans les souterrains du métro et du RER en Ile-de-France. Les stations les plus prisées sont Nation, Gare du Nord, Jaurès, Belleville et Auber, en raison de la température et/ou de leurs proximités avec différents commerces. Grâce au « Recueil social » et au transport quotidien des personnes qui le souhaitent vers le CHAPSA, la RATP assure avoir divisé par cinq le nombre de SDF vivant dans le métro en permanence.

83 groupes, constitués de nombreux jeunes, principalement dans les quartiers des gares

Afin de faciliter l'enquête sur le terrain, des fiches groupes permettaient de collecter des informations sur les groupes de cinq personnes ou plus sans avoir à enquêter chaque personne individuellement. Il s'agissait de données limitées, s'appuyant sur de l'observation.

Le soir du décompte, **83 groupes de sans abri ont été recensés à Paris rassemblant un total de 552 personnes, dont sept enfants.**

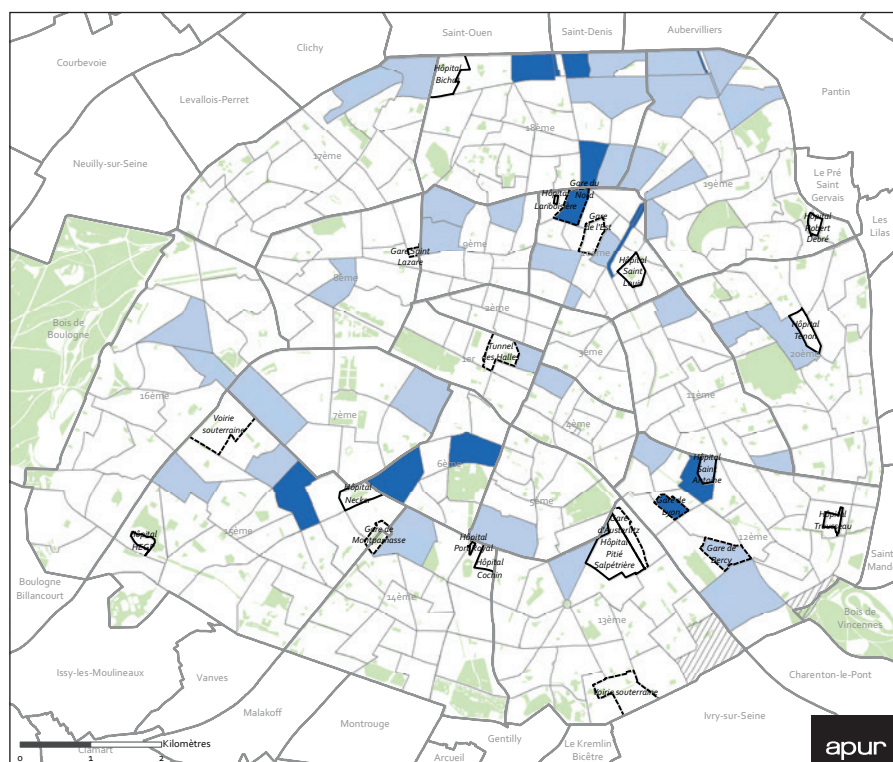
Ils ont été principalement décomptés dans les arrondissements comportant des gares tels que les :

- 10^e arrondissement (28 % des groupes)

- 18^e arrondissement (14 %)
- 19^e arrondissement (13 %)
- 12^e arrondissement (12 %)

Les personnes qui composent ces groupes sont en moyenne plus jeunes : un groupe sur trois est composé de jeunes âgés de moins de 25 ans. La présence féminine y est également plus faible (10 % de femmes).

Les groupes étaient majoritairement composés de cinq ou six personnes (54 % des groupes) mais sept groupes comptaient chacun quinze personnes ou plus.



GROUPES DÉCOMPTÉS LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ (15-16 FÉVRIER 2018)

344 secteurs, 353 équipes
Décompte dans les rues de Paris,
les gares et les hôpitaux

Nombre de groupes décomptés

- 1
- 2 à 6

Zones spécifiques

- hôpital
- gare
- secteur non enquêté (2)
- espaces verts, cimetières

552 personnes en groupe décomptées
la nuit de l'enquête.

Source : Nuit de la Solidarité,
Mairie de Paris (février 2018)

Des profils familiaux divers

Les résultats qui suivent sont à considérer avec une vigilance particulière du fait des faibles effectifs concernant chaque profil auxquels s'appliquent aussi des taux de non réponse parfois relativement importants. Étant donné cette fragilité statistique, il a été décidé, en lien avec le comité scientifique de la Nuit de la Solidarité, de ne pas présenter de résultats en pourcentages.

Des familles ayant un faible recours aux dispositifs

Les 23 familles avec enfant(s) âgées de moins de 20 ans décomptées lors de la Nuit de la Solidarité représentent 2 % de l'ensemble des personnes rencontrées. 35 enfants ont été décomptés.

Ces familles avec enfant(s) disent dormir moins souvent à la rue que les personnes seules et déclarent plus fréquemment dormir dans des tentes, à l'hôpital ou dans des voitures. À l'image des éléments avancés pour les femmes, ces lieux de sommeil particuliers peuvent témoigner de stratégies de mise à l'abri.

Près d'une famille sur deux dit être à la rue depuis plus d'un an.

Sur les 16 personnes ayant renseigné leur âge, 3 avaient moins de 25 ans, 12 entre 25 et 54 ans et 1 était âgée de 55 ans ou plus. Pour les enfants dont l'âge a été renseigné, six sont âgés de moins

LES DIFFÉRENTS PROFILS FAMILIAUX RENCONTRÉS LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ



11

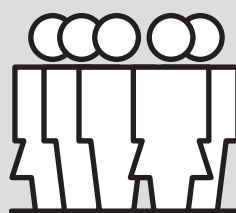
couples avec enfant(s)



12

parents seuls avec enfant(s)

5 femmes
6 hommes
1 non renseigné



4

familles « élargies »
(enfants majeurs, présence d'un autre membre de la famille...)



23

familles avec enfant(s)

35

enfants



32

couples sans enfant

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

UNE ACTION MUNICIPALE CIBLÉE EN FAVEUR DES FAMILLES À LA RUE

La Ville de Paris, dans son dialogue avec l'Etat, soutient en priorité l'ouverture de centres d'hébergement dédiés aux femmes et familles. Par ailleurs, la Ville de Paris finance de nombreuses nuitées hôtelières des familles prises en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance. L'unité d'assistance aux sans abri (UASA), maraude municipale de la Ville de Paris, s'est par ailleurs dotée d'une équipe dédiée aux familles.

Concernant la situation des enfants à la rue en situation de mendicité, la Pacte de lutte contre la grande exclusion et le Schéma de prévention et protection de l'enfance ont formulé dès 2015 des propositions pour mettre en place des solutions durables. Ainsi, a été créé à Paris un dispositif spécifique comprenant des maraudes spécialisées dans la protection de l'enfance, un accompagnement en journée des familles à la rue et des solutions d'hébergement.

de trois ans ; trois de moins de six ans ; six de moins de douze ans et quatre entre quatorze et dix-huit ans.

Sur les 10 familles ayant répondu à la question concernant le dernier hébergement, 7 déclarent n'avoir jamais été hébergées et les 3 autres l'ont été dans un hôtel ou dans un centre d'hébergement.

9 familles sur les 14 ayant répondu n'appellent jamais le 115 et les raisons invoquées sont principalement le manque de place pour l'ensemble de la famille. **Une seule famille déclare être suivie par un travailleur social parmi les 15 ayant répondu.**

La majorité des familles rencontrées déclare vivre de la mendicité (10 familles) et seule une famille bénéficie de prestations sociales.

Elles expriment autant de besoins que les personnes seules : quatre besoins en moyenne. Pour autant, elles expriment dans de plus fortes proportions un besoin de logement et d'accompagnement dans leurs démarches administratives. L'ensemble de ces familles, pour celles qui ne disposaient pas d'une solution

d'hébergement, se sont vues proposer une place d'hébergement le soir même.

Une famille décomptée sur deux est composée d'un parent seul

12 familles composées d'enfant(s) avec un seul parent ont été décomptées le soir de l'enquête. Dans plus d'un cas sur deux ces familles étaient constituées d'un père et de son/ses enfants (7 familles).

Les parents à la tête de ces familles sont plus jeunes que ceux en couple : un tiers est âgé de moins de 25 ans.

Il s'agit du profil qui exprime le plus grand nombre de besoins : six en moyenne contre quatre pour les couples avec enfant(s).

Les enfants rencontrés vivant avec leurs deux parents sont en moyenne plus jeunes que ceux vivant avec un seul de leur parent. Dans ces familles, les enfants les plus jeunes sont accompagnés de leur mère alors que les plus âgés sont avec leur père.

Familles à la rue et familles sans domicile à Paris

Prendre en compte la multiplicité des situations de sans abris

Marion Giovanangeli, IRISSO, Université Paris Dauphine

L'enquête menée à Paris lors de la Nuit de la Solidarité a décompté 23 familles sans abri. Elles représenteraient, a minima, 2 % des personnes en situation de rue sur le territoire parisien, soit deux fois moins que lors de l'enquête « Sans domicile » menée par l'Insee en 2012. Ce chiffre est toutefois à prendre avec précaution, certaines familles ayant tendance à développer des stratégies d'invisibilité dans l'espace public, privilégiant ainsi les espaces privés telles que les cages d'escalier par exemple. Par ailleurs, ce taux, potentiellement en baisse, ne reflète pas la situation des familles sans domicile dans la globalité : « les sans domicile ne se réduisent pas aux personnes passant la nuit dans des lieux non prévus pour l'habitation²² ». En effet, seules 20 % des familles sans domicile ont connu un épisode de rue (Enfams, 2013). Contrairement au public isolé, les familles ont de plus faibles probabilités de se retrouver à la rue (Marpsat, 1999) du fait de la construction des dispositifs : critère de vulnérabilité lié à la présence d'enfants, ou de femmes enceintes, dispositifs dédiés, etc. Si le nombre de familles sans abri (soit E1 dans la grille Ethos) semble avoir diminué, celui des familles sans domicile (E1 à E8) a pour sa part explosé au cours des vingt dernières années.

L'ensemble des enquêtes quantitatives menées depuis le milieu des années 90 souligne une massification des familles parmi le public sans domicile à Paris. En effet, si en 1995 (Ined) les familles représentaient 8 % des sans domicile parisiens, ce chiffre atteint 29 % en 2012 (SD-Insee). La base de données du 115

contenant tous les hébergements attribués depuis 1999 (Guyavarch et Garcin, 2014), met, elle aussi, en évidence l'augmentation constante des familles parmi les personnes prises en charge, ces dernières passant de 13 % à 65 % des hébergés entre 1999 et 2012.

Les familles sans domicile, n'étant pas en situation de rue mais hébergées chez un tiers, à l'hôtel ou encore en centres d'hébergement, semblent par ailleurs se différencier dans leurs pratiques, de celles sans abri, visibles dans l'espace public. En effet, les familles rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité donnent à voir des pratiques très marquées, qu'il faut appréhender avec précaution du fait du faible effectif : mendicité, non-recours au 115, absence de suivi social. Les données de l'enquête Enfams ainsi que des entretiens récents²³ auprès de familles hébergées, présentent une autre réalité. Ces dernières ont tendance à s'inscrire plus facilement dans des dispositifs. D'une part, elles ne semblent pas réfractaires au 115 et y recourent dès que leur situation de logement ou d'hébergement devient instable ou lors de l'arrivée d'un enfant. La parentalité semble engendrer une bifurcation dans la trajectoire d'errance des femmes : fin de l'hébergement chez un tiers pour manque de place, demande de prise en charge par le 115 émanant d'une assistante sociale de l'hôpital, enfin, appel au 115 suite à l'accouchement, certaines pensant que l'accès au 115 est uniquement conditionné par la présence d'enfants. D'autre part, elles sont nombreuses à bénéficier d'un accompagnement social (77 % des familles hé-

bergées sont suivies par un travailleur social²⁴ — Enfams, 2013). L'inscription dans un parcours d'insertion, leur permet par ailleurs d'accéder à des aides légales ou extra légales (monétaires et/ou en nature) pour compléter leurs faibles ressources. ■

22 – Brousse Cecile, Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat. 2008. *Les sans domicile*. Paris : la Découverte.

23 – Entretiens menés dans le cadre de notre thèse (en cours).

24 – Et certainement davantage aujourd'hui car « l'État a engagé des moyens supplémentaires pour repérer et corriger ces situations [familles non suivies par un travailleur social]. La Croix Rouge Française s'est ainsi vu confier une plateforme régionale d'accompagnement social, dont les activités de terrain ont démarré à l'automne 2013 (après la fin de l'enquête).

Les familles sans abri

Pierre Eloy, Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1 (CRIDUP), INED – UR8

Si le phénomène de sans abrisme était marginal des années 1990 jusqu'au milieu des années 2010, il tend à s'accroître face au nombre de familles toujours plus important ayant recours au numéro d'urgence national, 115. La forte augmentation de demandes d'hébergement conjointement à la baisse temporaire des crédits alloués à l'hébergement d'urgence en 2011, conduit les dispositifs du Samusocial à la saturation à partir de 2012 (Guyavarch et Garcin, 2014), ce qui se traduit par une hausse du nombre de refus de prise en charge. C'est ainsi que les familles en quête d'un abri se dirigent vers des possibilités d'hébergement plus précaires, ou se retrouvent à la rue. Néanmoins, les études montrent que les femmes accompagnées d'enfants sont généralement invisibles lorsqu'elles sont sans abri et qu'elles bénéficient d'un avantage dans l'accès à l'hébergement par rapport aux sans abri isolés (Marpsat, 1999). Dans les faits, peu de femmes en situation de monoparentalité se trouvent présentes dans l'espace public de nuit.

L'enquête Enfams, réalisée par l'observatoire du Samusocial de Paris en 2013, permet d'avoir une vision plus fine de cette population sans abri. Près de 20 % des familles hébergées au moment de l'enquête ont connu, au cours de leur trajectoire sans domicile, une expérience de sans abrisme avec enfants dont la moitié ont déjà dormi au moins une nuit à la rue.

Outre les immigrés primo-arrivants, les familles hébergées chez des tiers

ont aussi un risque élevé de connaître une expérience de sans abrisme. L'expulsion de ces hébergements précaires peut être accélérée à l'arrivée d'un nouveau-né, d'une mise en couple ou d'une recomposition familiale. À ces ruptures, des sorties d'hébergement institutionnel peuvent également survenir, à la suite d'un refus de protection asilaire et d'une sortie d'un Centre d'accueil pour demandeur d'asile (Cada), ou de l'arrêt d'une prise en charge par le Samusocial. Si ce dernier point restait un phénomène à la marge il y a quelques années, le manque de place a conduit à une augmentation du nombre de remises à la rue après quelques nuitées en hôtel.

Les procédures d'expulsion concernent également les personnes vivant en bidonville, dont les évacuations répétées ont pour certaines entraîné l'augmentation de la précarité et conduit à la rue. Ces familles majoritairement originaires de Roumanie et Bulgarie et identifiées comme « roms », observent le risque le plus important d'être sans abri. Surreprésentées parmi les familles visibles dans l'espace public, elles observent par ailleurs des carrières de survie beaucoup plus longue et un niveau de précarité plus important que les autres familles.

En outre, la visibilité dans l'espace public n'implique pas nécessairement que les individus soient sans *abri stricto* sensu (Damon, 2002). Nombreuses sont les familles rejoignant, tard dans la nuit, un bidonville ou un hôtel social. L'absence de ressources, et les difficultés d'accès

au marché de l'emploi sont autant de facteurs conduisant ces dernières à pratiquer la mendicité.

En résumé, les familles sans abri ne peuvent être réduites à la seule population présente et visible dans l'espace public. Dormir à la rue, ou dans un lieu non prévu pour l'habitation résulte avant tout des difficultés d'accès à l'hébergement d'urgence, dernier filet de sécurité avant la rue pour un nombre important d'individus. ■

Des profils similaires au sein des couples sans enfant

Lors de la Nuit de la Solidarité, 32 couples sans enfant ont été rencontrés en situation de rue, ils représentent 3 % de l'ensemble des personnes rencontrées. La même vigilance s'impose concernant les résultats statistiques construits à partir de faibles effectifs. En théorie, lorsqu'un enquêteur rencontrait un couple il devait remplir un questionnaire pour chaque membre du couple. Néanmoins, il s'avère que cela n'a pas toujours pu être réalisé sur le terrain : parfois les deux membres ont répondu sur le même questionnaire sans que l'on puisse attribuer les réponses à l'une ou l'autre personne du couple. Pour ces cas particuliers, il a été décidé, en lien avec le comité scientifique, de ne pas utiliser les réponses de ces personnes pour caractériser les couples.

Au final, parmi les 64 personnes qui ont été décomptées en couple, 28 personnes ont répondu au questionnaire.

Les couples sans enfant sont les plus nombreux à déclarer dormir dans des voitures bien que la rue soit le lieu le plus souvent cité.

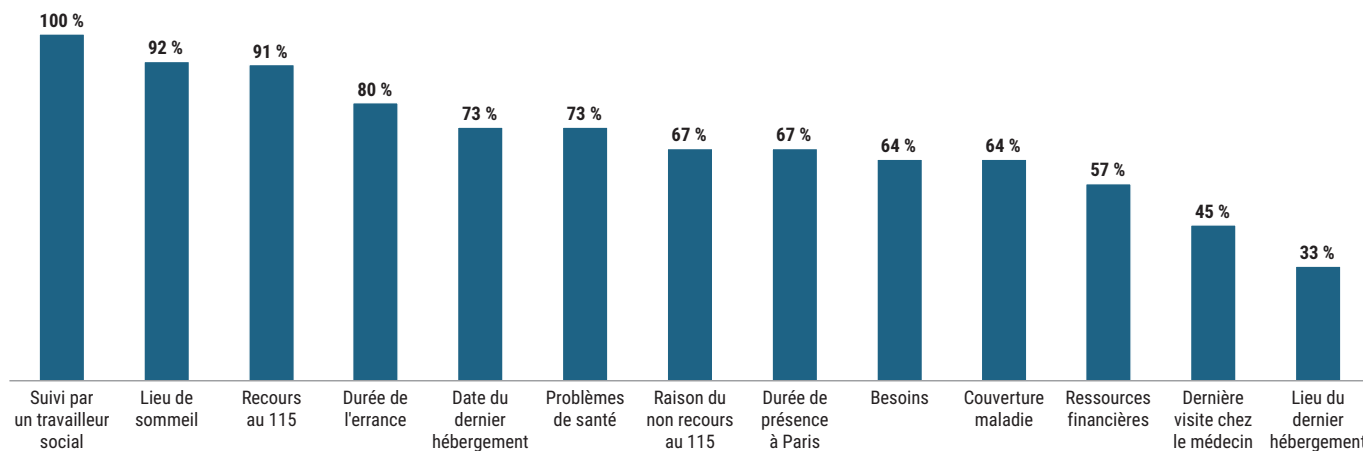
S'ils déclarent avoir autant recours au 115 que l'ensemble des personnes rencontrées, ceux qui ne l'appellent jamais évoquent comme raison la peur d'être séparés.

18 personnes sur les 20 répondants à la question ont déclaré ne pas être suivis par un travailleur social.

La moitié des personnes ayant répondu à la question sur les ressources financières déclarent vivre de l'argent de « petits boulots ».



PROPORTION DE RÉPONSES IDENTIQUES DANS LES QUESTIONNAIRES REMPLIS PAR DES COUPLES



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018). Traitements Apur

Aide à la lecture : à la question sur le lieu de sommeil, pour 92% des couples, les deux personnes ont donné la même réponse.



Elles déclarent en moyenne cinq besoins, soit un de plus que l'ensemble de la population. Ils expriment plus de difficultés à prendre une douche, à laver leurs vêtements et expriment un plus fort besoin d'accompagnement dans les démarches administratives.

La comparaison des réponses fournies par chacun des membres du couple montre que dans la majorité des cas, les deux personnes de chaque couple ont des profils relativement simi-

laire. Le suivi par un travailleur social est identique au sein des couples : soit ils sont tous les deux suivis, soit aucun des deux ne l'est. Les réponses concernant le lieu de sommeil et la durée de l'errance sont aussi similaires : seul un couple déclare des lieux de sommeil différenciés pour chaque membre (hôpital et rue). Le lieu du dernier hébergement est la question qui compte le moins de réponses identiques mais il s'agit aussi de celle qui compte le moins de répondants de manière globale.

Synthèse, essai de typologie des profils des personnes rencontrées

Une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée afin de tenter d'identifier des profils de personnes sans abri²⁵. **Quatre profils ont pu être établis.**

Cette analyse permet de dessiner **une géographie des arrondissements parisiens selon le profil dominant des personnes rencontrées**. Chaque arrondissement se voit attribuer une couleur lorsque le profil correspondant y est surreprésenté par rapport à la moyenne parisienne. Cela ne signifie pas que d'autres profils n'aient pas été rencontrés dans l'arrondissement mais que ce profil particulier y est plus présent.

Profil 1 : les jeunes récemment arrivés (37 % des personnes rencontrées)

Il s'agit principalement de jeunes âgés de moins de 25 ans qui ont souvent

été rencontrés en groupes. Ils sont arrivés à Paris récemment, souvent il y a moins de trois mois. Leur errance aussi est récente et pour une grande partie d'entre eux, elle coïncide avec l'arrivée sur le territoire parisien. Ils sont très nombreux à déclarer dormir sous une tente. Ils sont très peu suivis par des travailleurs sociaux et n'ont presque jamais été hébergés. Ils ont un très faible recours au 115, principalement parce qu'ils ne connaissent pas le dispositif. Ils sont présents dans les arrondissements du nord-est parisien (10^e, 18^e et 19^e arrondissements) et notamment dans les quartiers des gares.

Profil 2 : les plus âgés qui dorment à la rue (32 % des personnes rencontrées)

Ce sont les sans abri les plus âgés, ils sont majoritairement âgés de plus de 55 ans. Leur errance est ancienne, ils sont

25 – Cette analyse factorielle a été construite autour de sept variables actives (âge, durée de l'errance, recours au 115, état de santé, durée de présence à Paris, fréquence d'hébergement et situation familiale) et les deux premiers axes expliquent 60% de l'inertie totale.

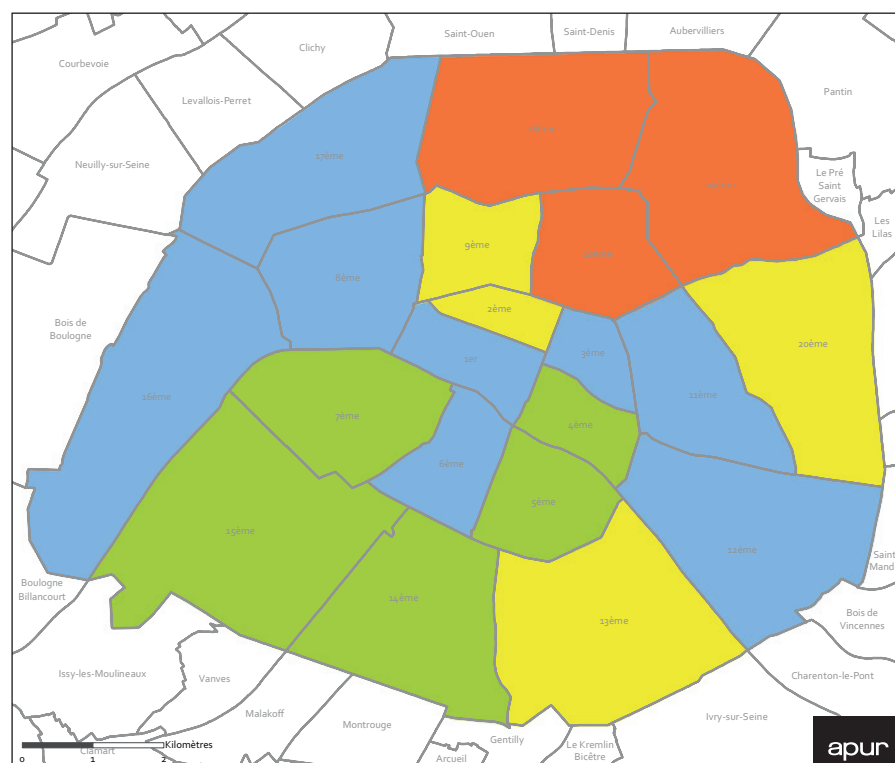
TYPOLOGIE DES PERSONNES RENCONTRÉES À PARIS

Analyse factorielle des données issues de la Nuit de la Solidarité

- Les jeunes, souvent en groupe, à Paris depuis moins de 3 mois, qui ne sont pas suivis par un travailleur social et qui n'ont jamais été hébergés.
- Les plus âgés, qui dorment principalement à la rue et n'appellent jamais le 115 mais qui sont suivis par un travailleur social.
- Ceux qui utilisent le plus les dispositifs, qui appellent le 115 tous les jours ou presque, qui n'ont pas de problème de santé et qui ont déjà été hébergés.
- Profil mixte : majoritairement entre 25 et 54 ans, à la rue depuis plus d'un an, qui appellent le 115 de temps en temps, ayant des problèmes de santé. Présence de familles et de couples.

2 361 personnes décomptées sans solution d'hébergement la nuit de l'enquête (y compris décompte SNCF et APHP).

Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)



à la rue depuis plus d'un an, voire plus de cinq ans. Leur lieu de sommeil privilégié reste la rue, dans de plus fortes proportions que pour les autres profils. Ils connaissent le 115, pour autant ils en ont un faible recours ou pour certains, ils ne souhaitent plus l'utiliser.

Ils sont présents dans les arrondissements au nord de la Seine, des arrondissements de l'ouest parisien (16^e, 17^e et 8^e) aux arrondissements de l'est parisien (11^e et 12^e) en passant par les 1^{er}, 3^e et 6^e arrondissements.

Profil 3 : ceux qui utilisent le plus les dispositifs (18 % des personnes rencontrées)

Ils sont âgés de 25 à 54 ans, ont une durée d'errance moyenne, ni récente ni ancienne et déclarent avoir moins de problèmes de santé. Ils utilisent beaucoup les dispositifs et contactent le 115 tous les jours ou presque. Ils sont aussi

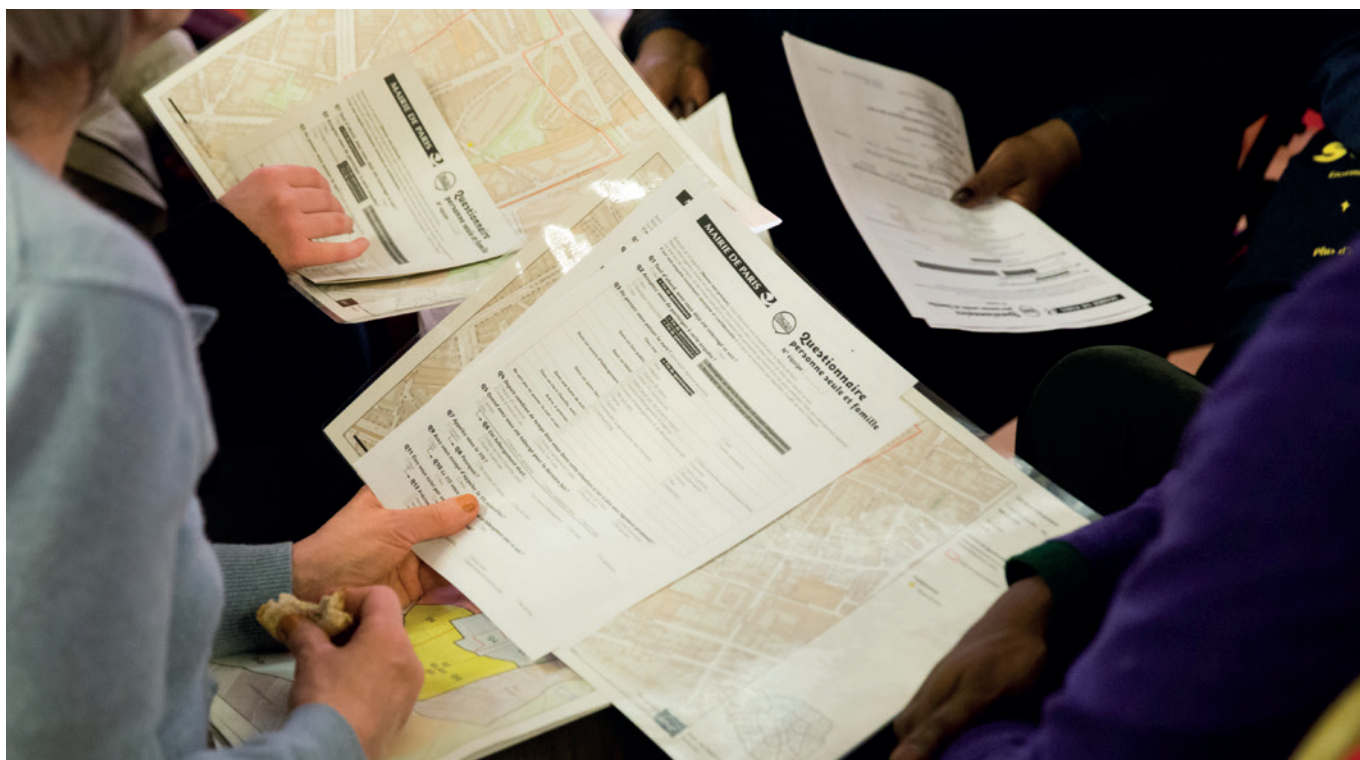
très nombreux à avoir été hébergés au cours du mois précédant l'enquête.

Ils sont présents dans les arrondissements du sud parisien : 4^e, 5^e, 7^e, 14^e et 15^e arrondissements.

Profil 4 : un profil mixte (13 % des personnes rencontrées)

Il s'agit du profil le moins spécifique qui regroupe une plus grande diversité de sans abri. Dans ces arrondissements les personnes rencontrées ont entre 25 et 54 ans, sont à la fois des personnes seules, des couples ou des familles. Ils sont plus nombreux à déclarer avoir des problèmes de santé. Ils contactent le 115 de temps en temps et sont à Paris depuis plus d'un an.

Ils sont présents dans les 2^e, 9^e, 13^e et 20^e arrondissements.



© Joséphine Brueder



Comment comprendre le non-recours aux hébergements sociaux de la part de personnes sans abri ?

Édouard Gardella, CNRS, Centre Max Weber

Pourquoi des personnes sans abri ne recourent pas aux services censés leur donner accès à un hébergement social ?

Pour contribuer à clarifier ce problème, qui suscite souvent une forte incompréhension, il faut d'abord distinguer deux types de non-recours de la part des personnes sans abri : un non-recours ponctuel (la personne n'a peut-être pas recouru aux hébergements la veille ou l'avant-veille, mais elle recourt régulièrement aux hébergements) ; un non-recours durable, correspondant à une installation sur une portion de l'espace public. Concentrons-nous quelques lignes sur le second cas, qui provoque la plus grande perplexité.

En schématisant, on peut dire qu'il existe actuellement deux types d'explications dominantes.

Le premier type met l'accent sur la pathologie du lien social. Ces analyses, qui sont apparues dans les années 1980-1990, relèvent pour une bonne part de la psychopathologie. Dans cette perspective, les sans abri en situation de non-recours durable sont vus comme souffrant d'une désocialisation profonde, qui correspond à une perte de repères spatio-temporels et à une incrustation dans le sol. Certaines analyses de sociologues et de travailleurs sociaux rejoignent ce diagnostic, en soulignant que les sans abri sont en rupture de liens sociaux.

Le second type d'analyses voit au contraire dans le non-recours un choix tout à fait rationnel de la part de l'indi-

vidu sans abri. En ne recourant pas aux hébergements sociaux, celui-ci exprime ses préférences concernant certains, voire tous les centres existants dans sa ville ; quitte à dire qu'il préfère rester à la rue. Les critiques portées à l'encontre des centres sont connues. Pour ne mentionner que les principales, citons le manque d'hygiène, d'intimité et de sécurité, ainsi que les horaires inadéquats. Des analyses processuelles montrent aussi que les personnes peuvent se décourager à force de ne pas réussir à accéder au service qu'elles souhaitent, et ainsi en arriver à s'installer à la rue.

Ces analyses sont importantes : elles ont fait progresser la connaissance de ces situations d'extrême pauvreté et ont contribué à améliorer les conditions de prise en charge des personnes exclues du logement. Pourtant, si l'on s'en tient là, les sans abri apparaissent comme des atomes isolés, vivant dans une sorte de vide social. Le raisonnement sociologique oblige alors à aller plus loin. En effet, sociologiquement, un individu ne peut pas vivre en dehors de la société ; tout individu qui se désocialise d'un groupe, se resocialise nécessairement dans un autre groupe.

C'est ce que montrent les enquêtes qualitatives en sciences sociales menées auprès des personnes sans abri sédentarisées (Gardella, Arnaud, 2018). Le groupe dont elles font partie peut être moins structuré que les groupes traditionnels de l'intégration sociale (famille, profession, emploi, religion, associations). Il n'empêche que le groupe existe comme forme de vie à laquelle sont attachés ces

individus. Cet attachement s'observe aux devoirs que ces individus se sentent obligés de remplir à l'égard des autres membres du groupe : salutations aux commerçants et passants, sociabilité ritualisée, distribution à d'autres sans abri de vêtements récupérés auprès des services mobiles d'assistance ; entre autres obligations. L'accomplissement de ces devoirs passe par l'ancrage dans ce qui est ainsi devenu un « chez-soi » au sein de l'espace public.

Du point de vue sociologique, le non-recours durable exprime donc l'intensité de l'attachement aux formes de vie collective dans lesquelles ces individus sans abri sédentarisés sont intégrés. Or, les statistiques de l'enquête HYTPEAC (Gardella, Arnaud, 2018) montrent que les individus qui ont le plus de risques de se retrouver en non-recours par sans abris sédentarisés partagent des propriétés communes : ce sont ceux qui ont le moins de ressources considérées comme pertinentes pour l'insertion. La question politique que pose le non-recours durable est donc la suivante : quelle intégration à des formes de vie collective permettent vraiment les hébergements sociaux actuels pour les individus qui sont les moins insérables aux yeux des institutions d'assistance ? ■

5.

Offre d'hébergement et de services

Il est important de resituer les résultats de l'enquête dans le contexte de l'offre d'hébergement et de services disponibles à Paris pour les personnes sans domicile.

Accueil de nuit

26 – Les données proviennent de l'exploitation de la base Finess au 31 décembre 2016, gérée par la Drihl et complétée par une enquête sur la localisation des places en diffus pour le dispositif d'hébergement pérenne. L'enquête Flash Hôtel 2016 réalisée au cours de la nuit du 29 au 30 novembre 2016 permet de recenser un nombre et des profils des personnes hébergées à l'hôtel une nuit donnée.

27 – Source : Enquête flash hôtel nuit du 6 au 7 mai 2015 – Drihl IdF/SOEEE. Cette enquête annuelle depuis 2015, confirme que les personnes hébergées à l'hôtel sont très majoritairement des familles (couples avec enfants, femmes ou hommes seuls avec enfants). Elles représentent 95 % de l'ensemble des personnes accueillies à l'hôtel, proportion stable depuis quelques années. Les proportions varient de 82 % dans les Yvelines à 97 % à Paris. Les enfants âgés de moins de 18 ans représentent 50 % de la population totale. Cette proportion est en très légère hausse par rapport à celle constatée en 2014 (+ 49 %). Parmi les enfants de moins de 18 ans, 58 % sont âgés de moins de six ans et 35 % de moins de trois ans. Un adulte hébergé sur trois est en charge d'une famille monoparentale (36 %).

Le dispositif d'hébergement est composé de places d'hébergement pérenne et de nuitées hôtelières²⁶ mais aussi de places correspondant aux dispositifs saisonniers (Plan hivernal et Plan Grand Froid). Le dispositif d'hébergement tend à prendre en compte les problématiques de l'ensemble des publics en difficulté, quel que soit leur profil (isolés, jeunes, migrants, familles, grands exclus, etc.) et leur parcours. L'hébergement à l'hôtel permet à l'État de répondre aux besoins les plus urgents, notamment ceux des familles avec enfant(s), en cas de saturation des places adaptées à ce public dans les structures d'hébergement²⁷.

Le dispositif d'hébergement pérenne comprend :

- **le dispositif généraliste**, qui regroupe les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les centres d'hébergement d'urgence (CHU)

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) accueillent des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, mais aussi des difficultés de logement, de santé ou d'insertion. Le but est de les aider à accéder à leur autonomie per-

sonnelle ou sociale ou de la recouvrer. Créés en 1974, les CHRS sont financés par une dotation globale versée par l'État au titre de l'aide sociale. Certains sont spécialisés dans l'accueil d'un type de public (femmes enceintes, personnes sortant de prison, etc.), d'autres sont des établissements de droit commun dits « tout public ».

Les centres d'hébergement d'urgence (CHU) permettent la mise à l'abri de toute personne, quel que soit son profil ou son statut administratif, selon le principe d'inconditionnalité de l'accueil. L'hébergement d'urgence se définit par une durée d'hébergement courte, dans la mesure où il a pour objectif d'orienter la personne vers un mode de prise en charge adaptée à ses besoins. Le droit à l'hébergement d'urgence a été défini par l'article 73 de la loi du 25 mars 2009 (loi MOLLE).

- **le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés**, qui regroupe différentes structures dont les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) et les centres provisoires d'hébergement (CPH).

Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) accueillent des demandeurs d'asile pendant toute la durée de la procédure d'instruction, avec pour missions l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, des personnes pendant toute la durée de la procédure. Les Cada sont financés par l'État au titre de l'aide sociale.

L'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) est un dispositif variable en fonction des besoins destiné à accueillir, à titre provisoire, des demandeurs d'asile préalablement à leur admission éventuelle en Cada. Il permet, en outre, de prendre en charge des demandeurs d'asile ne pouvant pas bénéficier d'un hébergement en Cada.

Les centres provisoires d'hébergement (CPH) sont destinés aux demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié et nécessitant un accompagnement pour préparer leur insertion. Pour y accéder, il faut avoir le statut de réfugié et être sans logement ni ressource. L'admission se fait sous conditions pour une durée limitée à six mois, renouvelable mensuellement en fonction de l'évolution de la situation des ménages. Les CPH sont financés au titre de l'aide sociale de l'État.

À ce titre, les places ouvertes dans les structures intercalaires, sont considérées comme de l'hébergement pérenne.

LES SERVICES INTÉGRÉS DE L'ACCUEIL ET DE L'ORIENTATION (SIAO)

L'État a pris l'initiative de créer les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation afin d'apporter une réponse coordonnée et homogène sur l'ensemble du territoire à chaque situation nécessitant l'intervention de l'un des dispositifs de la veille sociale, d'accueil, d'hébergement et ou d'insertion.

Financés par l'État, les SIAO sont des opérateurs du service public et ont vocation à être la plateforme départementale unique en matière d'hébergement d'urgence, d'insertion, et de logement adapté. Ils examinent la situation des demandeurs et les orientent vers les solutions d'hébergement et de logement adapté correspondant à leur situation.

LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'HÉBERGEMENT

La politique d'hébergement concourt à la prise en charge des ménages rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle, dépourvus de logement. Elle vise à insérer durablement les ménages accueillis, en vue d'un accès au logement digne et adapté.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- **l'inconditionnalité de l'accueil** : l'hébergement est offert à toute personne présentant une situation de détresse quel que soit son statut.
- **la mise en oeuvre d'un accompagnement en vue de favoriser l'accès au logement** : une aide doit être fournie à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux.
- **la continuité de prise en charge** : il s'agit d'éviter les ruptures dans l'accompagnement des personnes, en suivant le parcours des personnes ou familles prises en charge jusqu'à la stabilisation de leur situation.

Une des difficultés de mise en oeuvre de cette politique renvoie à la nécessité de traiter de situations extrêmement hétérogènes qui appellent des réponses adaptées : hommes seuls, femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes en souffrance psychique, adultes seuls accompagnés d'enfants...

Les nuitées d'hôtel

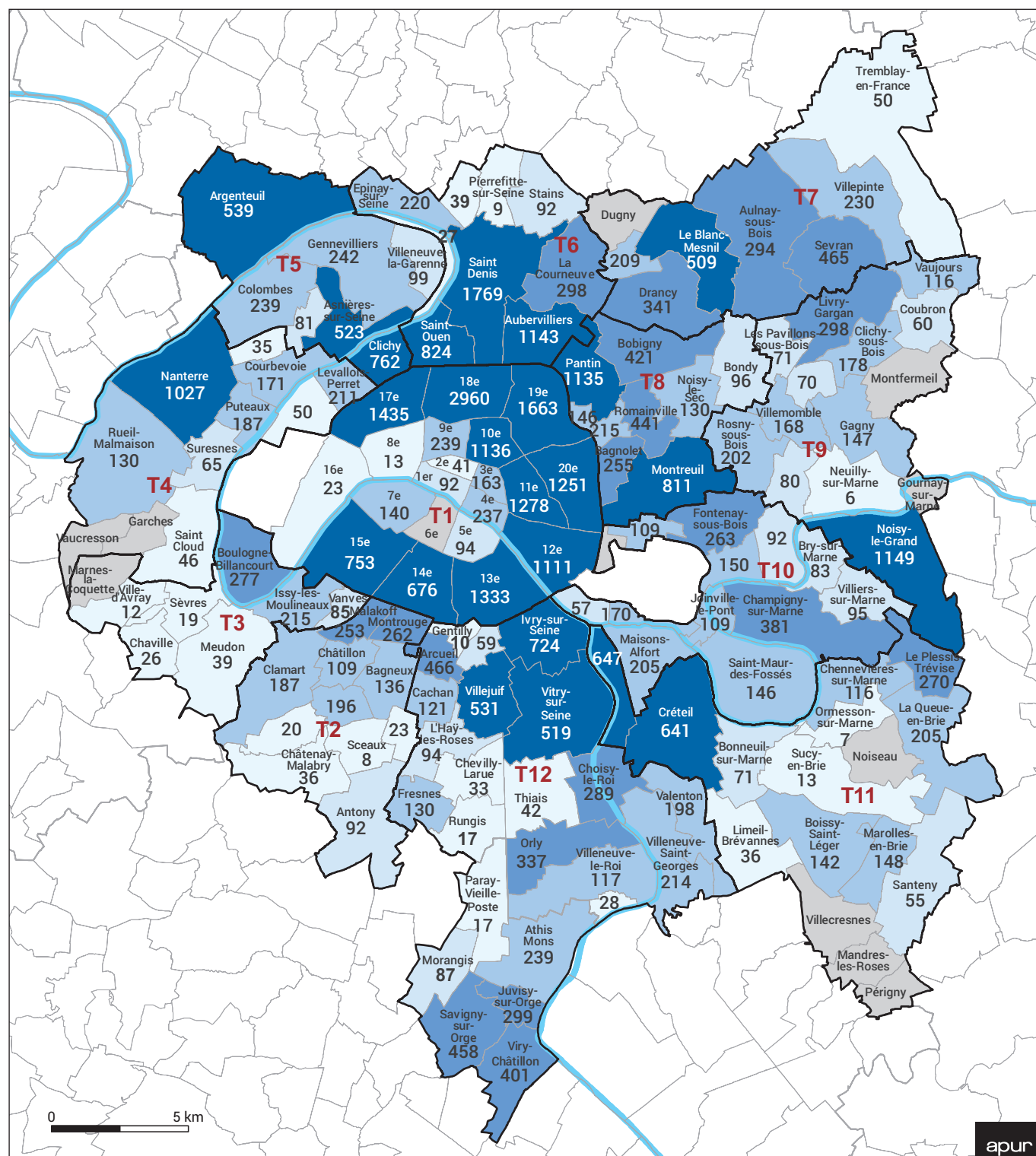
Les nuitées hôtelières sont mobilisées par des associations, sur financement de l'État, à défaut de places disponibles dans les centres d'hébergement d'urgence. Le recours aux nuitées hôtelières est une solution pour répondre à l'accueil inconditionnel des personnes précaires sans logement, pour lesquelles aucune autre solution n'a pu être trouvée.

La Ville de Paris finance également des nuitées hôtelières pour les familles avec enfants en bas âge qui relèvent de ses compétences départementales.

En Île-de-France, la réponse à la demande d'hébergement d'urgence exprimée auprès des huit 115 départementaux peut se traduire par une mise à l'abri à l'hôtel. **32 000 personnes** sont ainsi hébergées chaque nuit à l'hôtel, auxquelles s'ajoutent 5 000 demandeurs d'asile.

Afin de limiter progressivement le recours à l'hôtel, l'État a mis en place un plan triennal de réduction du recours aux nuitées hôtelières (2015-2017) par la création de places alternatives pérennes : intermédiation locative, centre d'hébergement, etc.

LES HÉBERGEMENTS PÉRENNES ET HÉBERGEMENTS EN HÔTEL



Nombre de places (en CHU, CHR, CPH, CADA, HUDA, hôtels)

plus de 500	de 50 à 100
de 250 à 500	moins de 50
de 100 à 250	aucune place

Total MGP = 43 395 - Total IDF = 67 380

Sources : DRIHL-IDF-Fichier FINESS au 31/12/2016, Enquête places en diffus au 31/12/2016, Enquête Localisation nuitées hôtelières 11/2016 (nuit du 29 au 30 Novembre 2016) hors migrants, traitement Apur

Les périmètres des établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris ont été officialisés par le décret du 11 décembre 2015. 12 territoires accueillent 131 communes, soit 7 millions d'habitants.

Établissements publics territoriaux du Grand Paris : T1 – Paris / T2 – Vallée Sud Grand Paris / T3 – Grand Paris Seine Ouest / T4 – Paris Ouest La Défense / T5 – Boucle Nord de Seine / T6 – Plaine Commune / T7 – Paris Terres d'Envol / T8 – Est Ensemble / T9 – Grand Paris - Grand Est / T10 – Paris-Est-Marne&Bois / T11 – Grand Paris Sud Est Avenir / T12 – Grand-Orly Seine Bièvre

28 – Cf. études Apur, *Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire*, note n° 59, janvier 2013 et *Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la métropole du Grand Paris*, avril 2018.

LES HÉBERGEMENTS PÉRENNES EN 2016

Nombre de places



Total Paris = 11 607

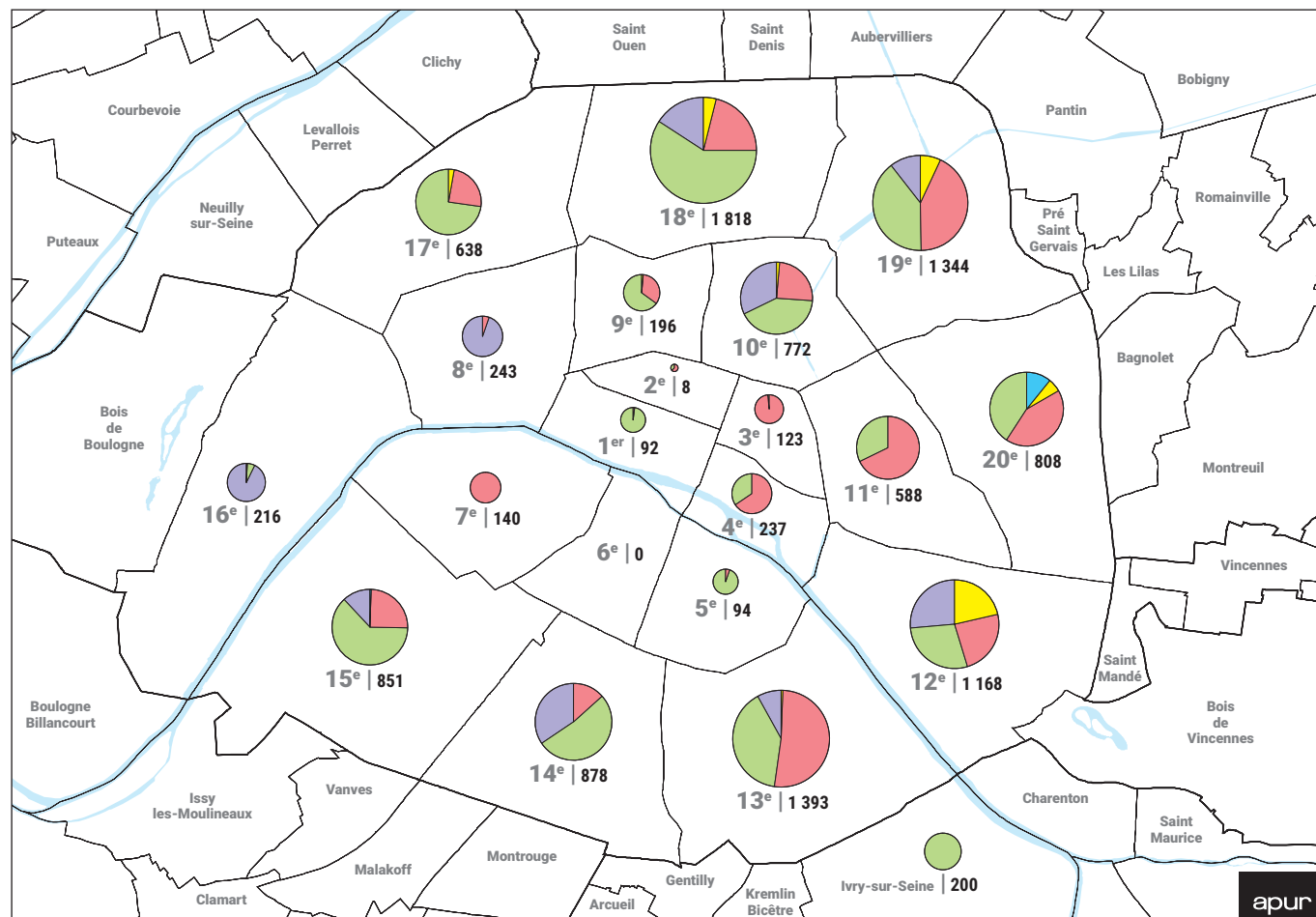
Sources : DRIHL-IDF-FINESS au 31/12/2016, enquête places en diffus au 31/12/2016, traitement Apur

On dénombre un total de 9 300 places d'hébergement pérenne à Paris, dont 4 800 places en CHU et 3 900 en CHRS. L'offre est inégalement répartie sur le territoire parisien, à eux seuls, les 13^e, 19^e et 18^e arrondissements concentrent plus du tiers des places parisiennes, soit plus de 1 200 places par arrondissement.

L'effort de la collectivité parisienne en termes de place d'hébergement est particulièrement important, au regard de l'offre métropolitaine et régionale²⁸. Paris concentre en effet 32 % de la population métropolitaine, pour près de 50 % des places en hébergement pérenne et 22 % des nuitées hôtelières.

Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de places d'hébergement pour 1 000 habitants à Paris est de 6,6, pour une moyenne de 6,2 à l'échelle de la Métropole du Grand Paris et de 5,6 à l'échelle de la Région Île-de-France.

La Ville de Paris et plusieurs institutions (AP-HP, bailleurs sociaux, etc.) mettent à disposition des sites et des bâtiments inoccupés dans l'attente de projets pour créer des capacités supplémentaires d'hébergement. Comme pour l'offre en hébergement pérenne, ces places sont souvent gérées par des opérateurs tels qu'Emmaüs, Aurore, le Samusocial, Auxilia, la Mie de Pain... Ces sites intercalaires représentent une capacité d'hébergement de plus de 2 300 places pour vingt sites d'hébergement d'urgence, dont 200 places dans des structures en modulaires dans le centre d'hébergement implanté en lisière du bois de Boulogne (16^e) ou le CHU Bastion de Bercy (12^e) qui accueillent 108 places familles et 200 places pour personnes isolées hommes et femmes. Cette offre sur des sites intercalaires est une volonté politique et est donc en constante évolution. En septembre 2018, la Ville de Paris proposait environ 3 000 places, dont 500 en dehors de Paris sur 30 sites intercalaires (cf. encadré).



Le dispositif hivernal, un dispositif d'hébergement saisonnier non pérenne

Le décompte de la Nuit de la Solidarité est intervenu lors d'un épisode de grand froid ayant déclenché un plan dédié de mise à l'abri quelques jours auparavant (Plan Grand Froid mis en œuvre le 5 février 2018).

Le dispositif d'hébergement hivernal est mis en place sur les mois d'hiver pour protéger les personnes sans abri des risques liés au froid. L'État et ses partenaires augmentent à partir du mois de novembre les moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge des personnes sans abri.

En plus de ces places, en cas de grand froid (températures réelles ou ressenties particulièrement basses), des gymnases et des salles communales peuvent

être mobilisés pour l'accueil des personnes en situation de rue.

2149 personnes étaient hébergées la nuit du 15-16 février 2018 dans le cadre du Plan hiver et du Plan Grand Froid, dont 672 dans le cadre du Plan Grand Froid, dans des salles de mairies d'arrondissement, des gymnases, des haltes de nuit et d'autres lieux ouverts temporairement.

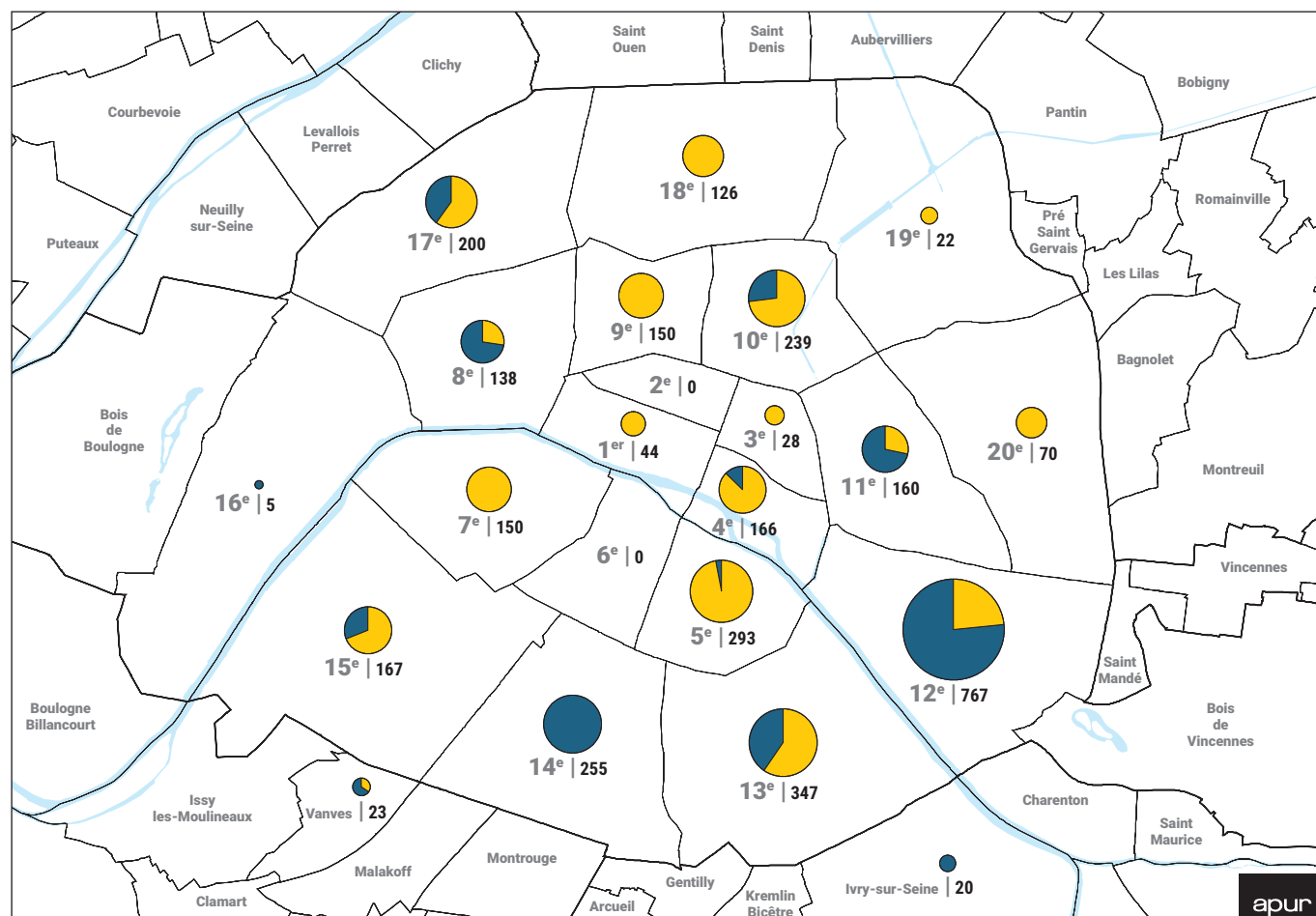
À ces places, s'ajoutaient les nuitées d'hôtel des personnes prises en charge par le Pôle Hébergement Réservation Hôtelière du Samusocial de Paris (PHRH) au titre du département de Paris au sein de 169 hôtels répartis sur treize arrondissements.

Suite à la Nuit de la Solidarité d'autres places Grand Froid ont été ouvertes pour atteindre un total de plus de 3 000 places d'hébergement hivernal en mars 2018.

HÉBERGEMENT HIVERNAL EN MARS 2018



Source : DASES 2018



OFFRE INTERCALAIRE : L'EXEMPLE DES GRANDS VOISINS

Sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul (4 ha), l'occupation des « Grands Voisins » est un exemple emblématique d'offre d'hébergement « intercalaire ». Dès 2011, l'hôpital, en réduction d'activité, a accueilli dans plusieurs bâtiments des centres d'hébergement d'urgence. Après le déménagement définitif de l'AP-HP en 2014, le site s'est progressivement développé en s'enrichissant d'autres fonctions : bureaux, ateliers, restauration, programmation événementielle... Au maximum de son activité en 2017, il accueillait 600 personnes hébergées, un millier de résidents travaillant dans plus de 175 structures et de nombreux visiteurs. Le site entre en 2018 dans une nouvelle phase, les occupations temporaires cédant la place aux aménageurs du futur écoquartier.

Avant les Grands Voisins, d'autres occupations mixant hébergement d'urgence et autres usages avaient déjà eu lieu sur le territoire parisien : l'Archipel (8^e), fermé en 2016 ou la caserne de Reuilly (12^e), fermée en 2015.

QUELLES ACTIONS EN RÉPONSE AUX RÉSULTATS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ ?

Les partenaires du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion signé en 2015 doivent se réunir fin 2018 pour actualiser et/ou renforcer les actions au regard des enseignements de la Nuit de la Solidarité. Le bilan de la Nuit de la Solidarité appelle l'ensemble des acteurs (institutions, entreprises publiques et privées et citoyens) à se mobiliser pour créer de nouvelles places d'hébergement aux côtés de l'Etat.

Suite à la présentation des premiers résultats en mars 2018, la Ville de Paris a annoncé la création de 3000 places d'hébergement pour répondre aux besoins identifiés. Elle s'est engagée à poursuivre la mobilisation de son patrimoine municipal pour permettre la création d'au moins 50 % des places, mais également à soutenir l'hébergement citoyen. Ces nouvelles places seront ouvertes en priorités dans les arrondissements les moins pourvus en places d'hébergement, dans un esprit de rééquilibrage territorial.

L'ouverture de « haltes de nuit » sera expérimenté par l'Etat et la Ville. Une moitié de ces haltes sera dédiés à des femmes et des familles, les autres seront dédiés à des hommes isolés. Ces lieux de répit ouverts la nuit seront dédiés aux personnes éloignées des dispositifs d'hébergement existants. Ils leur permettront d'y trouver un lieu de repos, de collation et d'accès aux droits.

La Ville de Paris s'est engagée par ailleurs à développer deux accueils de jours, à créer une bagagerie par arrondissement, étudier la création d'un bain douche dédié aux femmes et à ouvrir deux nouveaux restaurants solidaires.

En complément, sera développée une Alliance citoyenne pour les sans abri. Fort de la mobilisation des citoyens lors de la Nuit de la Solidarité, la Ville de Paris a souhaité mettre en place un projet visant à soutenir cette dynamique citoyenne autour des publics sans abri en les sensibilisant, les informant et les formant, en leur proposant des possibilités de bénévolat, et en animant la co-construction et l'incubation de projets dédiés aux personnes en situation de rue. Ce lieu permettra notamment la mise en place concrète du projet déposés par les Parisiens dans le cadre du budget participatif intitulé « des abris pour les sans abri ». Un lieu dédié à cette mobilisation citoyenne sera ouvert en 2019.

OFFRE D'HÉBERGEMENT PAR ARRONDISSEMENT (HORS HÉBERGEMENT HIVERNAL)

Arr.	CPH	Cada	CHRS	CHU	Total (CPH, Cada, CHRS, CHU)	Intercalaire	Hôtels	Total
1 ^{er}	0	0	2	90	92	0	0	92
2 ^e	0	0	5	3	8	0	33	41
3 ^e	0	0	121	2	123	0	40	163
4 ^e	0	0	156	81	237	0	0	237
5 ^e	0	0	5	89	94	0	0	94
6 ^e	0	0	0	0	0	0	0	0
7 ^e	0	0	140	0	140	0	0	140
8 ^e	0	0	13	0	13	230	0	243
9 ^e	0	3	66	127	196	0	43	239
10 ^e	0	11	192	321	524	248	612	1 384
11 ^e	0	0	399	189	588	0	690	1 278
12 ^e	0	250	281	329	860	308	251	1 419
13 ^e	0	8	720	556	1 284	109	49	1 442
14 ^e	0	0	119	459	578	300	98	976
15 ^e	7	0	209	535	751	100	2	853
16 ^e	0	0	2	14	16	200	7	223
17 ^e	0	19	155	464	638	0	797	1 435
18 ^e	0	75	382	676	1 133	685	1 827	3 645
19 ^e	0	94	575	535	1 204	140	459	1 803
20 ^e	88	47	344	329	808	0	443	1 251
Total	95	507	3 886	4 799	9 287	2 320	5 351	16 958

Sources : Drihl-idf Finess au 31/12/2016 et Ville de Paris février 2018, traitements Apur

Accueil de jour

Les accueils de jour apportent un service complémentaire à l'hébergement d'urgence. De la réponse aux besoins primaires à l'accès à la santé et aux droits, ces lieux offrent un large panel de services, relativement variables d'une structure à l'autre : laverie, domiciliation, bagagerie, restauration.

Ils représentent également un lieu privilégié de récréation du lien social, condition préalable à la réinsertion des personnes à la rue et/ou en situation de grande exclusion. Dans le cadre d'une prise en charge sous couvert d'anonymat, l'accueil est inconditionnel, souvent sous le signe de la convivialité et l'écoute. Ces lieux permettent d'orienter les personnes vers les différents partenaires, à commencer par le secteur de l'hébergement et de maintenir un lien

avec des personnes marginalisées.

41 structures d'accueil de jour sont disponibles aujourd'hui à Paris.

Trois Permanences sociales d'accueil (PSA) ont pour objectif d'accueillir et d'accompagner les personnes sans domicile fixe vers l'insertion, selon les profils (famille, couple, femme seule, homme seul, jeune 18-25 ans). Services sociaux et administratifs au service des plus démunis, elles remplissent cinq missions essentielles : l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation ; la domiciliation administrative ; l'accès aux droits ; l'accompagnement social ; la protection de l'enfance notamment pour la PSA Gauthey, dans le 17^e arrondissement.

STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR À DISPOSITION DES PARISIENS EN GRANDE DIFFICULTÉ EN 2016

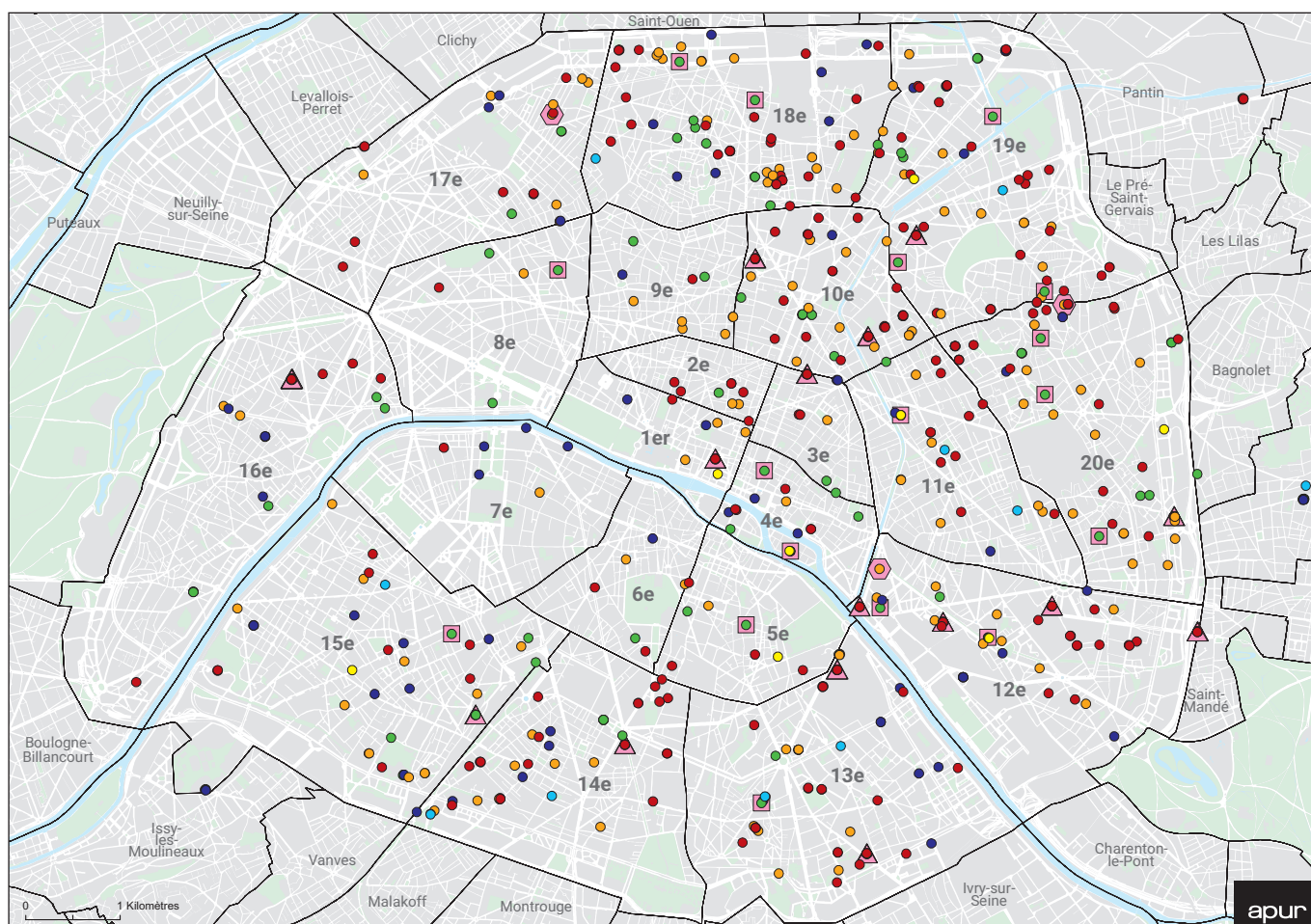
Structures d'accueil

- Bains-douches
- ▲ Espace Solidarité Insertion (ESI)
- ◆ Permanence Social d'Accueil (PSA)

Dispositifs spécialisés

- Se soigner
- S'occuper de soi
- S'orienter
- Se nourrir
- Se réinsérer
- bagagerie solidaire

Sources : Guide Solidarité 2014 - Apur



Seize Espaces solidarité insertion (ESI) accueillent de manière inconditionnelle tous celles et ceux que les difficultés de l'existence ont conduites à un état de très grande précarité et d'exclusion. Ils offrent une mise à l'abri en journée et des prestations sociales et sanitaires aux personnes vivant à la rue à Paris. Ils s'intègrent au réseau parisien de la veille sociale, ce qui représente environ 900 000 passages. Orientation éventuelle vers la Halte sociale, les personnes suivies par les ESI peuvent y rencontrer une assistante sociale, une conseillère de la CPAM, obtenir une domiciliation administrative et bénéficier d'un conseil juridique.

L'importance des démarches administratives auprès de ces publics n'est plus à démontrer, Les Points d'information et de médiations multiservices (PIMMS) et les Points d'accès aux droits (PAD) offrent une aide administrative. Néanmoins, à l'heure du numérique, des dispositifs connectés sont également proposés. Les Espaces Publics Numériques (EPN) proposent des heures d'accès à Internet mais aussi des séances de for-

mation, des services comme *Reconnect*, le cloud solidaire du Groupe SOS ou *Emmaüs Connect* facilitent le suivi administratif de ces publics.

17 bains douches sont mis gratuitement à la disposition des publics les plus fragiles, ainsi que **8 bagageries solidaires**.

Des associations nombreuses et diverses offrent aide et soutien aux personnes majeures en grande précarité, d'Emmaüs Solidarité à la Croix-Rouge, des Restos du Cœur au Secours populaire, des enfants du Canal aux équipes paroissiales... **121 lieux d'aide alimentaires** ont notamment été recensés, dont 10 restaurants solidaires de la Ville de Paris qui distribuent chaque année un total d'environ 4,6 millions de repas.

La répartition géographique des structures d'accueil de jour montre une forte présence dans les arrondissements du nord-est parisien et du sud de Paris, et une plus faible présence dans les arrondissements de l'ouest.

LA DOMICILIATION ADMINISTRATIVE : CADRE JURIDIQUE

Depuis la loi DALO du 5 mars 2007, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale ont pour obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec le territoire (exercice d'une activité professionnelle, bénéfice suivi social ou professionnel, détention de l'autorité parentale sur un enfant scolarisé, présence de liens familiaux, hébergement chez une personne résidente, etc.). La domiciliation administrative vise à fournir à ce public une adresse administrative lui permettant de recevoir son courrier et d'être en mesure d'effectuer les démarches nécessaires à l'accès à différents droits et prestations de nature administrative ou sociale (délivrance d'un titre d'identité, exercice de droits civils, inscription sur les listes électorales, accès aux prestations sociales, etc.). Les Préfets de département assurent la coordination du dispositif. En dehors des CCAS/CIAS, seuls les organismes (associations en majorité) agréés par ceux-ci sont habilités à pratiquer la domiciliation.

Les dernières modifications de la procédure de domiciliations sont issues de plusieurs textes de la loi ALUR (décrets d'application du 24 mars 2014, publiés en mai 2016). S'il existait à l'origine trois dispositifs de domiciliation (un premier, dit « généraliste », complété de deux dispositifs spécifiques relatifs aux personnes bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) et aux demandeurs d'asile), le dispositif AME a été fusionné à cette occasion avec le dispositif généraliste. Les motifs de domiciliation ont par ailleurs été élargis à l'ensemble des droits civils. D'autres aspects ont été concernés : précision de la condition de lien avec la commune, création d'un formulaire d'élection de domicile fixé par arrêté, suppression de l'obligation pour la personne domiciliée de se présenter physiquement tous les trois mois au lieu de sa domiciliation, etc.

La convergence des besoins des personnes à la rue et hébergées en matière de domiciliation administrative

Marie Mallet et Fanny Koch,
UNCCAS (Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale)

Les données issues de l'enquête Nuit de la Solidarité indiquent qu'au moins un quart des personnes recensées à la rue la nuit du 15 février 2018 expriment un besoin de domiciliation administrative, dispositif légal essentiel à l'accès aux droits porté notamment par les CCAS depuis 2007. Selon toute vraisemblance, ce résultat constitue une estimation a minima au regard des conditions de collecte et parmi elles des circonstances entourant le recueil des informations relatives aux besoins des personnes rencontrées, précisées dans le rapport (selon les équipes, la totalité des items relatifs aux besoins a pu être citée, ou non, aux personnes).

Il est intéressant de noter que l'expression d'un besoin de domiciliation n'est pas influencée par la durée d'errance (ce besoin est cité par 25 % des personnes rencontrées, que celles-ci soient en errance depuis longtemps ou non), à la différence des tendances observées pour l'expression d'un besoin d'accompagnement dans les démarches administratives : ce dernier est cité par 27 % des personnes dont la durée d'errance est de moins de 3 mois, 31 % lorsqu'elle est comprise entre 3 mois et un an, 36 % lorsqu'elle dépasse un an.

La composition familiale ne semble pas non plus impacter nettement l'expression de ces besoins (domiciliation et accompagnement dans les démarches administratives), tout comme, et c'est plus surprenant encore, le fait d'être suivi ou non par un travailleur social. Toutefois, ces items sont davantage évoqués par les plus jeunes (les moins de 25 ans sont

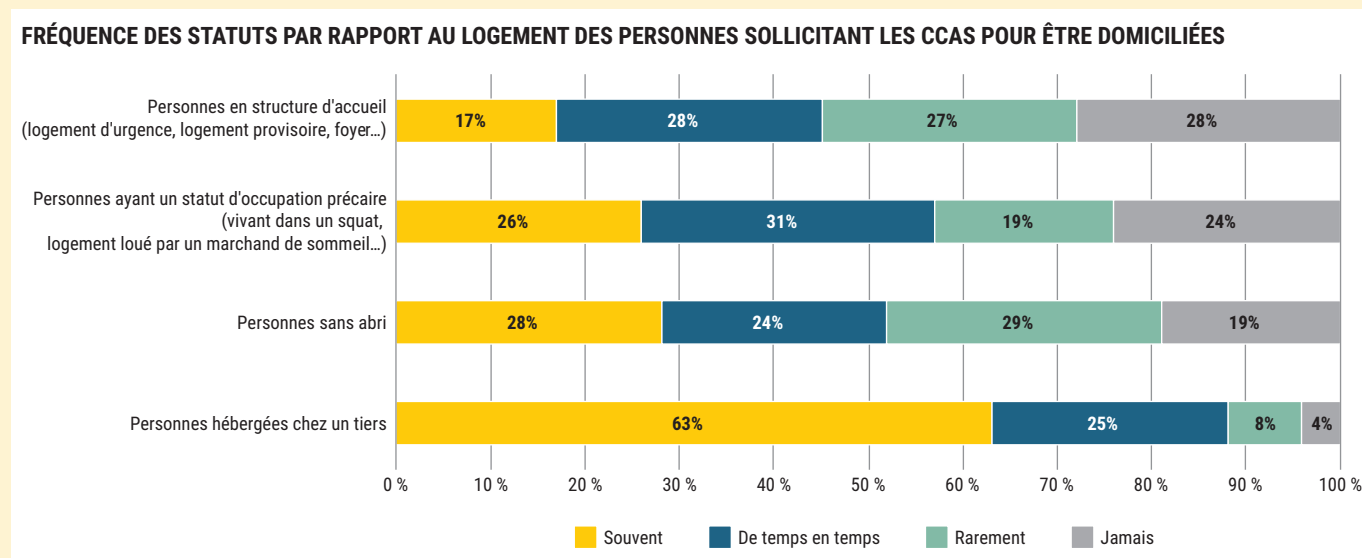
32 % à exprimer un besoin en matière de domiciliation et 39 % pour celui d'un accompagnement dans les démarches administratives, contre respectivement 27 % et 31 % pour les 25-54 ans et 21 % et 28 % pour les 55 ans ou plus) et par les femmes (5 points de plus pour chacun des items par rapport aux hommes).

Ces données sont intéressantes à rapprocher des éléments collectés en 2017 par l'UNCCAS dans le cadre de son enquête nationale sur les pratiques des CCAS en matière de domiciliation administrative, d'hébergement et de logement²⁹. On y repérait **qu'un peu plus d'un quart seulement (28 %) des CCAS pratiquant la domiciliation estimait que les personnes domiciliées étaient souvent des personnes sans abri** (24 % estimant qu'il s'agissait de temps en temps de personnes sans abri, 29 % rarement et 19 % jamais). De la même manière, **un quart des répondants affirmait domicilier souvent des personnes ayant un statut d'occupation précaire** (vivant dans un squat, un logement loué par un marchand de sommeil, etc.), 31 % en domicilier de temps en temps et 24 % n'en domicilier jamais.

En revanche, **les répondants étaient près de deux-tiers (63 %) à considérer que les personnes domiciliées étaient souvent des personnes hébergées chez un tiers** (25 % qu'elles l'étaient de temps en temps, 8 % rarement et 4 % jamais). **Ainsi, si près d'un cinquième des CCAS estimait ne jamais domicilier de personnes sans abri**, ils n'étaient que 4 % à considérer ne ja-

29 – Source : Face au mal-logement, les CCAS/CIAS impliqués, D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne, UNCCAS, Enquêtes et Observation sociale n°12, février 2018

Une contribution à la réflexion sur la limite des frontières établies entre les catégories de publics



mais domicilier de personnes hébergées chez un tiers. Autrement dit, **le public domicilié par les CCAS apparaissait plus souvent constitué de personnes hébergées chez un tiers que des personnes en situation de rue au sens strict**. Ceci constitue un point d'intérêt fort dans l'analyse de l'évolution de ce dispositif, conçu au départ autour du ciblage des personnes à la rue mais qui a priori n'envisageait pas les personnes en situation d'hébergement par un tiers ; ce constat étant aujourd'hui visiblement majoritaire dans les publics domiciliés en CCAS.

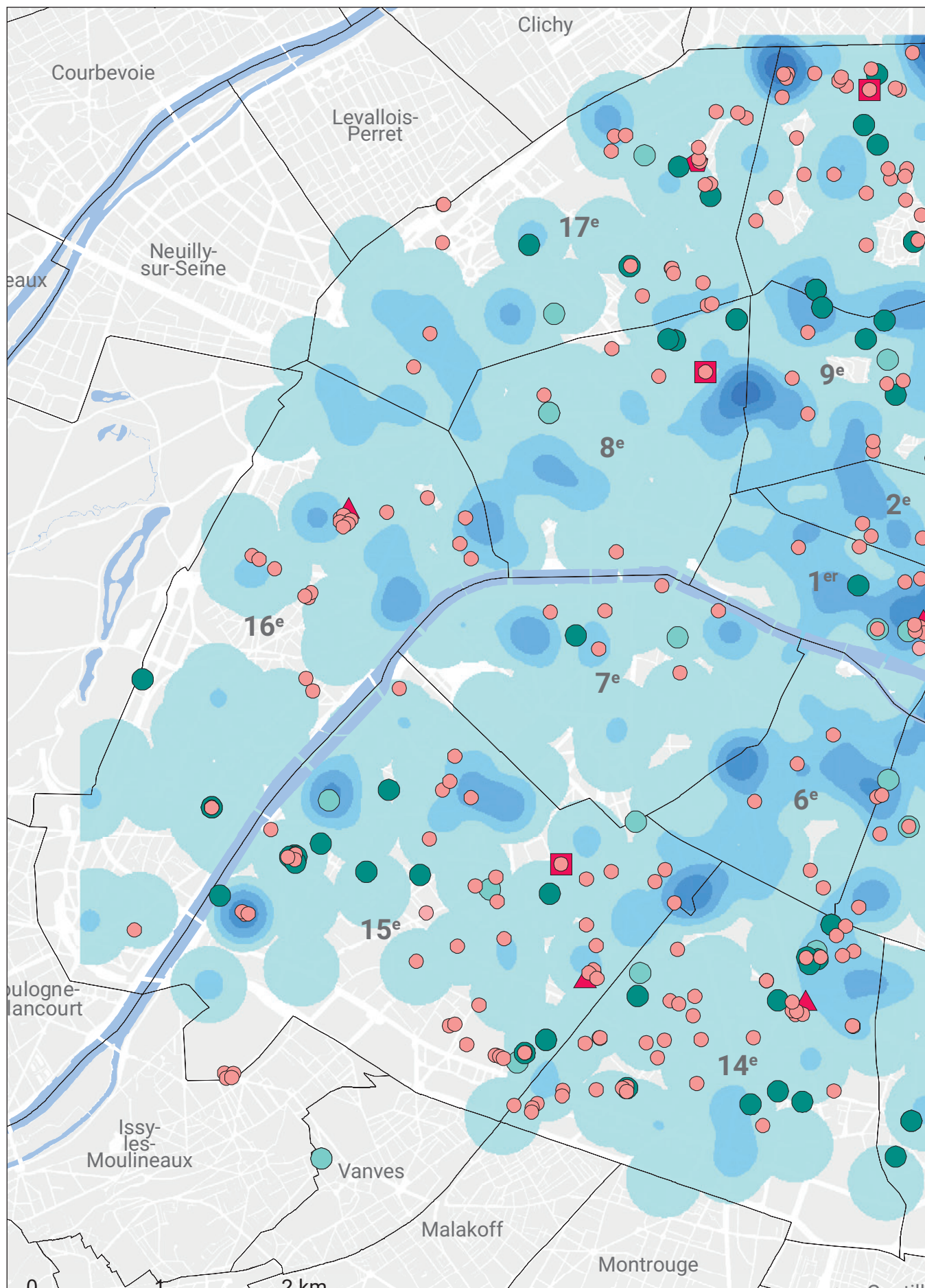
Les données issues du terrain fournissent certains éléments d'explication relatifs à la nécessité d'obtenir une domiciliation auprès du CCAS alors que l'on est hébergé et donc que l'on dispose en théorie d'une adresse postale. Il peut s'agir d'une part d'éléments de nature administrative concernant les

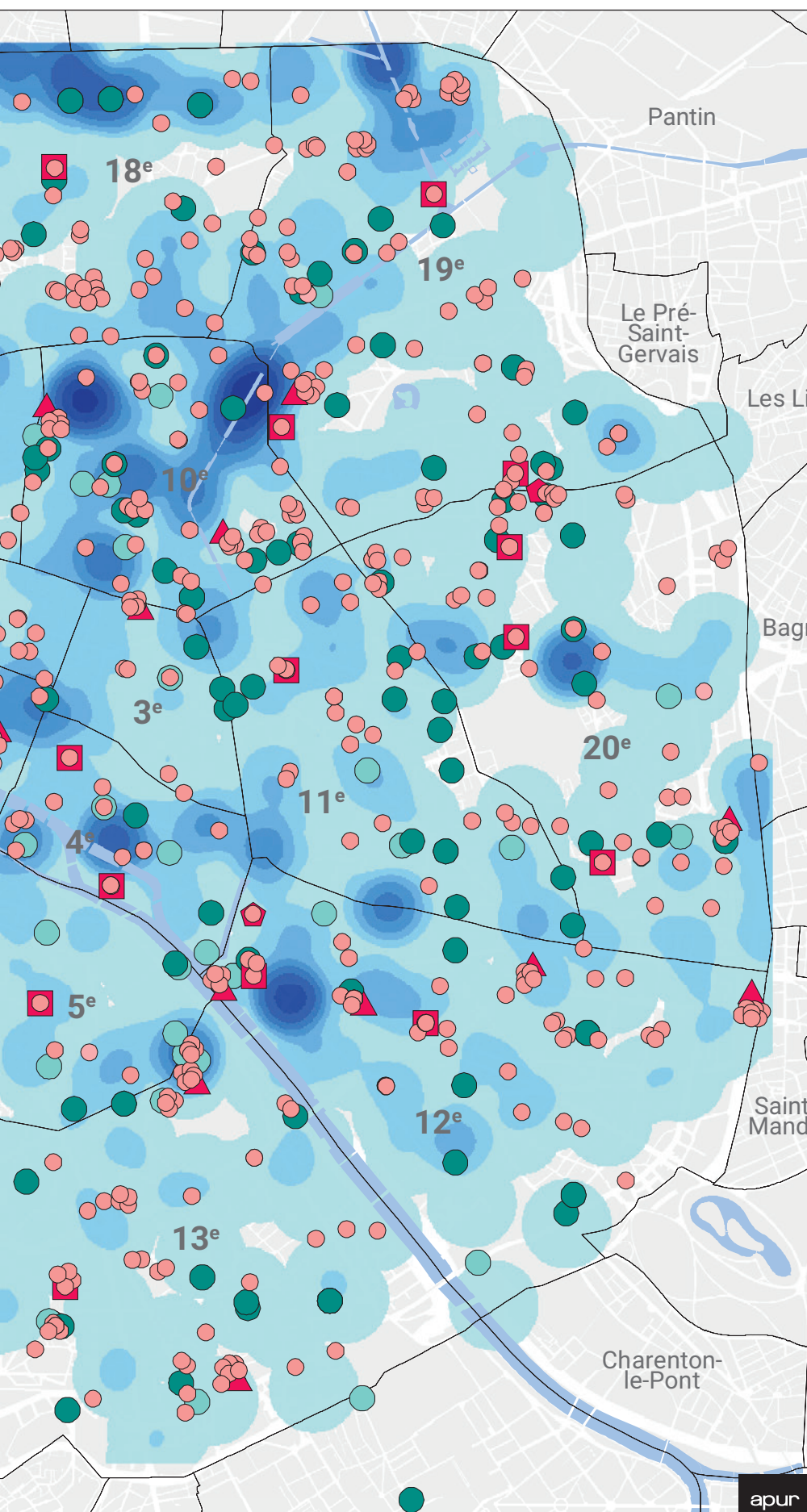
personnes hébergées (avec le risque par exemple pour les bénéficiaires du RSA de voir diminuer le montant qui leur est attribué, en raison de la suppression du forfait logement) ou hébergeantes (celles-ci peuvent ne pas souhaiter que la personne hébergée soit rattachée officiellement au domicile afin d'éviter la prise en compte de leurs ressources par exemple pour le calcul de la taxe d'habitation).

Toutefois, il semble également possible de considérer ces résultats comme le reflet d'une évolution à la fois des situations et des besoins des personnes vivant des situations de mal-logement ou d'absence total d'hébergement : ceci amènerait à réinterroger les catégories de publics utilisées pour décrire ces phénomènes à partir de **l'hypothèse d'une convergence entre les besoins des personnes à la rue et ceux des personnes disposant**

de solutions d'hébergement. Ces indices peuvent être mis en perspective avec les éléments de connaissance et d'analyse des parcours, souvent non-linéaires, faits d'alternance entre rue et hébergement ou de successions d'hébergements différents, situations dans lesquelles la domiciliation administrative constitue en effet logiquement une solution plus solide pour maintenir un lien à la fois avec les institutions (administratives et sociales) et avec son entourage.

C'est donc bien à la nécessité d'une réflexion renouvelée sur la notion même de sans abris que nous amènent ces éléments, et de manière générale le rapport. ■





ACCUEIL DE JOUR ET HÉBERGEMENT EN 2018

Structure d'accueil de jour

- ◆ Permanence Sociale d'Accueil
- ▲ Espace Solidarité Insertion
- bains-douches
- autres structures
 - se soigner
 - s'occuper de soi
 - s'orienter
 - se nourrir
 - se réinsérer
 - bagagerie solidaire

Structure d'hébergement d'urgence

- structure pérenne
(CADA, CHRS, CHU, CPH, Intercalaire)
- structure saisonnière
(Plan Grand Froid, Plan Hiver)

Source : FINESS - 2016, DASES 2018, traitement Apur

Densité des personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité



Source : Nuit de la Solidarité, Mairie de Paris (février 2018)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Brodiez-Dolino Axelle, *Qui sont les personnes sans-domicile en France depuis 1945 ? Éléments de réponse au prisme lyonnais, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 138, avril-juin 2018, p. 109-126.

Brousse Cecile, Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat. *Les sans-domicile*, Paris : la Découverte, 2008.

Cefai Daniel, Gardella Edouard, *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque du Mauss », 2011, 576 p.,

De Swaan Abram, *Sous l'aile protectrice de l'État*, Paris, PUF, 1995.

Duvoux Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, La République des idées/Seuil, 2012.

Gaboriau Patrick, *SDF à la Belle époque. L'univers des mendiants et vagabonds au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

Édouard Gardella, Amandine Arnaud, *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux*, Rapport Samusocial, février 2018

Guyavarch Emmanuelle, Garcin Elsa, *Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles*, Informations sociales, 2014/2, n° 182, p142-149

Loison-Leruste Marie, *Habiter à côté des SDF. Représentations et attitudes face à la pauvreté*, L'Harmattan, coll. Habitat et Société, 2014

Marpsat, M., Yaouancq, F., *Avant-propos L'enquête Sans-Domicile 2012 : histoire et place en Europe*, Économie et Statistique, N° 488-489, 2016.

Peyroux, Olivier, *La maison dans l'expérience migratoire : la dualité des jeunes Roms entre insertion sociale et communauté*, Enfances & Psy, vol. 72, no. 4, 2016, pp. 65-70.

Renaut Marie-Hélène, *Vagabondage et mendicité. Délits périmés, réalité quotidienne*, Revue historique, 1998/2 (n° 122), p. 287-322.

Rapports/études/notes

Les personnes en famille hébergées via le 115 de Paris entre 1999 et 2004, Observatoire du Samusocial de Paris. 2005.

Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France, Observatoire du Samusocial de Paris, SAMENTA. 2009.

Jeunes en errance, Charlotte Miot, Rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du CASVP. 2011.

Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cœur de l'hébergement et du logement temporaire, note n° 59, Apur, janvier 2013

Enfants et Familles sans logement personnel en Île de France, Rapport d'enquête ENFAMS, Observatoire du Samusocial de Paris. 2013.

Hygiène de la tête aux pieds : Ectoparasitoses et affections cutanées, Enquête HYTPEAC, Observatoire du Samusocial, 2013.

Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale/état des lieux prospectif, étude Apur, juin 2014

Les sans domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance, note Apur/Insee n° 72, juin 2014

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel, note Apur/Insee n° 73, juin 2014

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois a un emploi, note Apur/Insee n° 74, juin 2014

Les sans-domicile de l'agglomération parisienne se perçoivent en bonne santé, note Apur/Insee n° 75, juin 2014

Profil des ménages hébergés à l'hôtel par l'État en Île de France, majoritairement des familles, Étude hébergement et logement, Enquête flash hôtel nuit du 06 au 07 mai 2015 — DRIHL IdF/ SOEE, 2015

La géographie des sans-abri à Paris, note Apur n° 115, mars 2017

Zéro enfant à la rue : on est loin du compte ! Enquête flash réalisée le 04 septembre 2017, Fnars, Baromètre du 115, 2017

Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI « Halte Femmes », Observatoire du Samusocial de Paris, Aurore association, 2017.

Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la Métropole du Grand Paris, étude Apur/Drihl, mai 2018

Sites Internet

Département des services aux sans abri de la ville de New York :
<http://www1.nyc.gov/site/dhs/outreach/hope.page>

Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion :
<https://www.paris.fr/grande-exclusion>

L'observatoire du Samusocial de Paris :
<https://www.samusocial.paris/lobservatoire>

La fondation Abbé Pierre :
<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/la-fondation-abbe-pierre>

Plateforme d'entraide collaborative :
<https://www.entourage.social/>

Accueil de réfugiés :
<https://www.singafance.com/>

Emmaüs Solidarité :
<https://www.emmaus-solidarite.org/>

Le Collectif Les Morts de la Rue :
<http://www.mortsdelarue.org/>

Pour en savoir plus

 ETUDE

Sans-abri à Paris



1

 NOTE

La géographie des sans-abri à Paris



2

 ETUDE

Les sans-abri à Paris et dans la métropole – urgence sociale / état des lieux prospectif



3

 NOTE

Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance



4

 NOTE

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel



5

 ETUDE

Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté dans la Métropole du Grand Paris



6

1 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/abri-paris-presence-abri-territoire-parisien-action-collectivite-aider-reinsertion>

2 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/geographie-abri-paris>

3 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/abri-paris-metropole-urgence-sociale-lieux-prospectif>

4 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/domicile-agglomeration-parisienne-une-population-forte-croissance>

5 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/agglomeration-parisienne-un-domicile-jamais-logement-personnel>

6 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/dispositifs-hebergement-logement-adapte-metropole-grand-paris>

GLOSSAIRE

ACP : Analyse en composantes principales
AP-HP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris
Bapsa : Brigade d'assistance aux personnes sans abri
Cada : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CasVp : Centre d'action sociale de la Ville de Paris
Chapsa : Centre d'Hébergement et d'Accueil des Personnes Sans Abri
CHU : Centre d'hébergement d'urgence
CHRS : Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale
CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
CPH : Centre Provisoires d'Hébergement
CQ : Conseil de quartier
Dases : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
DPSP : Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection
EPM : Espace public numérique
ESI : Espace solidarité insertion
FAS : Fédération des acteurs de la solidarité (ex Fnars)
Feantsa : Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les sans abri
HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
Ined : Institut national d'études démographiques
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
NDLS : Nuit de la Solidarité
OFPRUH : Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées
PAD : Point d'accès aux droits
PHRH : Pôle Hébergement Réservation Hôtelière
PIMMS : Point information médiation multi services
PSA : Permanence sociale d'accueil
SIAO : Service intégrés de l'accueil et de l'orientation
Uasa : Unité d'assistance aux sans abri




Questionnaire personne seule et famille

N° équipe

Bonsoir, je m'appelle [donner son prénom], nous réalisons une enquête pour la Mairie de Paris.
 Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons dans la rue pour savoir où elles vont dormir ce soir.
 Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent à la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter.
C'est une enquête totalement anonyme et confidentielle et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

Q1 Tout d'abord, avez-vous déjà été interrogé ce soir ?
☐ Oui → Fin de questionnaire ☐ Non

Q2 Acceptez-vous de participer à cette enquête ?
☐ Non → Fin de questionnaire → Renseigner au verso la rubrique « À remplir obligatoirement »
☐ Dialogue impossible → Fin de questionnaire → Renseigner au verso la rubrique « À remplir obligatoirement »
☐ Oui

Q3 Où pensez-vous passer la nuit ? (Une seule réponse possible)

Chez moi	☐ → Fin de questionnaire
Dans un lieu public	☐ Rue ☐ Gare ☐ Hôpital ☐ Centre commercial ☐ Station de métro
Dans un hôtel	☐ Hôtel 115 (Samusocial) ☐ Hôtel payé par vos propres moyens
Dans un centre d'hébergement	☐ Centre d'Hébergement d'Urgence ☐ CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) ☐ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ☐ Gymnase ☐ Ne sait pas ☐ Autre, à préciser
Dans un autre lieu	☐ Tente ☐ Bois/parc/jardin ☐ Squatt ☐ Voiture ☐ Immeuble (cage escalier, hall d'entrée) ☐ Bus ☐ Cave/parking ☐ Campement
Dans une halte de nuit	☐
Chez un tiers (famille, ami)	☐
Autre, à préciser	☐
Ne sait pas où passer la nuit ce soir	☐

Q4 Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation (c'est-à-dire sans logement personnel) ?
☐ Moins d'1 semaine ☐ Entre 1 semaine et 1 mois ☐ Entre 1 et 3 mois ☐ Entre 3 et 6 mois
☐ Entre 6 mois et 1 an ☐ Entre 1 et 5 ans ☐ Plus de 5 ans ☐ Ne sait pas

Q5 Quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ?
☐ Jamais ☐ Hier ☐ Moins d'1 semaine ☐ Entre 1 semaine et 1 mois ☐ Plus d'1 mois

→ **Q6 Cet hébergement était :**
☐ Chez un tiers (famille, ami) ☐ Un centre d'hébergement ☐ Un hôtel ☐ Un gymnase
☐ Autre, à préciser

Q7 Appelez-vous le 115 ?
☐ Jamais ☐ De temps en temps ☐ Tous les jours

→ **Q8 Pourquoi ?**

Q9 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?
☐ Oui ☐ Non

→ **Q10 Le 115 vous a-t-il proposé un hébergement pour ce soir ?**
☐ Oui ☐ Non

Q11 Êtes-vous suivi par un travailleur social ?
☐ Oui ☐ Non

→ **Q12 Précisez où :**
☐ Permanence Sociale d'Accueil (PSA) ☐ Service social ☐ Ne sait pas
☐ Association ☐ Espace solidarité insertion (ESI)
☐ Autre, à préciser

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour l'enquête (méthode Bloomberg) est inspiré des questionnaires utilisés à New York, Washington DC, Athènes ou encore Bruxelles, mais aussi ceux administrés par le Samusocial lors d'enquêtes dans les salles d'attente des urgences. D'un

format court (recto-verso), il comprend des questions sur la situation actuelle de la personne (absence de solution de mise à l'abri), la durée d'errance, l'utilisation de services dédiés, les besoins exprimés, le recours aux soins, les ressources financières et des éléments de profils

(sexe, âge, composition familiale).

En complément du questionnaire s'adressant aux « personnes seules ou familles », une fiche « groupe » a été définie sur un format plus resserré pour dénombrer les groupes composés de 5 personnes ou plus.

Q13 (plusieurs réponses possibles) De quelles aides avez-vous besoin ?	Q14 (si case cochée en Q13) Avez-vous pu y accéder récemment ?	Q15 (si au moins un oui en Q14) Par qui cette aide vous a-t-elle été proposée ?
☐ Logement/Hébergement	☐ Oui ☐ Non	☐ Maraude
☐ Prendre une douche	☐ Oui ☐ Non	☐ Espace solidarité insertion (ESI) Accueil de jour
☐ Prendre un repas chaud	☐ Oui ☐ Non	☐ 115
☐ Laver ses vêtements	☐ Oui ☐ Non	☐ Service social Permanence sociale d'accueil (PSA)
☐ Se soigner	☐ Oui ☐ Non	☐ Association
☐ Domiciliation administrative	☐ Oui ☐ Non	☐ Citoyen
☐ Démarches administratives	☐ Oui ☐ Non	☐ Autre, à préciser
☐ Accès à internet	☐ Oui ☐ Non	
☐ Recharger batterie téléphone	☐ Oui ☐ Non	
☐ Stocker affaires personnelles	☐ Oui ☐ Non	
☐ Vêtements	☐ Oui ☐ Non	
☐ Écoute	☐ Oui ☐ Non	
☐ Autre, à préciser		

Q16 Avez-vous des problèmes de santé ?
☐ Oui ☐ Non

Q17 Avez-vous une couverture maladie ?
☐ Oui ☐ Non ☐ Démarche en cours ☐ Ne sait pas

Q18 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?
☐ Moins de 3 mois ☐ Entre 3 et 6 mois ☐ Entre 6 mois et 1 an ☐ Plus de 1 an ☐ Ne sait pas

Q19 Avez-vous des ressources financières ?
☐ Oui ☐ Non

Q20 Précisez lesquelles :
☐ Salaire (travail déclaré) ☐ Prestations sociales/minima sociaux
☐ « Petits boulots » ☐ Pension de retraite
☐ Mendicité ☐ De l'aide de proches ou d'amis
☐ Autre, à préciser

Profil et décompte

S1 Quel âge avez-vous ? si réponse précise ans
☐ Moins de 18 ans → Voir check list ☐ de 18 à 24 ans ☐ de 25 à 54 ans ☐ de 55 à 70 ans ☐ Plus de 70 ans

S2 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?
☐ Moins de 3 mois ☐ Entre 3 et 6 mois ☐ Entre 6 mois et 1 an ☐ Entre 1 et 5 ans ☐ Plus de 5 ans

S3 Les personnes avec qui vous êtes en ce moment sont-elles de votre famille ?
☐ Non → Remplir un questionnaire par adulte ☐ Oui → Remplir uniquement ce questionnaire

S4 Une de ces personnes est-elle votre conjoint(e) ?
☐ Non → Remplir un questionnaire par adulte ☐ Oui → Remplir un autre questionnaire pour le conjoint

S5 La personne rencontrée/vue est :
☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Impossible à déterminer (ex. : personne sous des couvertures, tente fermée mais occupée...)

S6 Présence d'une femme enceinte → Voir check list

S7 Nombre d'enfants

S8 Âge des enfants ans • ans • ans • ans → Voir check list

S9 Présence d'un ou plusieurs animaux

S10 Vous n'avez pas pu remplir le questionnaire avec la personne car :
☐ Refus ☐ Évitement ☐ Non maîtrise de la langue ☐ Tente occupée mais fermée
☐ Son état ne lui permet pas ☐ Pas de possibilité d'entrer en contact ☐ Elle dort (ex. : dans la rue, dans une voiture...)
☐ Autre, à préciser

S11 Selon l'appréciation de l'équipe
☐ La personne était vraisemblablement en situation de rue ☐ La personne ne semblait pas se trouver en situation de rue

☐ **Personne seule** ☐ **Si famille, nombre de personnes (adultes+enfants)**

Heure de la rencontre h min
Lieu de la rencontre numéro Rue Arrondissement

À remplir
obligatoirement

Fiche Groupe

La fiche groupe est plus simple, elle est utilisée dans un contexte d'échange moins propice, elle répond davantage à une logique quantitative et la connaissance générale des profils.

MAIRIE DE PARIS



Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus

N° équipe

Bonsoir, je m'appelle **[donner son prénom]**, nous réalisons une enquête pour la mairie de Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons dans la rue pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent à la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. **C'est une enquête totalement anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

S1 Tout d'abord, avez-vous déjà été interrogés ce soir ?
☐ Non ☐ Oui → **Ne pas remplir cette fiche**

S2 Acceptez-vous de participer à cette enquête ?
☐ Non → **Prendre congé et remplir cette fiche**
☐ Dialogue impossible → **Prendre congé et remplir cette fiche**
☐ Oui

S3 Nombre de femmes
Nombre d'hommes
Nombre de personnes genre indéterminé

S4 ☐ **Présence de femmes enceintes** → **Voir check list**
Nombre de femmes enceintes

S5 Âge moyen des personnes rencontrées
☐ Présence d'enfants en bas âge ☐ Présence d'adolescents → **Voir check list** → **Remplir un questionnaire**
☐ De 18 à 24 ans ☐ De 25 à 54 ans
☐ De 55 à 70 ans ☐ Plus de 70 ans

S6 L'âge des personnes est-il homogène ?
☐ Non ☐ Oui

S7 ☐ **Présence d'un ou plusieurs animaux**

S8 Vous n'avez pas pu remplir les questions précédentes car :
☐ L'intégralité des personnes constituant le groupe n'était pas visible (ex. : tente, sac de couchage...)
☐ Autre, à préciser

S9 Selon l'appréciation de l'équipe :
☐ L'ensemble des personnes constituant le groupe rencontré était vraisemblablement en situation de rue
☐ L'ensemble des personnes constituant le groupe rencontré ne semblait pas se trouver en situation de rue
☐ Autre, à préciser

Nombre de personnes au total

Heure de la rencontre h
Lieu de la rencontre **numéro** **Rue** **Arrondissement**

Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018

ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La Nuit de la Solidarité (15-16 février 2018) a consisté en un décompte des personnes en situation de rue, une première à Paris et en France. Cette opération menée en collaboration avec de nombreux partenaires, élus, institutionnels, associatifs et bénévoles a été élaborée en s'inspirant de la méthode développée à New York déjà utilisée par d'autres villes dans le monde.

Outre une estimation *a minima* d'un nombre de personnes en situation de rue sans solution d'hébergement un soir d'hiver à Paris, un questionnaire a permis d'obtenir des éléments d'information sur les profils des personnes rencontrées et leurs besoins. Cette étude présente les résultats détaillés du décompte et issus de l'exploitation des questionnaires.

3 035 personnes sans solution d'hébergement ont été décomptées, dont 12 % de femmes, un quart en groupe, près de la moitié en errance depuis un an ou plus. Les deux tiers n'appellent jamais le 115.

Une analyse factorielle a permis de définir quatre grands profils de personnes en situation de rue et de préciser leur répartition sur le territoire parisien.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

